

SYLVIE FANCHETTE

" MODALITES DES DECISIONS STRATEGIQUES ET TACTIQUES  
CHEZ DEUX EXPLOITANTS AGRICOLES D UN VILLAGE DE  
BASSE COTE D'IVOIRE : SONGHO AGBAN ATTIE II "

Rapport de Stage entrant dans  
le cadre d'un D.E.S.S. (Diplôme  
d'Etudes Supérieures Spécialisées)  
de " Développement Agricole " à  
l'I.E.D.E.S. de PARIS.

Stage effectué à l'O.R.S.T.O.M.  
( Institut Français de Recherche  
Scientifique pour le Développement  
en Coopération ) d'Adiopodoumé  
( COTE D'IVOIRE ) de Mars à Juin 1986  
sous la direction de E. MOLLARD.

Septembre 1986.

Fonds Documentaire ORSTOM  
Cote: Ax 15737 Ex:

## BOMMAIRE

### INTRODUCTION

- 1) Présentation du sujet
- 2) Présentation du village dans le contexte de la Côte-d'Ivoire, cadre géographique et socio-économique.

### 1ère PARTIE : METHODES DE TRAVAIL

- 1) Le suivi quotidien
  - a. L'emploi du temps
  - b. La consommation
  - c. Le budget
- 2) Le tour de plaine
  - a. en 1986
  - b. en 1984
- 3) Adaptation méthodologique

### 2ème PARTIE : PRESENTATION DU SYSTEME DE PRODUCTION ET SYSTEMES CULTURAUX A ATTIE

- I. Systèmes de cultures
  - A. Historique
  - B. Système actuel
- II. Typologie des exploitants du village
  - A. Les différentes cultures
    1. Taille des exploitations
    2. La dynamique de reconversion
  - B. Les différents types d'exploitants : étude de cas
    1. 1er type
    2. 2ème type
    3. 3ème type

### 3ème PARTIE : ETUDE DES DIFFERENTS NIVEAUX DE DECISIONS

- I. La finalité : les buts à long terme de l'exploitation
  - A. La scolarisation des enfants
    1. Présentation du budget destiné à la scolarisation chez les deux exploitants
      - a. Chez M.A.
      - b. Chez M.B.
    2. Origine de cette forte scolarisation
      - a. L'héritage
      - b. Agriculture fortement monétarisée
      - c. Proximité de la capitale
      - d. Héritage vieillesse
      - e. La déconsidération du travail agricole
  - B. La reproduction de l'exploitation
    1. L'autoconsommation
      - a. Le calendrier alimentaire
        - budget alimentaire
        - production autoconsommée
      - b. Le calendrier agricole en relation avec l'autoconsommation.
    2. Les charges d'exploitation - étude des dépenses en

main d'oeuvre des deux exploitations depuis 1984

- a. Chez M. A.
- b. Chez M. B.
- c. Les dépenses sociales
- d. La succession de l'exploitant

## II. Les buts à moyen terme : stratégies

### A. Présentation des données objectives

#### 1. Le calendrier agricole

##### a. Les cultures vivrières

- Le manioc
- L'igname
- Le maïs
- La banane plantain

##### b. Les cultures de rente

- Le café
- Le cacao
- Le palmier à huile

#### 2. Les assolements et rotations culturales

##### a) Chez M.A.

- 1. Les parcelles destinées uniquement aux cultures vivrières
- 2. Les parcelles destinées uniquement aux cultures de rente
- 3. Les parcelles où il y a temporairement association des cultures de rente et cultures vivrières

##### b) Chez M.B.

- 1. Les parcelles destinées uniquement aux cultures vivrières
- 2. Les parcelles destinées uniquement aux cultures de rente
- 3. Les parcelles où il y a temporairement association des cultures de rente et cultures vivrières

### B. Explication des changements intervenus dans les assolements depuis 1984

#### 1. Les critères économiques

##### a. La rentabilité à l'ha des différentes cultures

###### \* Les cultures vivrières

- le manioc
- l'igname
- le riz

###### \* Les cultures de rente

- le café
- le palmier à huile

##### b. La variabilité des cours des différentes cultures

###### \* Les cultures vivrières

- le manioc
- l'igname
- le riz

###### \* Les cultures de rente

- le café
- le palmier à huile

##### c. Les possibilités de vente de chaque culture

###### \* Les cultures vivrières

- le manioc
- l'igname
- le riz

- \* Les cultures de rente
  - le café
  - le palmier à huile
- 2. Les différents avantages des cultures vivrières
  - a. L'autoconsommation familiale
  - b. Les surplus
  - c. Occupation de la main d'oeuvre
- 3. Les disponibilités en main d'oeuvre et les différentes utilisations.
  - a. La disponibilité en main d'oeuvre
  - b. Les besoins en main d'oeuvre
    - la main d'oeuvre étrangère
    - la main d'oeuvre familiale
  - c. Les différents types de travaux selon les travailleurs
- 4. La politique gouvernementale
  - a. L'encadrement des nouvelles cultures de rente
    - le palmier à huile
    - l'hévéa
    - le riz
  - b. L'encadrement pour l'amélioration des cultures déjà existantes

### III. Les tactiques quotidiennes

- A. Le calendrier agricole de mars à juin 1986
  - B. Les changements effectués dans les prises de décisions entre mars et juin
  - C. Analyse de ces données
    - 1. Les besoins financiers conjoncturels
    - 2. Les disponibilités en main d'oeuvre et en argent
    - 3. Les événements à caractère social
    - 4. Les maladies
-

## LEXIQUE DES MOTS UTILISES

- "abougnon" : manoeuvre rémunéré ex-post à la moitié de la récolte.
- "abousan" : manoeuvre rémunéré ex-post au tiers de la récolte.
- "attiéké" : semoule de manioc.
- "bachée" : camionnette de marque Peugeot 404 généralement, servant au transport des productions agricoles.
- "C.U.P." : Chef d'Unité de Production.
- "foutou" : Pâte de banane plantain et de manioc constituant la base de l'alimentation des ATTIE.
  
- "AKYE" : nom originaire des ATTIE.  
Le mot Attié est le terme francisé.
- "GOURO" : Ethnie du Centre de la Côte-d'Ivoire dont beaucoup de manoeuvres travaillant en Basse Côte-d'Ivoire proviennent.  
Signifie manoeuvre dans le langage des exploitants.

## INTRODUCTION

### I. PRESENTATION DU SUJET.

Cette étude s'inscrit dans un projet plus vaste concernant l'introduction du manioc dans les systèmes culturaux en Basse Côte-d'Ivoire entrepris par le Laboratoire d'Agronomie de L'O.R.S.T.O.M. d'Adiopodoumé.

Au départ, une constatation: la culture du manioc autrefois destinée à l'autoconsommation villageoise, a pris de plus en plus d'importance dans les assolements cultivés depuis une dizaine d'années. Jusqu' alors, les revenus monétaires des exploitants provenaient surtout des cultures de rente telles le café, le cacao et dans une moindre mesure, le palmier à huile.

Avec la croissance du marché d'Abidjan dont l'influence s'étend jusqu'à plus de 100 Km à la ronde, les besoins en produits vivriers traditionnels tels l'igname et le manioc, ont poussé les producteurs de Basse Côte d'Ivoire à développer ces cultures.

En 1983, une sécheresse exceptionnelle fit doubler, voire tripler les prix de ces cultures et se traduisit chez la plupart des exploitants agricoles de la région par une frénétique mise en culture du manioc.

En 1985, devant l'engorgement du marché des produits vivriers, les prix chutèrent entraînant avec eux le désarroi de ceux qui avaient cru voir en cette culture une nouvelle source de revenus monétaires.

En 1986, durant mon séjour dans la région, j'ai pu remarquer que les exploitants que j'enquêtai adoptaient plusieurs types de stratégies quant à la mise en culture du manioc. Certains persis-

taient à cultiver le manioc pour la vente, tandis que d'autres, profondément touchés par la mévente de ce produit, ne plantaient que la superficie nécessaire pour nourrir leur famille et leurs manoeuvres.

E. MOLLARD, mon Directeur de stage, étudiait jusqu'à maintenant l'influence de la capitale d'Abidjan sur les systèmes culturaux et plus particulièrement sur le manioc.

Ayant sélectionné cinq villages de Basse Cote d'Ivoire, dans un rayon de 100 Km autour d'Abidjan, il se proposait d'étudier le rapport entre la proximité de cette capitale et l'extension des surfaces cultivées en manioc.

Cependant, il paraissait important d'étudier au niveau d'un village les raisons qui poussent les exploitants à transformer leurs assolements. Devant l'expérience malheureuse de l'année 1984, ces derniers se trouvaient confrontés à une alternative : soit délaissier le manioc uniquement pour leur consommation personnelle et privilégier les plantations (café, cacao et palmier à huile), soit développer un système plus souple en continuant de produire des cultures vivrières de rente.

Songho Agban Attié II situé à 35 Km d'Abidjan et déjà suivi en 1984 fut choisi pour mettre en place ce projet d'étude.

Contrairement à des villages étudiés par E. MOLLARD; comme Débrimou spécialisé dans la monoculture du manioc, ou Djimini-Koffikro s'étant reconverti aux nouvelles cultures de rente telles le palmier à huile et l'ananas, S.A.A.II reste un village assez traditionnel où les vieilles plantations de café cotoient les champs vivriers. Cependant, les systèmes culturaux connaissent une dynamique de changement assez importante selon les exploitants.

Le but de ce stage effectué dans le cadre d'un D.E.S.S. de Développement Agricole à l'I.E.D.E.S. de Paris (Institut d'Etude du Développement Economique et Social) eut donc pour intitulé :

" les modalités des décisions stratégiques et tactiques chez deux exploitants d'un village de Basse Cote d'Ivoire, Songho Agban Attié II". Deux exploitants, Monsieur A et Monsieur B, déjà suivis en 1984 par l'O.R.S.T.O.M., devaient accepter de participer à l'élaboration de ce projet pendant trois mois de Mars à Juin 1986.

Cette étude comporte trois parties :

#### I- Méthode de travail.

Pour mener à bien ce travail, une présence régulière sur le terrain était indispensable. Tout au long de mes enquêtes, j'ai dû affiner mes méthodes de recherche, vérifier systématiquement toutes les informations reçues, observer l'évolution des plantations, faire des relevés ... Grâce à Augustin, un enquêteur du village et Kouamé assistant au Laboratoire d'Agronomie possédant une bonne expérience de ce type d'approche, j'ai pu faire ce travail de terrain.

#### 2 - Présentation des systèmes de production et des systèmes de culture à Attié.

Ce chapitre présente le contexte agricole dans lequel les deux exploitants sont insérés. Par un rapide historique des systèmes de culture, j'ai essayé d'analyser les raisons de leurs transformations, aboutissant à une présentation du système actuel.

De même, j'ai ressitué Monsieur A et Monsieur B dans le contexte des exploitations de leur village en dressant une typologie des celles-ci effectuée grâce à une enquête villageoise.

#### 3 - Enfin, dans la troisième partie, la plus importante, je présente les trois niveaux de décisions, à long terme, soit la finalité, à moyen terme, soit la stratégie et à court terme, les tactiques quotidiennes.



## II- PRESENTATION DU VILLAGE DANS LE CONTEXTE DE LA COTE D'IVOIRE : cadre géographique et socio-économique.

### a) localisation du village

Songho Agban Attié II ( Abv Attié ) est situé à 35 Km à l'Ouest d'Abidjan au bord de la lagune Ebrié. A 4KM de la route nationale allant d'Abidjan à Dabou, le village est rapidement accessible par une piste. Cette proximité des grands axes routiers permet d'écouler plus rapidement les productions agricoles et d'avoir accès au marché d'Abidjan et de Dabou ( voir carte ci-contre ).

### b) le milieu physique

#### - le climat

Le climat de Basse Cote d'Ivoire, climat guinéen, est caractérisé par une forte pluviosité ( environ 1800 mm / an ), répartie en deux saisons des pluies : une grande de Mai à Juillet (voir graphique ) et une petite d'Octobre à Novembre.

De même, deux saisons sèches s'intercalent entre elles : une grande saison sèche de Décembre à Mars-Avril et une petite de Juillet à Septembre.

Même si depuis une dizaine d'années, la pluviométrie a accusé une sensible diminution " A Adiopodoumé, elle est passée de 2 363 mm pour la série 1948-1965 à 1 736 mm pour celle de 1966-1985" (0). Ce climat favorable, par sa pluviosité et ses températures élevées ( environ moyenne de 30 °C ), a permis le développement des cultures pérennes comme le café, le cacao et le palmier, avantage certain des exploitants de cette région.

#### - les sols

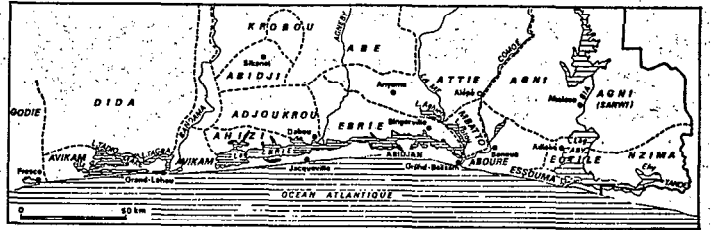
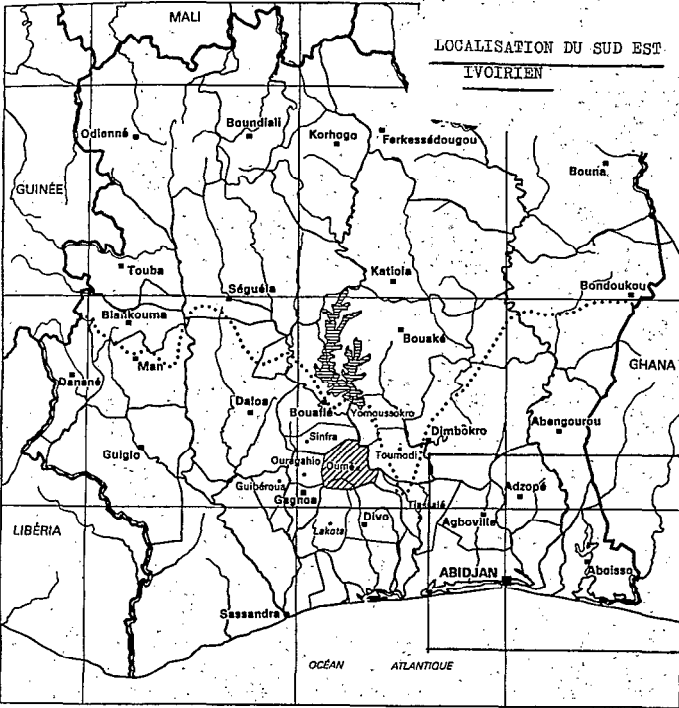
" Les sols en Basse Cote d'Ivoire sont principalement sableux ( 10 à 15 % d'argile ). Ils présentent une faible capacité de rétention en eau. L'enracinement des cultures vivrières y est superficiel, respectivement 20 et 40 cm pour chaque niveau d'intensification ( d'après nos observations sur profils culturaux ).



( Photo S. MERCIER )

L'opposition Plantations - Cultures Vivrières

LOCALISATION DU SUD EST  
IVOIRIEN



Carte d'après H. BERRON, tirée de " Histoire de la Côte d'Ivoire"  
I. La Formation des Peuples.  
de J. N. LOUCOU CEDA ABIDJAN 1984.

■ Préfecture

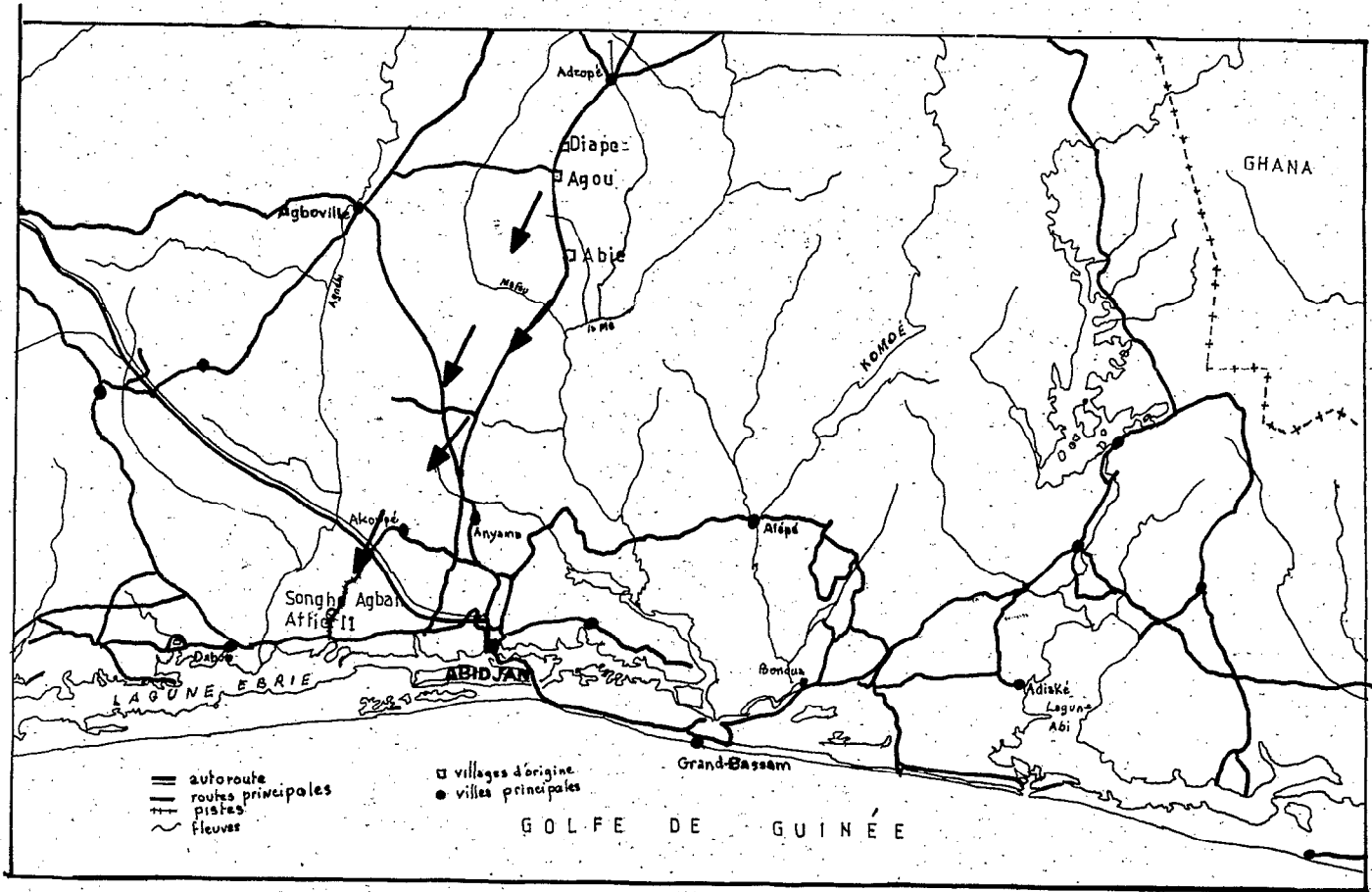
0 100 km  
Echelle 1 : 4 000 000

..... Limite septentrionale de la forêt

UNITÉ DE CARTOGRAPHIE - Ch. Chauvot

d'après " Bodiba en Côte d'Ivoire"  
J.P. CHAUBEAU & J. RICHARD  
Atlas des structures agraires au Sud du  
Sahara

- 3 -



échelle : 1/800000

LE SUD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE

d'après carte MICHELIN N° 175 de la  
CÔTE D'IVOIRE

Dans les deux cas, la réserve utile en eau est à même d'assurer l'alimentation hydrique pendant une, et une seule décade sèche." (0)

c) cadre socio-économique

L'économie à Attié est uniquement basée sur l'agriculture. Il n'existe pas d'entreprises de transformation à proprement parler. Au niveau individuel, la plupart des femmes transforment le manioc en attiéké et les graines de palme en huile de façon artisanale.

En l'absence de possibilités d'extension du terroir, donc des exploitations agricoles, les jeunes générations n'ont pas accès à la terre. Dans cette société où la natalité est très forte, le système social d'héritage ne les favorise pas. De même, la scolarisation généralisée et le système d'exploitation en place ne leur permettent pas de s'insérer dans l'économie villageoise. Il se dirigent vers l'économie urbaine incapable d'absorber cette main d'oeuvre en sur nombre.

§ § §

(0) : voir E. MOLLARD.

## 1ère PARTIE : METHODE DE TRAVAIL

Cette étude dont l'intitulé est "Modalités des décisions stratégiques et tactiques des exploitants d'un village de Basse COTE D'IVOIRE" s'est effectuée dans deux exploitations du village de SONGUN-AGBAN-ATTIE II. Elles n'ont pas été choisies à partir de critères économiques ou sociaux, mais grâce à la bonne volonté des deux exploitants qui avaient déjà été suivis par l'ORSTOM en 1984. Cela m'a permis d'avoir des éléments d'information antérieurs pour dessiner l'évolution de ces deux exploitations. Les différents moyens de cette étude ont été :

### 1) Le suivi quotidien

Chaque jour un enquêteur du village, Augustin, est allé poser des questions de mars à juin 1986 aux deux exploitants, Monsieur A. et Monsieur B., ainsi qu'à leurs épouses, pour connaître leur emploi du temps, leurs dépenses et leurs repas quotidiens (voir questionnaire en annexe).

a) L'emploi du temps quotidien des membres d'exploitations, de la famille comme des manoeuvres, a permis de saisir la répartition du travail, le rôle de chacun, les changements selon les événements conjoncturels (maladies, funérailles, possibilités de vente des produits, conditions météorologiques) à partir desquels j'ai essayé d'analyser les décisions tactiques de l'exploitant.

Les deux exploitations possédant des caractéristiques assez différentes, ce suivi m'a permis de comprendre la logique des décisions, aux niveaux de l'avancement des travaux agricoles et de l'utilisation des différentes parcelles de l'exploitation.

Au fur et à mesure, l'analyse de ces enquêtes m'a poussée à envisager le déterminisme des changements tactiques dans l'emploi du temps. Ainsi, grâce à des entretiens réguliers auprès de chefs d'exploitation et de leurs épouses, j'ai essayé de comprendre les raisons de ces prises de décisions et des changements éventuels. Bien sûr, les personnes interrogées n'avaient pas toujours conscience des phénomènes que j'observais, lesquels pour eux ne s'expliquent pas. Grâce à la confrontation des interprétations provenant des deux exploitations, j'ai pu relativiser les informations.

b) L'étude quotidienne de la consommation familiale m'a permis de saisir la part de la production agricole autoconsommée, et la part achetée. Certains aliments ne peuvent être produits par les familles (poissons, viande, boissons) tandis que d'autres sont produits à certains moments de l'année (maïs) ou certaines années (riz) et doivent être achetés si la famille désire en consommer en dehors de ces périodes. Le riz par exemple est consommé surtout lorsqu'il y a beaucoup de personnes à nourrir, pendant les vacances scolaires parce que les enfants sont à la maison, lorsqu'il y a des fêtes suite à la participation d'amis aux travaux agricoles ou lors des funérailles. La banane plantain, tout en étant cultivée constamment, constitue une des bases alimentaires, mais peut faire défaut à certains moments de l'année, ou cette année suite à la sécheresse de décembre 85.

Ces éléments m'ont permis de développer plusieurs points :  
- Comment, en fonction de ces facteurs conjoncturels, le système

alimentaire est-il en concordance avec le système cultural ? Par exemple, j'ai remarqué que le manioc est toujours autoconsommé, cependant l'attiéké consommé n'est pas toujours produit par les femmes, elles l'achètent parfois, tout en ayant le manioc pour le faire.

L'igname participe aux assolements culturaux, mais il arrive que les femmes en achètent à certains moments de l'année, car les réserves sont épuisées. On peut se demander pourquoi ils n'en produisent pas plus ?

Cette étude quotidienne de l'origine de tous les aliments consommés m'a permis de voir la spécificité de certaines parcelles dont les productions sont destinées soit à la vente, soit à l'autoconsommation familiale, soit aux manoeuvres, soit aux trois et de me demander s'il y avait un rapport entre la qualité des sols et les cultures, entre l'éloignement des parcelles, leur entretien, etc..

A partir de pesées de manioc consommé dans les deux exploitations, j'ai pu calculer la superficie nécessaire à l'autoconsommation annuelle de la famille et des manoeuvres.

Cependant, ce suivi ne portant que sur trois mois, ne m'a pas permis d'établir le cycle annuel des travaux agricoles ou de la consommation. C'est surtout le suivi de 1984, qui malgré ses carences (suivi bimensuel sur 8 mois) a permis de retracer les changements dans le système alimentaire. Grâce à ces informations, j'ai retracé depuis 1984 l'évolution de l'utilisation des terres, le calendrier agricole, la concordance entre les systèmes culturaux et la consommation. Tout en prenant en compte la spécificité de l'année 1984, où beaucoup de parcelles ont été plantées en manioc, j'ai pu remarqué l'absence de périodes de soudures alimentaires concernant le manioc, mais son existence pour certaines cultures comme l'igname.

J'ai confronté ainsi toutes ces observations aux explications des deux exploitants, afin de connaître les différentes logiques qui les animent et leurs façons de réagir devant des phénomènes conjoncturels, tels que la baisse de fertilité de la terre, la variation des cours des productions agricoles, la présence des enfants pendant les vacances scolaires...

### c) Le budget

Le suivi quotidien m'a permis de calculer sur trois mois les dépenses telles que la scolarisation, l'alimentation, les manoeuvres, les fêtes.

Mais le suivi de 84 m'a permis d'évaluer pour l'année les périodes de grosses dépenses et la façon dont les exploitants y font face. En évaluant les rentrées d'argent et la possibilité d'emprunts j'ai essayé d'évaluer la souplesse du système de production à s'adapter au mode de vie des deux familles, et vice et versa. Aussi ai-je distingué deux budgets dans les exploitations : celui des femmes composé par les bénéfices de l'attiéké\* et une partie des dépenses de scolarisation, et celui des chefs de famille, composé par les recettes du café et du manioc destiné à payer les frais importants tels la scolarisation, les manoeuvres et les funérailles.

\* destiné à l'alimentation quotidienne

Selon les périodes de l'année, les chefs de familles et les épouses entreprennent des stratégies différentes pour faire face à leurs dépenses. Les périodes de crise entraînent des changements dans ces stratégies : ce sont les décisions tactiques.

## 2) Les tours de plaine

### a) Ceux de mars à juin 1986

Toutes les trois semaines, j'ai fait le tour des parcelles appartenant aux deux exploitants. Au premier passage, j'ai :

- établi les assolements cultureux et les associations de cultures,

- établi les différents types de densités selon les associations de cultures,

- dénombré les différents utilisateurs des parcelles (chef d'exploitation, épouses, manoeuvres, ...).

- établi la part des cultures vivrières de rente et d'autoconsommation.

Pour les tours de plaines suivants, je prenais note de l'avancement des travaux, de la croissance des cultures, et je mesurais les portions récoltées.

Cela m'a permis d'établir les urgences des travaux agricoles à effectuer et la façon dont les exploitants y remédiaient : les deux exploitants n'ayant pas les mêmes moyens, les possibilités d'avancement des travaux agricoles sont différentes et les tactiques d'utilisation ne sont pas les mêmes dans ce système de production dont la principale force de travail est constituée par les manoeuvres.

Le tour de plaine analysé parallèlement avec les relevés quotidiens des travaux permet aussi d'établir les coûts de certains travaux agricoles, mais aussi leur durée à l'hectare :

- buttage de l'igname

- plantation

- defriche

- sarclage

et de discuter avec les exploitants de la place de ces coûts dans le choix des assolements cultureux et du calendrier agricole.

### b) Les tours de plaine et les suivis effectués en 1984

permettent de reconstituer les rotations et assolements cultureux depuis 1984 pour chaque parcelle. En fonction de la rotation normalement utilisée pour les cultures vivrières

(jachère - igname + banane - manioc - jachère),

on peut établir les changements intervenus depuis 1984, année exceptionnelle de par l'importance des superficies plantées en manioc. Le problème qui se pose depuis est de savoir comment les exploitants vont réussir à faire face à la baisse de fertilité de la terre causée par le raccourcissement, voire la disparition de la jachère.

De même ils donnent une idée de l'importante reconversion des cultures de rentes comme le palmier à huile qui commence à remplacer les vieilles caféières, ou même à se substituer aux terres réservées aux cultures vivrières.

### 3) Adaptation méthodologique

J'ai ainsi été amenée à poser des questions aux deux exploitants pour essayer de comprendre les raisons qui les ont poussés à amorcer de tels changements. Certains phénomènes sont consciemment analysés par eux, comme la volonté d'agrandir leurs plantations avec des cultures plus sûres et demandant peu d'entretien comme le palmier. D'autres sont plus difficilement quantifiables, comme :

- l'effet d'entraînement des exploitants les plus dynamiques et les plus novateurs du village,
- le développement de l'information par le biais des encadreurs,
- la pression des membres de la famille vivant en ville.

Cependant, les exploitants tout en cherchant à transformer leurs plantations, ne maîtrisent pas les changements techniques et ne veulent pas toujours se soumettre aux normes imposées par les sociétés d'encadrement. J'ai relevé plusieurs cas d'essais infructueux de plantations de cafés sélectionnés ou d'utilisation désastreuse d'herbicides ou d'engrais, qui ont poussé les exploitants à se méfier des nouveautés techniques.

Ce sont ces contradictions qu'il m'a fallu redéfinir tout au long des entretiens. Chercher le pourquoi de telle prise de décision, de tel échec, a dû se faire grâce à des questions croisées, à des recoupements. Un jour, un agriculteur peut me dire que si le café sélectionné n'a pas marché, c'est parce que la terre est fatiguée, mais en lui posant des questions sur la façon dont il entretient sa plantation, dont il l'a récoltée, sur la présence de cultures vivrières en association avec le café, on peut cerner plus facilement les raisons de tels échecs. Les cultures sélectionnées doivent être entretenues selon des normes que les planteurs ne veulent pas toujours suivre, surtout lorsqu'ils font faire le travail par les manoeuvres ou qu'ils leur prêtent en échange du travail rendu les plantations pour y planter des cultures vivrières.

L'historique de l'utilisation des parcelles informe à la fois des assolements cultureux, mais aussi de la succession des différentes utilisations. J'ai remarqué par exemple chez Monsieur A. que les parcelles qu'il cédait à ses épouses correspondent la plupart du temps à des terres épuisées n'ayant pas connu de jachères depuis 83, alors que les terres qu'il cédait aux abougnon ou aux aboussan (\*) paraissaient plus favorables.

A quoi correspond ce phénomène, manque de terres sans doute, peut-être désintérêt ? Autant de questions que les recoupements des données permettent de se poser.

L'intérêt d'une telle méthode d'analyse se trouve dans sa dynamique. Aucune donnée ne demeure statique, inscrite une fois pour toute. La confrontation des données objectives tels les suivis quotidiens, les tours de plaines, avec les informations données par les exploitants, permet de mettre en place tous les éléments d'un système et de redéfinir systématiquement l'analyse des données.

A une autre échelle, j'ai effectué une enquête villageoise, pour dresser une typologie des exploitants mes permettant de



ressituer dans le contexte du village les deux exploitants suivis. Je me suis basée pour cela sur le critère de la taille des exploitations et sur la dynamique des changements des assolements.

Ces enquêtes effectuées en parallèle avec le suivi des deux exploitations, m'ont permis de relativiser certains phénomènes, de me poser de nouvelles questions.

Aussi j'ai essayé de voir s'il existait un seuil de superficie d'exploitation en deçà duquel il devient impossible d'innover sans toucher aux fondements même de l'exploitation.

De même, à la suite d'une visite à DIAPE, village dont est originaire la majeure partie des villageois d'ATTIE, j'ai entrepris de reconstituer l'histoire du village et des assolements culturels grâce à des entretiens auprès des doyens et des notables.

Enfin, la synthèse de ces données, alimentée d'éléments bibliographiques concernant l'agriculture de la Basse Côte-d'Ivoire, l'ethnie Attié ou des données plus économiques, m'ont permis de dresser une présentation du village à la fois socio-économique et géographique et de le ressituer dans le contexte de la Côte d'Ivoire.

Pour conclure et présenter les faiblesses d'une telle méthode on peut citer Capillon et Sebillothe : "Cette démarche a pour but de mettre à jour la cohérence des prises de décision et d'inventorier les différents facteurs pris en considération par l'agriculteur, ainsi que leurs liaisons. Cependant, la cohérence de l'ensemble du système se réfère à la vision qu'à l'agriculteur de sa condition, et qu'en conséquence, cela n'exclut pas l'existence de contradictions ou antagonismes, voire de décisions jugées à posteriori non adéquates par un observateur muni d'informations et de références différentes de l'agriculteur"(1).

---

(1) : voir SEBILLOTE et CAPILLON.

## 2ème PARTIE : PRESENTATION DU SYSTEME DE PRODUCTION ET DES SYSTEMES CULTURAUX

### I. Les systèmes cultureux

#### A. Historique

Les habitants de SONGON-AGBAN-ATTIE II étant originaires en majorité du village de DIAPE (voir carte p. ) il m'a paru intéressant d'aller m'informer auprès des anciens du village sur les systèmes cultureux pratiqués par les Attié dans le passé.

En Basse Côte d'Ivoire, le système de culture se caractérisait autrefois par le système de défriché-brûlis de forêt afin de cultiver les vivriers nécessaires à l'alimentation familiale et au troc. La reconstitution de la fertilité de la terre était rendue possible grâce à la mise en jachère des terres pendant plusieurs années. Cela entraîne une destruction de la forêt primaire systématique.

Chez les Attié, le système de production avant l'arrivée des Européens était constitué par les cultures de cycle court : banane plantain, igname, taro et maïs pour la consommation familiale, coton pour la fabrication des pagens.

Parallèlement à cette agriculture de subsistance, les Attié, originaires du groupe AKAN provenant du Ghana, se consacraient à la guerre et à la recherche de l'or.

Après l'arrivée des Européens, le système de production se transforma sous l'effet de la pénétration de l'économie de plantation basée sur la culture du café et du cacao.

Autrefois, appartenant au lignage, les terres étaient utilisées temporairement et alternativement, sur des rotations atteignant 10 à 20 ans, pour les cultures à cycle court.

L'apparition des cultures pérennes entraîna une utilisation plus longue des terres qui se traduisit par une appropriation dans le nouvel ordre économique où la terre appartient à celui qui la met en valeur. La plantation permettait d'asseoir la propriété de celui qui la travaillait.

L'étendue de la propriété dépendait donc de la capacité du paysan à défricher la forêt.

A Songon-Agban-Attie II, la forêt commença à être défrichée en 1918, date à laquelle fut fondé le village.

En effet, originaires de plusieurs villages du pays Attié, DIAPE, ANYAMA, YAPOKOY, ABIE, quelques villageois arrivèrent en pays Ebrié en 1918, fuyant le travail obligatoire imposé par les Européens, et fondèrent ce village. Les Ebrié, ethnie se consacrant principalement à cette époque à la pêche dans la lagune, se désintéressait de l'agriculture, mise à part une petite agriculture de subsistance fondée sur le manioc. Ils cédèrent sans problèmes à ces nouveaux venus une partie de leur forêt que ces derniers se mirent à défricher.

Leur système de production reposait sur le binôme :  
cultures perennes = cultures de rente  
cultures à cycle court = cultures vivrières  
d'autoconsommation et de troc.

Les plantations étaient constituées par le café et le cacao et les cultures vivrières par la banane plantain, l'igname, le maïs et le taro, qu'ils avaient conservées de leur village d'origine.

Le système cultural se caractérisait ainsi :  
défriche de la forêt noire - banane plantain + cultures vivrières  
plantées dans le café en croissance.  
(environ 6-7 ans) - café en production

Les sols du village sont sableux. Leur richesse est liée à la forêt et s'épuise rapidement après la défriche. Des terres riches en humus et substances minérales, permettaient de cultiver la banane plantain très exigeante, pendant six à sept années, le temps que le café atteigne sa taille normale.

Selon leurs possibilités, les agriculteurs défrichèrent peu à peu la forêt jusqu'à exploitation totale vers la fin des années 50, et cultivèrent la banane plantain, base de leur alimentation caractérisée par le foutou banane (banane cuite et pilée).

Au début, l'unique force de travail des exploitations était composée par la famille. Rares étaient ceux qui pouvaient se payer des manoeuvres. Ils défrichèrent la forêt très lentement.

C'est ainsi que les exploitants possédaient souvent plusieurs épouses (chez les Attié, il n'est pas rare d'épouser 4 à 5 femmes). Celles-ci se chargeaient des cultures vivrières, tandis que les hommes se consacraient uniquement à la défriche et aux cultures de rente.

Avec le relèvement des prix du café et du cacao vers les années 50, suivi d'un afflux de manoeuvres originaires du BURKINA FASO et du MALI, les exploitants purent défricher plus rapidement ce qu'il restait de forêt.

Les Ebrîé s'engagèrent dans l'agriculture de plantation, voyant les possibilités financières qu'apportaient le café et le cacao et défrichèrent également. C'est ainsi que le système cultural des Attié, basé sur le défrichement de la forêt offrant des terres adaptées aux exigences de la banane plantain, dût se transformer.

Jusqu'à cette date, la culture de la banane sur ces terres neuves, permettait d'assurer l'autoconsommation villageoise et même de dégager des surplus qui étaient troqués auprès des Ebrîé en échange du poisson. Les deux systèmes de production étaient ainsi complémentaires.

Avec l'arrêt des défrichements, le système cultural se trouva ébranlé. La culture de la banane devenait aléatoire sur des terres dont la fertilité était entamée, fut-elle après une jachère.



Le Front pionnier dans l'Ouest de la COTE D'IVOIRE

Depuis le début des années 60, la forêt a complètement disparu du Sud-Est Ivoirien. Il faut aller chercher de nouvelles terres à l'Ouest.



Le nettoyage d'une parcelle par le feu après plusieurs années de jachères.

C'est à cette époque, que le manioc déjà cultivé par les Ebrié, les Alladian et les Adioukrou de la région, fut introduit dans le système cultural. Culture très peu exigeante, elle se suffisait de terres appauvries. Cependant les Attié furent réticents à introduire le manioc dans leur consommation et réservèrent celui-ci aux manoeuvres. Petit à petit, ils durent se résoudre à le mélanger à la banane pour l'élaboration du foutou, ainsi qu'à le transformer en attiéké(\*).

Ce manioc, ainsi que les autres cultures vivrières (igname, taro, quelques bananiers) furent cultivés sur des terres autrefois utilisées pour les plantations de café devenues trop vieilles, ou sur des jachères récemment défrichées. La reconstitution de la terre s'obtenait grâce aux jachères, c'est ainsi qu'à partir du système cultural pionnier, on arriva à un triple assolement :

- 1 - défriche de la forêt - (vers les années 50) - cultures vivrières - jachère - cultures vivrières
- 2 - défriche de la forêt (vers les années 20) - banane + c.v. + café - café - destruction des caféiers cult. vivr. + jachères
- 3 - défriche de la forêt (vers les années 50) - banane + c.v. - café + cacao

Ce processus est très général, "il se développa dans tout le Sud-Est de la Côte d'Ivoire. C'est ainsi que l'on vit avec ce blocage foncier, un déplacement de l'Est vers l'Ouest du front pionnier permettant d'approvisionner en cultures vivrières la ville d'Abidjan, surtout en banane plantain et en manioc". (2).

Le manioc, tout en étant consommé par les Attié et les manoeuvres, était aussi vendu aux populations des alentours, ainsi qu'aux femmes désirant faire de l'"attiéké".

Vers les années 70, les possibilités de vente du manioc par les femmes Ebrié vers Abidjan, poussèrent les Attié à développer cette culture comme culture de rente, vendue telle qu'elle ou sous forme d'attiéké qui devient une des principales sources de financement pour les femmes.

L'introduction du manioc dans les assolements culturaux transforma les habitudes alimentaires des Attié, mais aussi l'activité des femmes. La fabrication de l'attiéké ne commença à intéresser les femmes du village que vers les années 60, c'est-à-dire environ 10 ans après l'introduction du manioc.

Dans la région, les femmes Ebrié étaient les spécialistes de sa transformation, et c'est d'elles que les femmes Attié apprirent cette technique sophistiquée.

Avec la croissance d'Abidjan, le marché de l'attiéké existait déjà et les femmes allaient le vendre sans problème à Yopougon, quartier périphérique de la capitale situé environ à 25 km du village. Cependant, sans machine à broyer, sa confection

(\*) Couscous de manioc.

LA PREPARATION DE L'ATTIEKE.



Le décorticage du manioc effectué la plupart du temps à l'aide des enfants et des voisines.



La Cuisson de l'attieke : un travail pénible affectant les yeux.

prenait beaucoup de temps et ne permettait pas d'en produire en grandes quantités. Grâce à ces entrées monétaires, les femmes pouvaient faire face aux dépenses alimentaires journalières, mais aussi participer à la rentrée aux dépenses de la scolarité.

Les exploitants, actuellement actifs, appartiennent à la seconde génération. Même s'ils sont en majorité assez âgés (souvent ils ont plus de 50 ans, voire 70 ans) ils ont, tout en ayant défriché de la forêt dans les années 40 à 50, hérité de leur père ou de leur oncle des caféières constituées à l'époque du front pionnier.

C'est pour cela que beaucoup de caféiers ont environ 20 à 30 ans. Ils furent plantés pour la plupart à l'époque du "boom" du café, "boom" provoqué par le relèvement des prix du café et du cacao.

- (\*) .
- 33 % ont moins de 10 ans
  - 10 % entre 10 à 20 ans
  - 30 % entre 20 à 30 ans
  - 23 % entre 30 à 40 ans
  - 6 % ont plus de 40 ans

En même temps, les vieilles caféières des années 20, après avoir été laissées en jachères, ont soit été arrachées pour cultiver du vivrier ou alors ont été replantées en café ROBUSTA, nouvelle variété remplaçant le café INDENIE ou le "Gros Café Français". De même, beaucoup de vieilles cacaoyères furent remplacées par des caféières.

#### B. Le système de production actuel

Vers la fin des années 70, les faibles rendements du café (environ 400 kg/ha en moyenne à ATTIE) ont poussé les exploitants à reconverter leurs plantations. Dans un certain nombre de village de Basse Côte d'Ivoire, le café a pratiquement disparu des assolements au profit du palmier à huile, de l'hévéa, de l'ananas et du cocotier plus rentables que les premières plantations devenues trop vieilles.

A ATTIE, ce mouvement s'est amorcé depuis une dizaine d'années, mais avec moins d'ampleur. Les caféiers constituent toujours en moyenne plus de la moitié de la superficie des exploitations.

En 1984, un nouveau phénomène est apparu. Faisant suite à une année de sécheresse où la production de manioc avait été très touchée, les prix augmentèrent, poussant les exploitants à ensemer de grandes superficies, notamment aux dépens des caféiers et des jachères.

D'après une enquête effectuée par l'ORSTOM en 1984 dans le village, sur 15 parcelles de café ayant été arrachées cette année

- 1 fut replantée en cocotiers
- 3 en palmiers à huile
- 1 en café sélectionné
- 10 en manioc.

Mais si les caféiers gardent une place importante dans les assolements, c'est aussi grâce au recépage. Cette technique

(\*) = chiffres recueillis grâce à l'enquête effectuée en 1984 auprès des exploitants d'ATTIE par l'ORSTOM.

permettant de rajeunir les arbustes en coupant à la base les branches, se développe à partir de 1980 grâce à l'encadrement de la S.A.T.M.A.C.I. (Société d'Assistance Technique de la Modernisation Agricole en Côte d'Ivoire).

En 1986, on peut caractériser le système de culture du village comme suit :

plantation	-	café	+	palmier (en moindre importance)
cultures vivrières	-	manioc	+	igname
à cycle court			+	banane
			+	maïs

avec comme rotation :

jachère	-	igname	-	manioc	-	jachère
1 ou 2 ans		+	banane			
		+	cultures maraichères			

## II. Typologie des exploitants du village

### A. Les différents critères utilisés

#### 1. La taille des exploitations

Lorsque l'on essaye de dresser une typologie des exploitants agricoles d'une région donnée, on fait appel principalement à la taille des exploitations. Cependant, en Côte d'Ivoire, en l'absence de tout cadastre agricole, elle est difficile à estimer. On peut néanmoins en obtenir une évaluation en se basant sur les chiffres de production de café de chaque exploitant que l'on ramène au rendement moyen que j'ai établi chez les deux exploitants que j'ai suivis, soit environ 400 kg/ha.

Tous les chiffres de production du café sont notés chaque année dans les registres du G.V.C. (Groupement à Vocation Coopérative) qui commercialise le café (TABLEAU 1).

Les superficies de palmier à huile, de caféiers recépés ou caféiers sélectionnés, que les exploitants avencent, sont faibles; car les encadreurs les ont mesurées. Quant aux cultures vivrières et aux jachères, il est impossible de connaître les superficies exactes. On peut toutefois dénombrer les parcelles.

A partir de recoupements d'information, on remarque qu'en moyenne la superficie des exploitations du village tourne autour de 15 à 30 ha, superficie dégageant, malgré le caractère extensif de cette agriculture, une marge intéressante. En effet, les superficies nécessaires à la reproduction simple de l'exploitation, sont en deçà de celles de la majeure partie des exploitations, contrairement par exemple aux exploitations des zones soudano-sahéliennes affectées par les problèmes d'aridité. Ici les exploitants prennent des risques limités en innovant et n'ont pas peur de geler pendant plusieurs années des parcelles reconverties en palmier à huile ou recépés.

Enfin, elles permettent aux exploitants de laisser sous forme de métayage à durée déterminée (le temps du cycle des cultures) une bonne partie de leurs terres.

En effet, pour les caféiers par exemple, l'entretien et la récolte sont effectués par des manoeuvres ayant des contrats



d'abousan (le travailleur reçoit 1/3 de la récolte). Pour la récolte, l'abousan peut embaucher des manoeuvres à son compte. Le chef d'exploitation ne s'occupe de rien, excepté d'un sarclage au moment de la saison des pluies.

De même, un autre système de prêt de terre, durant un cycle de culture (3 mois pour le maïs, 9 mois pour l'igname, 1 an pour le manioc), permet à des paysans sans terres de cultiver des parcelles en échange, soit du recépage des caféiers, soit du sarclage des maniocs ou des palmiers sauvages. Au moment de la récolte, le manoeuvre donne environ 1/3 à l'exploitant.

Parfois, tout simplement, l'exploitant prête une parcelle à un manoeuvre pour le fixer sur l'exploitation et ne pas le nourrir.

## 2) La dynamique de reconversion de l'exploitation

Un autre critère pour dresser une typologie des exploitations réside dans la dynamique de changement des assolements cultureux, surtout pour ce qui concerne les plantations.

L'étude des recensements effectués par la S.A.T.M.A.C.I. concernant le recépage du café permet de distinguer trois types d'exploitants :

- ceux, au nombre de trois, qui ont recépi plusieurs hectares de caféiers, et qui ont pris les premiers cette initiative.
- ceux qui ont recépi 1 hectare ou 2 plus récemment.
- ceux qui n'ont pas encore recépi, par crainte de détruire leur plantation. Ces derniers sont assez nombreux.

De même, pour la reconversion des caféiers en plantation de palmier à huile, on remarque que le critère de la taille n'est pas déterminant, tous les exploitants désirant en planter.

Les exploitants plus rarement ont essayé de créer de nouvelles plantations de cafés sélectionnés.

## B. Les différents types d'exploitants : étude de cas

A partir des différents critères étudiés, j'ai essayé de déterminer 3 types d'exploitants. A partir de la superficie approximative des exploitations, j'ai distingué plusieurs cas de reconversion des assolements cultureux.

### 1) Le 1er type

Il est caractérisé par ceux qui ont suffisamment de revenus et de terres pour investir dans la main d'oeuvre et reconvertir leurs plantations, pouvant se passer pendant 2 ans de récoltes sur ces terres.

Il regroupe 21 % des exploitants ayant produit plus de 6 tonnes de café pour la campagne 85-86.

- \* 1er exemple : Monsieur S., 50 ans ayant produit plus de 10 tonnes de café sur ses 17 ha de caféières.

Au départ, il avait 14 ha de vieux caféiers qu'il a décidé de reconvertir ainsi :

- 10 ha à recéper : - 2 ha en 83  
- 2 ha en 85  
- 1 ha en 86  
- 5 ha restent à recéper.  
- 4 ha qu'il va arracher pour planter du palmier à huile et de l'hévéa. De même, il a planté 3 ha de cafés sélectionnés sur une cacaoyère laissée en jachère pendant de longues années (TAB.2).

Les cafés sélectionnés ayant atteint des rendements importants, le chef d'exploitation peut se permettre de continuer le recépage des vieux caféiers et d'en arracher 4 ha pour planter des palmiers. On remarque qu'il a essayé d'espacer dans le temps la reconversion de ses plantations pour récolter chaque année à peu près la même superficie.

Chaque année il gagne environ 2 000 000 F.CFA, ce qui lui permet de dégager suffisamment d'argent pour investir dans ses plantations.

\* 2ème exemple : Monsieur A.Y., 56 ans.

Cet exploitant possède actuellement 15 ha de vieux caféiers; il en possédait 23 ha auparavant et il a récolté 8 tonnes de cafés en 86.

En 1978, il arrache 4 ha de vieux caféiers pour planter du café sélectionné. Jugeant qu'il s'agit d'un échec, il les arrache en 1983 pour planter du palmier à huile. En 1984, il arrache 4 hectares, qu'il destine aussi au palmier. Mais 1 ha seulement est planté, car l'augmentation des prix l'incite à planter le reste en manioc (TAB.3).

Cet exploitant ne recèpe pas son café, car il trouve que cela est trop fatiguant et demande trop de main-d'oeuvre. Après ses essais infructueux pour planter du café sélectionné, il préfère reconvertir ses vieilles caféières en palmier et hévéas. Sur les 13 ha de vieux caféiers qui lui reste, il va continuer à arracher les moins productifs. Il est intéressé par les plantations de palmier, car elles lui assurent des revenus mensuels.

L'exploitant que j'ai suivi pendant cette étude, Monsieur B. fait partie de cette catégorie d'exploitants.

## 2) Le 2ème type d'exploitants.

Il est caractérisé par les exploitants qui consacrent environ 5 à 10 ha à la culture du café, c'est-à-dire qui récoltent entre 2 et 4 tonnes de café par an. Ces revenus leur permettent à peine de dégager de l'argent pour reconvertir leurs plantations. En général, ils recèpent petits à petits leurs caféiers, 1 ha ou 2 ha, et aspirent à planter du palmier soit sur leurs anciennes caféières ou à la place du manioc (voir exploitation de Monsieur A;), mais en petites quantités, car ils n'ont pas assez de terres.

\* 1er cas : Monsieur C.A, 45 ans ayant récolté 3, 6 tonnes de café sur environ 6 ha.

Cet exploitant n'a jamais recépé ses caféiers car il attendait les résultats du recépage chez les autres exploitants. Il n'osait pas s'aventurer dans une pratique dont il n'est pas sûr. Il pense commencer l'année prochaine.

Par contre, il a planté 3 ha de palmier, dont deux sont en production, sur 2 ha de vieilles cacaoyères et 1 ha de friche. Il a attendu d'obtenir assez de revenus monétaires avec son palmier pour pouvoir toucher à ses vieilles caféières.

### 3) 3ème type d'exploitants

Il compose plus d'un tiers des exploitants du village et la plupart ont une double activité, jeunes travaillant à Abidjan par exemple ou femme seule à la tête d'une exploitation.

Avec 500 à 1500 kg de café, soit 100 000 à 300 000 F dont on soustrait un tiers pour l'abousan, soit 66 000 à 200 000 F.CFA par an, il leur est difficile d'investir dans la reconversion de leur exploitation.

\* 1er exemple : Madame A.N.

Ayant hérité 5 hectares de son grand-père, cette femme dirige elle-même son exploitation, qui lui permet de vivre et de payer la scolarisation de son unique fille.

Elle possède 2 ha de caféiers qu'elle a plantés elle-même en 1962 et qu'elle recèpe petit à petit. Mais ayant peu de terre, elle attend que la partie recépée entre en pleine production pour continuer le recépage.

En 1986, elle a récolté 1400 kg de café, soit un rendement de 700 kg à l'hectare, supérieur à la moyenne, sans doute parce que la caféière est plus récente.

Trois ha sont destinés aux cultures vivrières, surtout au manioc. Comme elle tient à réaliser une jachère de 2 ans, elle ne peut cultiver qu'un ha par an.

Parallèlement, elle se livre à des activités de transformation, attiéké et huile de palme. Chaque semaine elle produit en 2 fois 40 litres d'huile, qu'elle vend à 500 F.CFA le litre à une cliente qui vient d'Abidjan.

Pour 20 l d'huile elle achète 9 régimes de graines à 3000 F.CFA ce qui lui laisse un bénéfice de  $7000 \text{ F.CFA} \times 2 = 14.000 \text{ F.CFA}$  par semaine.

\* 2ème exemple = Monsieur K.A., 28 ans.

Il travaillait à Abidjan comme aide-magasinier. A la mort de son père, paralysé depuis 1980, il reprend l'exploitation en 1984.

Il possède environ 7,5 ha de terre, dont 5,5 ha de café et 2 ha de vivrier. La caféière était ancienne et partiellement détruite, faute d'entretien.

Comme Monsieur K.A. n'a pas d'argent pour payer les manoeuvres, que ce soit pour le recépage du café ou l'entretien des

parcelles, il a donné ses terres à nettoyer (les caféières sont noyées dans les mauvaises herbes) à des Gouro (manoeuvres originaires du Centre de la Côte d'Ivoire) qui, en échange du travail rendu, ont le droit d'utiliser la terre pendant une campagne et donneront à l'exploitant 1/3 de la récolte produite sur ses parcelles. C'est l'unique moyen qu'il lui reste pour remettre l'exploitation sur pied.

Aussi, après avoir récolté les 1,5 ha de vieux caféiers en production en 85-86, ce qui lui a rapporté 789 kg, il a donné la parcelle à recéper au Gouro qui y a planté de l'igname et des tomates.

Il a donné à ce même Gouro à défricher environ 1 ha de jachère où il a planté de l'arachide qui enrichira la terre, et du maïs. Sa mère va y planter du manioc que le Gouro entretiendra.

Avec le peu d'argent qu'il a obtenu grâce au café, il a payé des manoeuvres pour arracher 2 ha de cafés complètement abandonnés pour planter du palmier.

Il pense reprendre son emploi à Abidjan pour investir dans deux hectares de cafés sélectionnés qu'il espère planter sur une caféière abandonnée. Il reviendra alors au village le samedi pour s'occuper de son exploitation.

Les 1,5 ha restant sont cultivés par lui-même et par sa mère en cultures vivrières.

Cette exploitation n'est pas autonome à l'heure actuelle. En outre, l'exploitant a plusieurs frères à l'école, plus ou moins pris en charge par des parents. Sa femme et sa mère produisent de l'attiéké mais ils ont du mal à "joindre les deux bouts". En attendant que les palmiers et les cafés recépés entrent en production, les cultures vivrières ne suffiront pas à nourrir la famille.

### 3ème PARTIE : ETUDE DES DIFFERENTS NIVEAUX DE DECISIONS

A partir des éléments recueillis lors des entretiens avec les exploitants et du suivi quotidien de leurs exploitations, se dessine une certaine logique dans leur fonctionnement. Au préalable, il est nécessaire de formaliser les objectifs de l'exploitation à long terme.

Je les ai définis ainsi :

- le niveau de vie recherché concrétisé par un taux de scolarisation des enfants très élevé, et les dépenses sociales occasionnées lors des fêtes et des funérailles.
- l'autoconsommation de la famille.
- la reproduction de l'exploitation caractérisée par les charges d'exploitations (dépenses en main-d'oeuvres, intrants).
- la succession de l'exploitant.

Grace à l'étude du budget annuel des exploitations, on peut déceler ces objectifs. Se pose alors la question des moyens que se donnent les exploitants et leurs épouses pour atteindre leurs objectifs, c'est-à-dire leurs stratégies.

"Cette stratégie à moyen terme leur permet de tirer partie des possibilités de l'environnement physique, économique et social. C'est la mise en place d'un système de production". (3) Il est caractérisé par un choix d'assolements cultureux, un calendrier agricole, et une utilisation spécifique de la main d'oeuvre étrangère et familiale. Ceci, tout en essayant de s'adapter aux contraintes qui pèsent sur les exploitations de la région (saturation foncière, baisse de la fertilité des sols, non participation des scolaires aux travaux agricoles).

Cette stratégie doit être mise en oeuvre au jour le jour, par les décisions tactiques qu'entreprennent les agriculteurs, à partir des moyens qu'ils ont conjonctuellement ; situation financière, possibilités d'accès à la main d'oeuvre étrangères, état général du milieu physique, cours des productions agricoles... C'est ainsi que l'on peut définir le court terme, c'est-à-dire les tactiques que nous dévoile le suivi quotidien de chaque exploitation.

Au niveau de la stratégie, j'ai distingué plusieurs types de facteurs intervenant dans l'analyse de fonctionnement:

- facteurs économiques : la rentabilité des cultures, la fiabilité de leur cours, les possibilités pour les vendre, leurs avantages.
- les habitudes alimentaires et l'importance de l'autoconsommation.
- les disponibilités en main d'oeuvre et les différents moyens pour l'utiliser.
- l'influence de la politique gouvernementale.
- les caractéristiques agronomiques des plantes cultivées.

Au niveau de la tactique, on verra que beaucoup d'éléments conjoncturels influent sur les prises de décisions.

(3) : voir HOUZIAUX.

Tout en sachant qu'une part des décisions que prennent les exploitants relève de la tradition et n'est pas consciemment explicitée, cette grille de lecture permettra peut-être d'appréhender les différents niveaux de décisions dans les deux exploitations.

### I La finalité : les buts à long terme des exploitations.

Depuis l'introduction de l'économie de plantation dans l'économie agricole, les exploitations sont fortement monétarisées. La finalité des exploitations se dévoile principalement à travers l'utilisation de l'argent, c'est-à-dire le budget de ces exploitations.

#### A. La scolarisation des enfants

##### 1) Présentation du budget destiné à la scolarisation.

a) Monsieur A (70 ans) possède 15 enfants de ses deux épouses. Tous sont allés à l'école, jusqu'au secondaire pour la plupart. Actuellement il en a 8 scolarisés, les autres étant déjà dans la vie active ou femmes au foyer.

- 2 sont au lycée, dont 1 dans un lycée privé payant,
- 5 sont au collège,
- une fille est dans une école de couture.

Les charges d'entretien, logement et nourriture, prennent une place assez importante dans le budget. Certains sont logés chez des tuteurs.

Le chef d'exploitation et ses deux épouses dépensent environ 500 000 FF.CFA par an à cet effet. La scolarisation constitue la part la plus importante dans le budget dépense : une part importante est payée par le chef d'exploitation grâce au café, dont une partie est prise sous forme d'un emprunt à la BNDA (Banque Nationale du Développement Agricole) à raison de 70 000 CFA sur 3 mois à 12,5 %.

L'autre partie est payée par les épouses grâce à leur budget personnel constitué par les bénéfices de l'attiéké et du manioc provenant de leurs propres parcelles. C'est pour cela qu'à certaines périodes de l'année (vacances d'été) elle font beaucoup d'attiéké pour payer les importants frais de scolarité du mois de septembre.

L'importance de ce budget-dépense pose de gros problèmes quant au fonctionnement de l'exploitation ; dès avril 86, l'argent du café a déjà été épuisé à cet effet pour payer les manoeuvres. Dans les trois mois suivants, ce sont les femmes qui se sont occupées des dépenses de l'exploitation. C'est pour cela que Monsieur A. a décidé de planter plusieurs hectares de palmier pour bénéficier de revenus mensuels.

b) Monsieur B (70 ans) a une unique épouse et 5 enfants. Actuellement il n'a à sa charge que deux élèves, et son petit fils de 11 ans qui vit à ses côtés. Monsieur B. ne consacre qu'une partie de son budget à la scolarisation de ses enfants. Plus aisé que Monsieur A. (6,2 tonnes de café contre 2,8 tonnes, Monsieur B. a pu payer une scolarisation plus poussée à ses enfants. Mis à part son fils aîné, planteur dans son village d'origine, tous les autres ont suivi une formation supérieure. Il a même envoyé un fils faire ses études au Togo, puis en France,

après lui avoir payé ses études secondaires dans un lycée privé d'Abidjan qui lui revenaient à 380.000 CFA par an !

Cette forte scolarisation paraît être une caractéristique de l'ethnie Attié :

"Le pays Akyé est caractérisé par une très forte scolarisation. C'est une des régions de Côte d'Ivoire qui a le taux de scolarisation le plus élevé. Chaque village Akyé a son école. Les centres les plus importants ont au minimum trois écoles" (4).

L'école a été construite grâce à une partie des bénéfices du café versée au G.V.C. (Groupement à Vocation Coopérative).

## 2) Origine de cette forte scolarisation

Plusieurs hypothèses sont à envisager, dont certaines ont été confirmées par les exploitants eux-mêmes.

### a) L'héritage

Dian Boni (4) et Affou Yapi (5) expliquent que le système de parenté matrilineaire-patrilocal, système caractérisé par le fait que les enfants vivent dans le lignage de leur père, mais héritent de celui de leur mère, serait à l'origine du désintéressement des garçons pour les travaux agricoles.

"Une des conséquences les plus importantes de l'incompatibilité du système d'héritage traditionnel avec l'économie de plantation, c'est que les enfants travaillent de moins en moins avec leur père de son vivant, sachant qu'à la mort de celui-ci, ils seront frustrés du fruit de leurs efforts...

Cette attitude des enfants se combine avec la tentance à l'extension des plantations pour favoriser le recours à une main d'oeuvre étrangère à l'unité domestique...

Malgré l'adoption du Code civil ivoirien, en 1964, qui fait du fils le seul héritier, on observe encore dans les villages Akyé des adaptations ou des mixages entre système d'héritage Akyé et système ivoirien" (5).

L'étude des deux exploitations montre bien l'ampleur de ce phénomène. Monsieur A n'a aucun fils sensé reprendre l'exploitation. Seule sa fille aînée âgée de 40 ans est restée vivre dans l'exploitation. A part un fils plus ou moins désœuvré à Abidjan, tous les autres travaillent ou poursuivent leurs études. Monsieur B, quant à lui, a son fils aîné déjà planteur dans un autre village qui pourrait reprendre en main l'exploitation à la mort de son père.

### b) Une agriculture fortement monétarisée

Tout en étant une conséquence de la monétarisation de l'agriculture, la part importante du budget consacré à la scolarisation, pousse en même temps les exploitants à cultiver de plus en plus de cultures de rente pour faire face à ces dépenses. Monsieur A, par exemple est motivé pour planter jusqu'à 5 ha de palmier à huile au détriment des cultures vivrières, ces premiers lui procurant plus d'argent pour payer la scolarisation de ses enfants.

(4): voir Dian BONI ; (5): voir AFOU YAPI. p. 100.

### c) La proximité d'Abidjan

Effet difficilement quantifiable, la proximité d'Abidjan, grâce à ses éventuelles possibilités d'emplois pour les scolarisés, que ce soit pour les filles (couture, secrétariat) ou les garçons, (fonctionnaires...) peut avoir des effets sur les décisions qui poussent les exploitants à scolariser les enfants jusqu'au secondaire.

### d) Un héritage vieillesse

Scolariser ses enfants peut être un investissement à long terme. Aider leurs parents, une fois trouvé un emploi, paraît être le but de nombreux jeunes gens et jeunes filles, même si une fois en ville, beaucoup oublie le village au grand regret de leurs parents.

Dans certaines ethnies, la solidarité communautaire paraît très forte comme chez les Ebriés. Chez eux les fils envoyés en ville sont tenus de verser tous les mois une certaine somme à leur famille.

### e) La déconsidération du travail agricole

La Basse Côte d'Ivoire a un milieu écologique et physique apte à produire des cultures permanentes, et a accès à une main-d'oeuvre affluant en grand nombre des pays sahéliens (Mali et Burkina). Cette dernière a permis un désengagement quasi total des enfants envers l'exploitation agricole. Cette déconsidération d'un travail pouvant être exécuté sans problèmes par des manoeuvres s'est accentuée avec le temps.

Parallèlement, d'autres facteurs peuvent intervenir, bien que leur interprétation doit être étudiée avec précaution.

Autrefois lorsque les AKAN arrivèrent en Côte d'Ivoire vers le XVIIIe siècle pour constituer au contact d'ethnies autochtones d'autres ethnies dont celle des Attié, l'agriculture jouait un rôle secondaire, et, était prise en charge par les femmes.

"Le travail de la terre est ici tenu en piètre estime : banane, cacao, café, les plantations aménagées depuis la seconde guerre mondiale sont laissées aux soins de manoeuvres venus de fort loin, la plupart du Burkina. Jadis, les seuls passe-temps convenables étaient la recherche de l'or, le trafic des esclaves, et surtout les escarmouches avec les voisins. La chasse aux têtes était en honneur et les jeunes gens n'accédaient à la dignité d'adultes, qu'après une telle expédition..." (6).

"Peu soucieux du travail de la terre, aujourd'hui laissé à des manoeuvres, les Attié ont bien accueilli l'école, où ils voyaient un moyen d'accéder à des bribes de pouvoir, un moyen aussi pour les jeunes d'échapper au monde clos du village. La scolarisation est ici très poussée, puisque sur 100 enfants d'âge scolaire, on compte 97 élèves dont 60 garçons (6).

(6) : voir D. PAULME p. 206 et 245.



## B. La reproduction de la force de travail de la famille et la reproduction de l'exploitation.

### 1) L'autoconsommation.

#### a) Le calendrier alimentaire

L'étude du calendrier alimentaire pendant les mois de mars, août, mai et juin a permis d'apprécier la part importante de l'autoconsommation familiale.

L'alimentation de base constituée par le foutou de manioc et de banane plantain, l'attiéké et en moindre importance l'igname, est en année normale complètement produite par l'exploitant et ses épouses.

D'après les deux schémas ci-contre (n° 3 et 4) dressés à partir des enquêtes, on remarque l'importante dépense en banane plantain, entre 2500 à 4000 F.CFA par semaine dans les deux exploitations. En effet, suite à la sécheresse de la fin 1985, les bananiers n'ont pas produits. Il faudra attendre le mois de novembre pour recommencer à récolter, trois mois étant nécessaires après la saison des pluies pour que les bananes atteignent leur maturité.

Cependant, mise à part cette année et les mois où il y a une baisse de la production bananière, la part des cultures autoconsommées demeure importante. En 1977 V. Amagou (?) estimait cette part à 80 % en Basse Côte d'Ivoire.

On remarque cependant que parfois le riz est consommé, donc acheté, car aucun des deux exploitants n'en produit. C'est surtout à l'occasion des repas réunissant beaucoup de personnes, fêtes, période des vacances scolaires, ou de gros travaux agricoles nécessitant beaucoup de main d'oeuvre, qu'on le consomme. Lors de ces repas, il devient très onéreux de faire du foutou banane (au cas où l'on doit acheter ces dernières, et de plus, i nécessite beaucoup de temps de préparation.

L'igname lui aussi est parfois acheté lorsque les greniers sont épuisés.

Quant au manioc il est complètement autoconsommé. Il constitue le repas des manoeuvres dans les champs, qui le consomment braisé, et celui de la famille et de ces premiers sous forme de foutou que l'on mélange à la banane.

La seconde partie du budget alimentaire est constitué par les dépenses en poisson et viande, plus les dépenses éventuelles en boissons lors des fêtes.

L'analyse des pesées de manioc pendant 1 mois dans les deux exploitations (TAB. 5), laisse déceler de grandes différences quant à la ration de chacun quotidiennement. Le manioc pesé est uniquement destiné au foutou du repas du soir.

Chez Monsieur A. on remarque que le poids de manioc non épluché est de 1 kg par personne et par jour (uniquement pour le repas du soir).

DEPENSES ALIMENTAIRES HEBDOMADAIRES

MONSIEUR A

MONSIEUR B

FRANCS C.F.A.

15 000

10 000

5 000

2 000

1 000

0

4 1 2 3 4 1 2 3 4 1 2 3 4

M AVRIL MAI JUIN

4 1 2 3 4 1 2 3 4 1 2 3 4

M AVRIL MAI JUIN

BOISSONS

LEGUMES

VIANDE POISSON

RIZ

ATTIEKE (SEMOULE DE MANIOC)

ISANANE PLANTAIN

d'après enquêtes journalières effectuées  
par moi-même

1 F.C.F.A. = 0,02 FF



La préparation du "Foutou".

Base de l'alimentation des Attié, le foutou est une pâte de banane plantain mélangée avec du manioc.

On le consomme avec une sauce au poisson ou à la viande.



Un grenier à Manioc.

Le manioc ne se conserve pas plus qu'une semaine une fois récolté. On peut les laisser en terre plusieurs mois, voire une année.



Un grenier à igname: Une fois récoltée, l'Igname peut se conserver sur des claies pendant deux années.

Chez Monsieur B. par contre, la présence de nombreux manoeuvres (entre 3 et 7) perturbe les données. En effet, pendant plusieurs jours, l'épouse de Monsieur B. a acheté du riz pour les nourrir car elle ne pouvait faire du foutou pour 17 personnes. Mais il arrive qu'elle utilise autant de manioc les jours où elle n'achète pas de riz, pour un même nombre de bouches à nourrir. La moyenne par jour et par personne est de 0,53 kg.

La différence de poids de manioc consommé entre les deux familles est à rechercher à la fois dans la présence des manoeuvres chez Monsieur M.B., et dans celle des deux épouses chez Monsieur A. préparant chacune du foutou pour elles-même et pour leurs enfants. Chez M.B., il n'y a qu'une femme pour assurer l'alimentation de la famille et des manoeuvres.

Si on prend une moyenne de 0,75 kg/personne/jour à laquelle il faut rajouter le poids de manioc consommé dans les champs par les manoeuvres pour le repas de midi, et la part de manioc consommée sous forme d'attiéké on peut tenter d'estimer la superficie minimale nécessaire à l'autoconsommation du manioc. On peut prendre le nombre de 13 personnes mangeant chaque jour en moyenne durant l'année (chiffre à moduler en fonction de la présence d'enfants en bas âge):

$$(0,75+pm+pa) \times 13 \times 365 = 4\ 745\ Kg + 3\ 559(pm+pa).$$

avec pm = poids de manioc consommé par les manoeuvres

p.a. = poids de manioc consommé sous forme d'attiéké

si on prend comme moyenne de rendement pour le manioc 7t/ha, on peut estimer qu'il faut au minimum 0,5 ha voire 0,75 ha par an et par famille pour l'autoconsommation. Il faut multiplier ce chiffre par le nombre d'années de jachères (1 à 2 ans), soit 1,5 à 3 ha par famille.

#### b) Le calendrier agricole en relation avec l'autoconsommation

L'étude du calendrier des cultures autoconsommées (shéma n° 6) élaboré depuis 1984 à partir des enquêtes effectuées en 1984 (par l'O.R.S.T.O.M.) et en 1986 (par moi-même), ne permet pas de decaler de périodes de "soudure" pour le manioc qui est totalement autoconsommé, tandis qu'il en existe pour l'igname et la banane plantain.

En ce qui concerne le manioc, les exploitants réservent chaque année des parcelles que les femmes travaillent elles-mêmes, une partie est réservée à l'autoconsommation de la famille et des manoeuvres, l'autre au manioc qu'elles transformeront en attiéké. Ils s'assurent d'une superficie suffisante pour l'alimentation annuelle, en échelonnant les périodes de mise en cultures et de récolte, en cumulant des variétés à cycles différents (6 mois pour l'Akama, 9 mois pour le Zoglo, et 12 mois pour le Bonoua rouge), ceci afin de satisfaire l'alimentation familiale. Les surplus sont vendus.

En général, les parcelles destinées à l'autoconsommation sont distinctes de celles destinées à la vente (surtout en 1984 où les exploitants sont intervenus dans leur plantation). Elles sont prises en charge par les femmes dans le cas de l'exploitation de Monsieur A. mais aussi par Monsieur B. lui-même.

De même, les parcelles cultivées en cultures vivrières par les manoeuvres sous contrat d'abousan (2/3 pour le manoeuvre dans

ce cas) et d'abougnon, participent de manière non négligeable à l'autoconsommation. Mais on remarque chez Monsieur A. que le manioc destiné à l'alimentation des manoeuvres durant la récolte du café provient de parcelles moins productives, où le manioc est de moins bonne qualité.

Il y a cependant, comme en mai et juin 86 un problème de manque de manioc pour les épouses de Monsieur A. pour la confection de l'attiéké. Bien qu'il y ait du manioc suffisamment sur l'exploitation, les femmes si elles veulent faire de l'attiéké ne peuvent en récolter que sur leurs parcelles non destinées à l'autoconsommation de la famille. Cette année, le chef d'exploitation ne leur a pas octroyé beaucoup de terre, car il les destine à ses plantations de palmier.

## 2) Les charges d'exploitation

Le principal facteur de production, la terre, appartient aux exploitants, en l'absence d'un système de location des terres.

Le budget constitué par les charges d'exploitation est destiné uniquement au paiement des manoeuvres, unique source de travail, en l'absence de toute mécanisation. Rarement, les exploitants achètent des engrais pour les cultures de rente, à la fois par manque d'argent, mais aussi d'encadrement.

"... Par ailleurs, le prix des productions intermédiaires et des biens d'équipement sont élevés et ont tendance à augmenter au rythme d'inflation des pays développés. Ainsi les paysans n'ont pas les moyens d'autofinancer leur entreprise. Ce qui les défavorise plus, c'est leur ignorance vis-à-vis des diverses possibilités et modalités d'accès aux prêts bancaires liés à leur domaine d'activité" (8).

Chez les deux exploitants, les charges sont très différentes car liées principalement à leurs revenus monétaires.

### Etude des dépenses en main d'oeuvre des deux exploitants depuis 1984

En reprenant le calendrier agricole reconstitué pour les deux exploitations depuis 1984, j'ai essayé d'évaluer les besoins en main d'oeuvre pour chaque parcelle en me basant sur :

- les normes de temps de travaux établis par le Memento de l'agronome (9)
- le temps de travaux que j'ai calculé auprès des deux exploitations durant les 3 mois de suivi
- la part des travaux effectués par la famille par rapport à celle effectuée par les manoeuvres. J'ai pris les mêmes pourcentages de répartition des travaux agricoles exécutés en 1984 durant l'enquête.

Tout en étant approximatif, ces chiffres permettent de donner une idée quant à l'importance du coût des charges d'exploitations ainsi que de leur irrégularité d'une année sur l'autre.

A ces temps de travaux, j'ai attribué :

- 500 FCFA pour un journalier nourri
- 9000 FCFA pour le sarclage d'un ha effectué par un contratier.

(8) : voir AFOU YAPI p. 17 ; (9) : voir Memento de l'Agronome.

Tableau n° 7 - A

COUTS EN MAIN - D'OEUVRE CHEZ MONSIEUR A. DE 84 à 86

Nombres parcelles (voir parcellaire)	Défriché + dessouchage	Buttage piquettage	Plantation	Sarclage	Récolte	TOTAL Journées - manoeuvres
<b>Année 1984</b>						
MANIOC C III 3,3 ha à planter	fait par manoeuvre 15j x 3,3 x 500 = 25 000 F.CFA	fait par manoeuvre 7j x 3,3 x 500 = 11 550 F.CFA	fait par la famille + quelques uns par manoeuvre 10 x 3,3 = 33 dont 6 par manoeuvre 6 x 3,3 x 500 = 10 000	3 sarclages/ou 2 sarclages en 84 9000(ha)x3,3x2 = 70 000 1/3 fait par famille	fait par famille grande consommation par manoeuvre pour vente. Ventes surtout en 85	= 116 500 CFA
1,20 ha à récolter	-	-	-	1 sarclage 9 000 CFA x 1,2 =	6 bûchées vendues 6 x 5 000 = 30 000	= 40 800 CFA
0,5 ha à planter par épouse	15j x 0,5 x 500 = 4 000 CFA	7j x 0,5 x 500 = 2 000 CFA	fait par épouses	-	-	= 6 000 CFA = 122 500 CFA
GI 0,5 ha	Manioc sur vieux café planté par Gouro qui a recepié Abougnon					GRATUIT
GI-15 0,15 ha	Manioc + Igname sur café recepié fait par manoeuvre Abougnon					GRATUIT
Igname GI II 4 et 12 = 0,16 + 022	donne 9 à Gouro donne un peu igname à Akawa					GRATUIT
Café 8 ha en production	-	-	-	2 sarclages par Abousan 1 sarclage paye par COP 9 000 CFA/ha = 9 000 x 8 = 72 000	part par Abousan	72 000 CFA
Tout ce qui est vivrier d'autoconsommation banane, manioc, piments est fait par les femmes ou Abougnons						
TOTAL dépenses 1984						194 500 CFA
<b>Année 1985</b>						
Café 7 ha	-	-	-	2 sarclages Ab 1 sarclage m.c. 9 000 x 7 = 63 000	par Abousan	63 000 CFA
Manioc GI II 1-2 3,3 ha à récolter	-	-	-	1 sarclage 9 000 x 3,3 = 30 000	? 12 bûchées 60 000 CFA	75 000 CFA
GI II 3-4 = 0,30 ha à planter	après igname et manioc fait par épouses pas de nettoyage				2 sarclages 9 000 x 0,3 x 2 = 5 400 CFA	
GI II 5-7 = 0,65 ha	donnés à Abougnon qui a planté igname + manioc					GRATUIT
GI II 11-0,22 ha	0,22x15x500 = 1 750 CFA	battes d'igname déjà faits par épouses			par épouses	= 1 750 CFA
GV-1 1 ha	donné à Abougnon qui a recepié et planté manioc + igname					TOTAL année 85 = 150 000 F.CFA
Igname GI II-9-0,26ha	0,26 x 10 = 2,6 x 500 = 1 300 CFA	faite gratuite par COP pour familiariser		par lui-même	?	= 2 000 CFA
GI II-10-0,33 ha	donné à du village		lui a donné 4 brouettes			
GI-16-0,32 ha	0,32x15x500=2500		30x0,32x500=5500		donné à femme du village	= 7 500 CFA

Tableau n° 7 - B

<b>Année 1986</b>						
Manioc GI II à récolter 4-0,16	6					1 bûchée 5 000 CFA 1 bûchée 5 000 CFA Récolte ? 2 bûchées 10 000 F.CFA
8						5 000 CFA 5 000 CFA 10 000 F.CFA
à planter 9-0,26	après igname pas de nettoyage			lui même	pas encore sarclé	récolte pour auto consommation
11-0,22					1 sarclage = 9 000 x 0,22 = 2 000 CFA	2 000 CFA
GV 1					sarclage par Abougnon	récolte 1/2 pour autoconsommation
GI 16	après igname					22 000 CFA
<b>IGNAME</b>						
GI II 1 et 2 1,5 ha	donné à 5 manoeuvres en échange du nettoyage de ses parcelles et entretien de ses quelques palmiers. Ils donneront un peu d'ignames.					GRATUIT
GI II 2 0,5 ha	donné à femme du village lui donnera un peu d'ignames					GRATUIT
GI II 8-0,29	6 000 F.CFA	Gratuitement par aides familles du village	lui-même	?		6 000 F.CFA
GI 16						manoeuvres ou épouses
GV 1						manoeuvres ou C.U.P.
<b>PALMIER</b>						
GI II 3,4 1,1 ha	25 journées dont 18 000 contrats = 22 500 F + cède une parcelle à planter de maïs en échange de W 2e nettoyage 12 000 F.CFA	fait par 7 aides familiaux. dépenses nourritures = 3 000 F.CFA + 1 000 CFA en transport en cadreur	fait par 5 aides familiaux 9 journées = 3 000 F. dépenses nourritures	3 sarclages par an 3 x 15 000 CFA = 45 000 + 1 000 CFA	20 journées de W par an qd en production	8 000 F.CFA
CAFE GI 15-0,6 ha				1 sarclage 7,6 ha. x 9 000 = 68 400F.		68 400
GV 3 ha GI IV 4 ha				2 sarclages par abousan		185 000 F.CFA

Numéros des parcelles (voir parcellaire)	Défriche + dessouchage	Buttage	Plantation	Sarclage	Récolte	TOTAL payé aux manoeuvres
Année 1984 MANIOC GII 4,4 ha à planter GIII 3,15 ha à planter GII 3-0,3 ha à récolter 5-0,15 à récolter GIV 1 ha à récolter	151 x 7,5 110 x 500 CFA = 55 000 CFA fait par manoeuvres	10j x 7,5 75 x 500 CFA = 38 000 F.CFA	10j x 7,5 = 75 j 35 aides familia. = 40j x 500 CFA = 20 000 F.CFA	10 x 2 x 7,5 150 journées 2/3 fait par man. 9 000 x 7,5x2x07 = 90 000 F.CFA 9 000 x 0,33 = 3 000 F.CFA 0,15 x 10 = 1,5j peut être fait par les femmes 1 x 9 000 F.CFA = 9 000	autoconsommation	203 000 F.CFA 3 000 F.CFA 9 000 F.CFA
IGNAME GII 5-0,15 GIII - 0,5	après récolte manioc 20 x 0,5 x 500 5 000 F.CFA	0,15 x 30j x 500 2 500 F.CA 30 x 0,5 x 500 7 500 F.CFA	COP lui-même 12j x 0,15 = 2 jours COP lui-même 12 x 0,5 = 6 jours	80 x 0,15 x 500 = 6 000 F.CFA 80 x 0,5 x 500 = 20 000 F.CFA	-	8 500 F.CFA 32 500 F.CFA
CAFE 13 ha				2 sarclages par Abousan 1 sarclage COP 9 000 x 13 = 117 000 F.CFA	par Abousan	117 000 F.CFA
TOTAL 84						400 000 F.CFA
Année 1985 MANIOC GII 4,4 ha à récolter GIII 3,15 GIV 2 et 3-2 ha à planter GIII 1-3,15 ha 2-0,5 ha	15j x 2 ha x 500 15 000 F.CFA après igname	buttage 10j x 2 x 500 10 000 F.CFA	10j x 2 = 20 j 10j (COP) 10j(m) x 500 = 5 000 F.CFA 10 x 0,5 = 5 j lui-même	1 sarclage 2/3 fait par man. 9 000 x 7,5 x 0,7 = 47 000 F.CFA 2 sarclages 2/3 fait par manoeuvres 2 x 9 000x2x0,70 = 23 000 F.CFA 1 sarclage 2/3 fait par m.o. 3,15x9 000 x 0,7 = 20 000 F.CFA 2 x 9 000x0,5 x 0,7 = 6 000 F.CFA	20 bûchées 100 000 F.CFA pas récolté autoconsommation	147 000 F.CFA 53 000 F.CFA 20 000 F.CFA 6 000
IGNAME GII 3 0,3 ha GII 5-0,15	20jx0,3x500 = 3 000 F.CFA	30jx0,3x500 = 5 000 F.CFA	12j x 0,3 = 4 jours COP lui-même	80 x 0,5 = 40j 30 x 500 = 1 000 F.CFA	-	23 000 F.CFA
CAFE 12 ha 2 ha		recepape 13 000 x 2		2 sarclages par Abousan 1 sarclage COP 9 000 x 12 = 108 000 F.CFA	par abousan	108 000 F.CFA 26 000
TOTAL						382 000 F.CFA

Tableau n° 7-D

Année 1986 MANIOC GII 41-0,3 ha 42 - 1 ha	donné à travailler fait par manoeuvre 12 x 500 = 6 000	à son neveu et son épouse 7 x 500 = 3 500	épouse 0,5ha donné à belle soeur 0,5ha planté par 9 journées dont 6 pa. manoeuvres 6 x 500 = 3000 CFA	fait gratuite par manoeuvre qui a planté le maïs en 1987 fait gratuitement par la manoeuvre qui a planté du maïs dans le manioc 2 sarclages 9 000x0,32x2 = 5 000 FCA		6 000 F.CFA
43 = 1ha 2 = 0,32 ha qqs manioc dépenses avec maïs et condiments 4 = 1 ha	fait par manoeuvre 12 x 500 = 6000 plante juste après récolte d'igname 12 x 500 = 6 000	fait par petite camarade par COP 7 x 5 = 3 500	fait par petite camarade 9 journées dont 6 par manoeuvre 6 x 500 = 3 000	fait gratuitement par la manoeuvre qui a planté du maïs dans le manioc 2 sarclages 9 000x0,32x2 = 5 000 FCA 3 sarclages 1 an dont 2 en 86 9 000 x 1 x 2 = 18 000 F.CFA 1 sarclage en contrat = 17 000 F.CFA	en 87 en 87 en 87	5 000 F.CFA 30 500
GIV - 2ha GIII = 3,15					pour autoconsommation une partie récolté 10 bûchées x 5 000 = 50 000 F.CFA	17 000 50 000 F.CFA
IGNAME GII 1 = 0,5 ha	fait par manoeuvre 11j x 500 = 5 500 F.CFA	fait par manoeuvre 30j x 500 = 15 000	21 j faites par COP	22j x 500 = 11 000 F.CFA	en 87	31 500 F.CFA
CAFE GI + GV = 8,52 ha GIII 1,77 1 ha				2 sarclages fait par abousan 1 sarclage fait au COP = 9 000 x 8,52 = 78 000 F.CFA 1 sarclage 28 000 F.CFA + 13 000 F.CFA	fait par Abousan	78 000 F.CFA 28 000 F.CFA 13 000 F.CFA
TOTAL						279 000 F.CFA



Je n'ai pas pris en compte le coût de l'alimentation des manoeuvres journaliers. Les chiffres suivants (TAB. 7) ne représentent que les frais de main-d'oeuvre sans la nourriture.

- a) Chez Monsieur A., ces coûts sont évalués à :
- 194.000 FCFA en 1984
  - 150.000 FCFA en 1985
  - 185.000 FCFA en 1986

L'importance des dépenses effectuées en 1984 s'explique par le nombre d'ha plantés en manioc cette année là grâce à l'aide du frère aîné de l'exploitant travaillant à Abidjan. En effet, cette année ce dernier fut intéressé pour investir dans le manioc voyant l'augmentation des cours de celui-ci. Il paye pendant plusieurs semaines 6 manoeuvres à plein temps. Ce phénomène montre la présence d'une solidarité familiale, mais montre aussi l'intérêt des citoyens vis-à-vis des profits de l'agriculture.

- b) Chez Monsieur B, les coûts en main d'oeuvre furent beaucoup plus élevés :
- en 1984 : 400.000 CFA
  - en 1985 : 382.000 CFA
  - en 1986 : 279.000 CFA.

On remarque le même phénomène que chez Monsieur A. quand à l'importance des frais entrepris en 1984.

Cependant, en étudiant de plus près ces tableaux on remarquera les différences de stratégies concernant l'utilisation de la main d'oeuvre. Monsieur A. utilise beaucoup les contrats de metayage tandis que Monsieur B. paye directement les manoeuvres. Ce sujet sera analysé plus profondément dans le chapitre II.

### 3) Les dépenses sociales

Chez les Attié, les funérailles et les fêtes prennent une place très importante dans la vie sociale, et les exploitants y consacrent beaucoup de temps et d'argent.

L'enterrement du défunt se déroulant le 8ème jour après sa mort, les funérailles peuvent durer 8 à 10 jours pendant lesquelles les parents doivent nourrir et entretenir les invités et parents proches, leur payer le voyage.

La participation aux funérailles constitue un devoir et passe avant les travaux agricoles.

En 1984 les funérailles de la mère de Monsieur A. coûtèrent en tout 338.000 CFA. Chacun dut participer aux frais, mais ce sont les proches qui déboursent le plus et beaucoup contractent des emprunts pour faire face à ces dépenses.

En 1984, grâce au suivi exécuté auprès des deux exploitants :

- Chez Monsieur A :

- . en août il a emprunté 50 000 CFA et dépensé 8000 CFA.

- . en septembre il participa à raison de 10.000 CFA aux funérailles d'un parent.

- Monsieur B

- . en juin a dépensé 8.600 CFA pour les funérailles d'un

parent

en août il a prêté 50.000 CFA pour les funérailles de la mère de Monsieur A

en octobre, il a dépensé 24.800 CFA. De plus pour les funérailles de son oncle il a prêté 200.000 CFA qui devaient lui être remboursés selon les "réussites" de ces funérailles.

Pour les fêtes de fin d'année, de même les dépenses sont très importantes. Monsieur B, par exemple en décembre 85 déboursa 120.000 CFA à cet effet.

#### 4) La succession de l'exploitant

Le but des exploitants est à la fois de permettre la reproduction des moyens de production de l'exploitation, mais aussi de valoriser ce bien pour les générations suivantes.

En l'absence de morcellement des terres par héritage, le fort taux de scolarisation et les rares possibilités d'assurer une succession poussent les exploitants à reconvertir leurs parcelles en cultures de rente ne demandant pas beaucoup d'entretien et pouvant être contrôlées par leurs enfants tout en restant en ville.

## II. Les buts à moyen terme : les stratégies

Pour atteindre les objectifs à long terme qu'ils se sont fixés, les exploitants mettent en oeuvre une stratégie à moyen terme. Cette stratégie se concrétise par des assolements cultureux organisés grâce à un calendrier agricole. Tout changement de ces éléments au cours des années reflète, soit une volonté d'adaptation de l'exploitation à des phénomènes économiques (variation des cours) par exemple ou agronomiques (baisse de la fertilité de la terre suite à occupation trop intensive des sols,...), soit ces changements sont causés par une transformation des objectifs à long terme de l'exploitation...

A partir de l'étude du calendrier agricole et des assolements et rotations de cultures des deux exploitations depuis 1984, j'essayerai d'analyser les raisons qui ont poussé les exploitants à transformer leurs systèmes cultureux.

### A) Présentation des données objectives

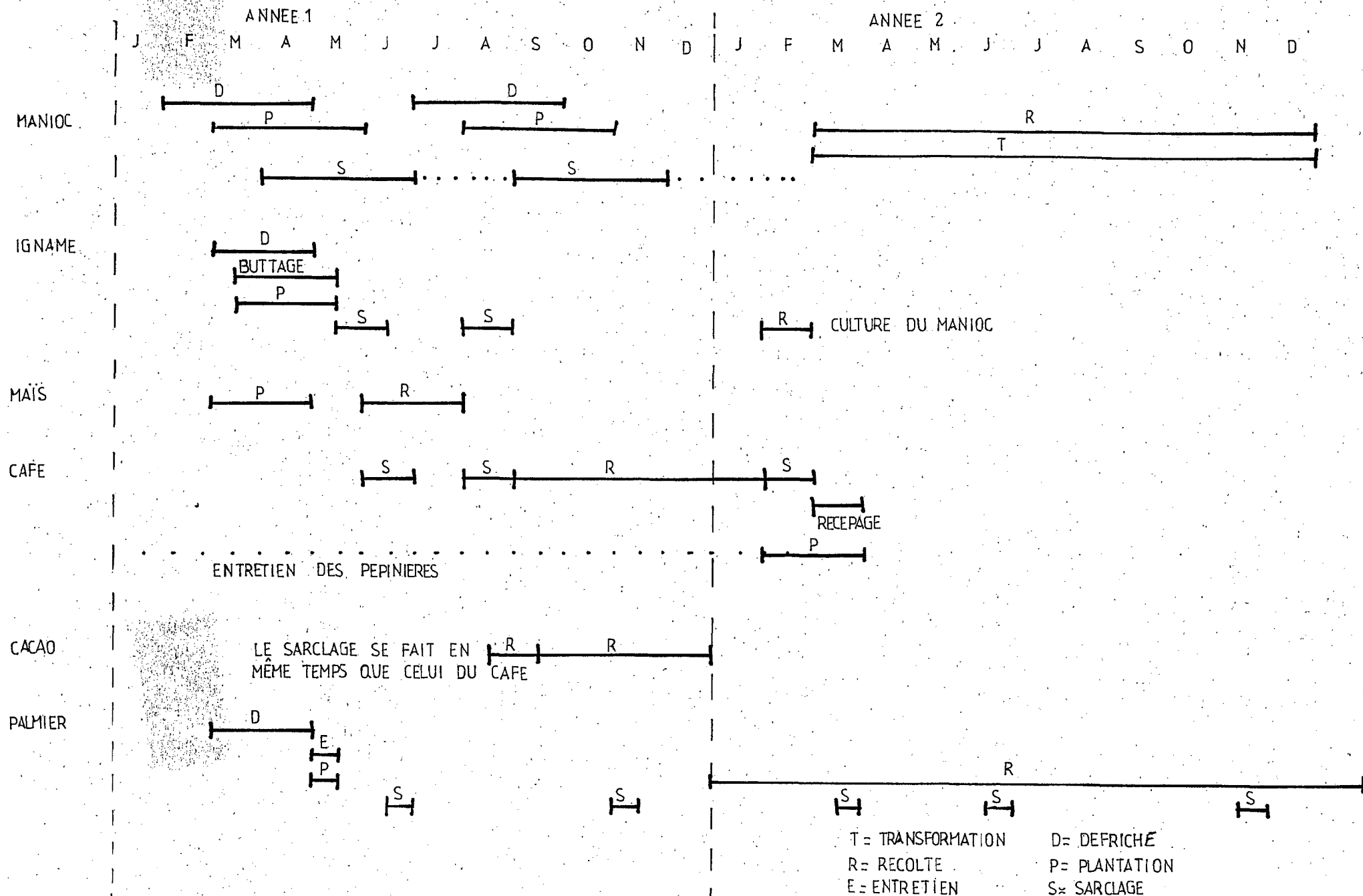
#### 1. Le calendrier agricole

Les plantes cultivées par les exploitants étudiés se répartissent en deux catégories :

- les cultures vivrières constituées par le manioc, l'igname, la banane plantain, le maïs, le taro et les légumes ;
- les cultures de rente industrielles constituées par le café principalement, le palmier et le cacao.

Les nécessités en travail diffèrent selon les types de cultures. En l'absence de toute mécanisation, les cultures vivrières demandent beaucoup de travail en préparation de sols (igname par exemple) et en entretien (les cultures à cycle court sont beaucoup plus sensibles que les cultures pérennes aux mauvaises herbes). En ce qui concerne les cultures industrielles, une fois les investissements de départ exécutés,

# CALENDRIER AGRICOLE GLOBAL



seule la récolte demande du travail, l'entretien aussi lorsqu'il est bien fait.

### a) Les cultures vivrières

#### - Le manioc

A partir des informations de 84 et de 86, on remarque la grande élasticité des dates de plantation du manioc, surtout en 1984 où l'importance des surfaces cultivées a obligé les exploitants à étaler la plantation.

En général, il existe 2 périodes plus adéquates pour la plantation du manioc :

- février-mars-avril, juste avant la grande saison des pluies.
- septembre-octobre, avant la petite saison des pluies.

A partir de leurs disponibilités en temps ou en argent, les exploitants choisissent l'une ou l'autre.

A partir du tableau "temps de travaux pour chaque culture" (tableau n° 8), on remarque l'importance de journées de travail, environ 100 journées à l'hectare réparties ainsi :

- 15 jours pour la défriche (sauf lorsque l'on plante juste après l'igname).
- 7 jours pour le buttage.
- 10 jours pour la plantation.
- 30 jours pour les 3 sarclages.
- 30 jours pour la récolte.

Ainsi avant la saison des pluies, les dépenses en main-d'oeuvre sont élevées, et il est impératif de sarcler le manioc au moins 1 mois après sa plantation, les adventices poussent rapidement dans cette région. On remarque à Attié, contrairement à Débrimou où la monoculture du manioc pousse les exploitants à bien entretenir les cultures, que les cultures vivrières ne sont pas toujours bien entretenues, sauf lorsque c'est un manoeuvre qui doit sarcler les plants de l'exploitant en même temps que les siennes. En effet, le sarclage coûte cher, et toutes les cultures, de rente ou vivrières, doivent être nettoyées à la saison des pluies. Il y a souvent concurrence entre cultures à ce sujet.

Les temps de récolte sont difficilement évaluables. En effet, soit la récolte se fait au fur et à mesure par les femmes pour l'autoconsommation, soit en cas de vente par "bâchée" (404 break) les coûts sont de 5 000 F.CFA par cargaison et la récolte est effectuée par des manoeuvres contractiers. A raison de 4 à 5 "bâchées" par hectare, il faut compter 20 000 à 25 000 F.CFA.

- l'igname: En l'absence d'informations pour 1984, les seuls exemples demeurent ceux de 86.

\* Le cas de Monsieur B. est assez exceptionnel, car il plante son igname (bete-bete = variété tardive) en avril, alors que la majorité des exploitants que j'ai enquêtés, le réalise en juin, à l'époque où la terre ne souffre d'aucune sécheresse.

Ensuite il récolte en février, après avoir effectué 2 ou 3 sarclages à la machette entre temps, dont 1 juste après la plantation.

L'IGNAME : une culture demandant beaucoup de travaux  
de préparation



Le buttage de l'igname : 20 à 30 journées de travail à l'ha.



Le tuteurage de l'Igname



La Plantation du Manioc



La Plantation de l'Ignome

\* Le second cas de figure qui se présente est caractérisé par l'association igname-manioc. Ce sont les manoeuvres ayant des contrats d'"abougnon" ou d'"abousen" qui le pratiquent. Ayant accès à peu de terres, ils essayent de l'exploiter au maximum en associant plusieurs cultures.

Dans le cas de l'igname planté dans le café recépié de Monsieur A., le manoeuvre Gouro, une fois le recépage accompli, a butté la parcelle en février puis planté l'igname, donc bien avant la saison des pluies. Une fois les feuilles apparentes, il a planté entre les buttes les boutures de manioc, puis des condiments comme le piment.

Cet avancement de la date de plantation de l'igname tardive, est pratiqué parce que :

- après le recépage le sol a été nettoyé par les manoeuvres ayant exécuté la récolte ;
- le manoeuvre ayant effectué le recépage, a du temps disponible.

L'igname est une plante demandant beaucoup d'investissements en main-d'oeuvre pour la préparation du terrain et les premiers entretiens. Après le nettoyage complet de la parcelle à la daba, demandant environ 20 journées à l'ha, c'est le buttage qui mobilise la main-d'oeuvre, il faut compter environ 30 journées.

L'igname est un tubercule nécessitant une terre fertile, c'est pour cela qu'on le place en tête de rotation après la jachère, et bien aérée. Dans la butte, la terre a été retournée, pour un meilleur développement des racines.

Chez tous les exploitants rencontrés, le buttage de l'igname était réservé uniquement aux manoeuvres, car jugé trop fatiguant. Quant à la plantation de l'igname elle est exécutée par les chefs d'exploitation, qui estiment qu'elle demande un certain savoir faire, et que les résultats de la croissance en dépendant, elle ne peut pas être confiée à des manoeuvres.

Quant aux sarclages, leur fréquence dépend du recouvrement des feuilles de l'igname.

Combinée à la plantation du manioc, la période de saison des pluies correspond à une période laborieuse de l'année, onéreuse en main-d'oeuvre où les travaux doivent être exécutés à temps, avant la saison des pluies.

#### - le maïs :

Cette culture de cycle court (3 mois) est toujours plantée en association avec le manioc ou l'igname. Elle ne demande pas beaucoup de travail, étant donné que l'entretien est déjà assuré pour la culture principale. Il est planté en mars-avril avant la saison des pluies et récolté en juin-juillet.

Il est souvent pris en charge par les femmes ou les manoeuvres en contrat d'abougnon en échange de l'entretien de la culture principale.

La récolte se fait à la fois pour la consommation qui est surtout réservée aux enfants pendant les vacances scolaires. La

## LES CULTURES ASSOCIEES



Parcelle laissée en "métayage" à un manoeuvre "abougnon".  
Il y a planté toutes les cultures dont il a besoin :  
manioc, piments et maïs: une utilisation maximale de la terre.



Le fouilli des cultures associées : ces parcelles demandent  
beaucoup d'entretien.



majeure partie est vendue en grains par sacs de 50 kg au marché. Les Attié ne consomment pas le maïs sec, il leur est impossible de le conserver.

- la banane plantain;

Elle n'est plus cultivée en monoculture, faute de forêt qui permettait d'avoir accès à des terres riches.

Les rejets sont plantés dans l'igname entre les buttes en association avec des condiments et resteront ultérieurement en association avec le manioc. A la récolte du régime, la souche rejette ce qui permet au bananier de durer plusieurs années. Tous les neuf mois environ les rejets repoussent. En échelonnant les plantations, on arrive à étaler les périodes de récoltes, ce qui en année normale (pas de sécheresse comme en décembre 85) permet d'assurer une autoconsommation complète. Les bananiers sont essentiellement pris en charge par les femmes ou uniquement autoconsommés.

b) Les cultures de rente.

- Le café: Les travaux agricoles concernant les vieilles caféières se limitent à la récolte et à l'entretien (3 sarclages par an).

En Basse Côte d'Ivoire tous ces travaux, mis à part le sarclage effectué pendant la saison des pluies, sont effectués par des manoeuvres embauchés sous contrat d'abousan, (la récolte est divisée à raison d'un tiers pour eux et deux tiers pour le propriétaire). C'est lui qui gère le travail. Il est donc difficile d'évaluer le nombre de journées à l'hectare pour la récolte du café, chaque abousan embauchant des membres de sa famille ou des manoeuvres pour l'aider. En général, il s'occupe de 3 à 4 hectares de caféiers.

Le sarclage effectué au compte du propriétaire est confié à des contratiés qui demandent environ 9 000 F.CFA à l'hectare.

La récolte du café s'effectue de septembre à janvier, mois pendant lesquels l'exploitant intervient peu, mis à part pour surveiller l'avancement des travaux, et empêcher le détournement de la récolte par les manoeuvres.

Cependant, d'autres travaux peuvent être entrepris pour l'entretien des caféiers par l'exploitant :

- le recépage du café qui s'effectue, après la récolte du café, en mars-avril. Il nécessite l'embauche de manoeuvres contratiés payés en moyennes 13 000 F à l'hectare, ou alors est confié en échange de parcelles à cultiver à des manoeuvres. En moyenne les exploitants recèpent 1 ou 2 hectares tous les deux ans.

- la plantation de jeunes caféiers sélectionnés dans les espaces laissés vides dans les vieilles caféières, ou alors la création de nouvelles plantations de cafés sélectionnés.

Ce travail nécessite de mettre en pépinière pendant un an, des graines de plants sélectionnés distribués par la SATMACI et de surveiller leur croissance régulièrement.

Les cultures de rente



LE CAFE



LE CACAO

- le cacao: Le cacao n'est presque plus cultivé par les Attié, les vieilles cacaoyères n'ayant pas été remplacées. Il ne reste plus de cacaoyères à proprement parler, mais des plants dispersés dans les caféiers.

Il a 3 à 4 récoltes par an, effectuées entièrement par l'exploitant et sa famille. Elles se déroulent normalement de septembre à décembre pour les anciennes variétés :

- En septembre petite récolte des cabosses leurs permettant ainsi de payer les frais de scolarisation
- Fin octobre-novembre grande récolte
- novembre-décembre, dernière récolte

Maintenant, de nouvelles variétés ont été mises au point permettant d'échelonner la récolte sur toute l'année, mais il n'en existe pas encore à Songon-Agban-Attié.

- Le palmier à huile: C'est une culture de plus en plus développée dans le village depuis 1978. Son succès auprès des exploitants est due surtout à la stabilité des revenus qu'il procure, mais aussi aux faibles besoins en main-d'oeuvre pour l'entretien.

Les investissements importants se font la 1ère année. En mars 86, Monsieur A. a planté du palmier avec l'encadrement de PALMINDUSTRIE.

- en mars-avril, il dessouche et nettoye la parcelle à raison de 25 journées de travail.

- puis avec l'aide de voisins et d'amis, il effectue le piquetage de la parcelle, à raison de 5 journées de travail.

- avec le retard pris par PALMINDUSTRIE à distribuer les plants, il resarcle la parcelle devant l'envahissement des adventices : 15 journées de travail.

- en mai, il plante avec l'aide d'amis, les plants distribués par PALMINDUSTRIE : 9 journées de travail.

Ensuite, selon l'encadreur de PALMINDUSTRIE, en période de croisière, il faut effectuer 3 sarclages par an, soit 45 journées de travail. Puis tous les 9 mois élaguer les arbres, 1 à 2 journées de travail à l'hectare. Au total on a 100 journées de travail à effectuer la 1ère année et en année de croisière une cinquantaine, non compris la récolte des graines qui s'effectue tous les 15 jours.

A partir de ces données, on peut dresser un calendrier agricole global pour toute l'année (schéma n° 8). On remarque l'absence de périodes de chômage pour les exploitants, les deux moments forts de l'année coïncidant avec la saison des pluies consacrée à la plantation des cultures vivrières, et la saison de récolte du café de septembre à janvier. Le reste de l'année il est nécessaire de continuer les travaux d'entretien et de récolte, d'où leur intérêt pour des cultures comme le palmier à huile dont la récolte des graines s'échelonne sur toute l'année, évitant les risques de manque de main d'oeuvre susceptible de survenir durant la période de grosse embauche pendant les quatre mois de la récolte du café.

Cependant, tous les travaux ne sont pas effectués par les exploitants eux-mêmes, comme la récolte du café, ce qui pour eux peut être considéré comme une période calme.



Le séchage du Cacao

De même ce calendrier agricole est théorique, et l'on verra dans le chapitre sur les décisions tactiques, que les exploitants pour certaines raisons ne le respectent pas toujours.

## 2) Les assolements et rotations culturales

Dans le chapitre I de la IIe partie traitant de l'historique des systèmes culturaux, on a pu apprécier les grandes transformations qui y sont intervenues depuis l'époque de la déforestation.

L'historique des deux exploitations permet de déceler deux itinéraires que j'essayerai d'analyser dans le chapitre suivant. Grâce aux suivis et tours de plaines effectués en 1984 et 1986, j'ai essayé de reconstituer leur utilisation des terres depuis 1984 (schéma n° 9).

On remarque trois types de parcelles :

- les parcelles destinées uniquement aux cultures vivrières
- les parcelles destinées uniquement aux cultures de rente (café, palmier)
- les parcelles où il y a association temporaire des deux :
  - . café recepé + cultures vivrières
  - . cultures vivrières cultivées dans les espaces libres laissés par les caféiers morts.

### a) Chez Monsieur A

Il possède en tout 15 ha :

- 5,4 ha destinés aux cultures vivrières dont 2 ont été reconvertis en plamiers
- 8,8 ha de vieilles caféières dont 1,6 ont été recepés
- 0,8 ha d'anciennes caféières plus ou moins abandonnées où il a planté du manioc.

#### 1. Les parcelles destinées uniquement aux cultures vivrières

La parcelle GIII (parcellaire n° 9) est réservée aux cultures vivrières depuis qu'il en a hérité. Avant elle appartenait à son oncle qui y avait planté du café. Les assolements sont composés de banane plantain, de manioc, d'igname, de cultures maraichères et de jachères, avec en plus quelques palmiers et caféiers dispersés. Normalement, les rotations sont formées ainsi :

jachère - igname - manioc - jachère  
+ banane  
+ cultures maraichères

igname - manioc - jachère.

Les associations et successions de cultures dépendent des buts que se fixe la personne qui cultive la parcelle. Dans le cas de l'exploitation de Monsieur A. On remarque que :

- Monsieur A. lorsqu'il s'occupe des cultures vivrières, cultive en monoculture, car cela demande moins d'entretien que les parcelles où associations de cultures. De plus, il a suffisamment de terres pour se le permettre. Aussi, les cultures vivrières dont il se charge sont destinées à la vente en général, et doivent être récoltées en bloc. Il cultive généralement le

LES ASSOCIATIONS DE CULTURES :

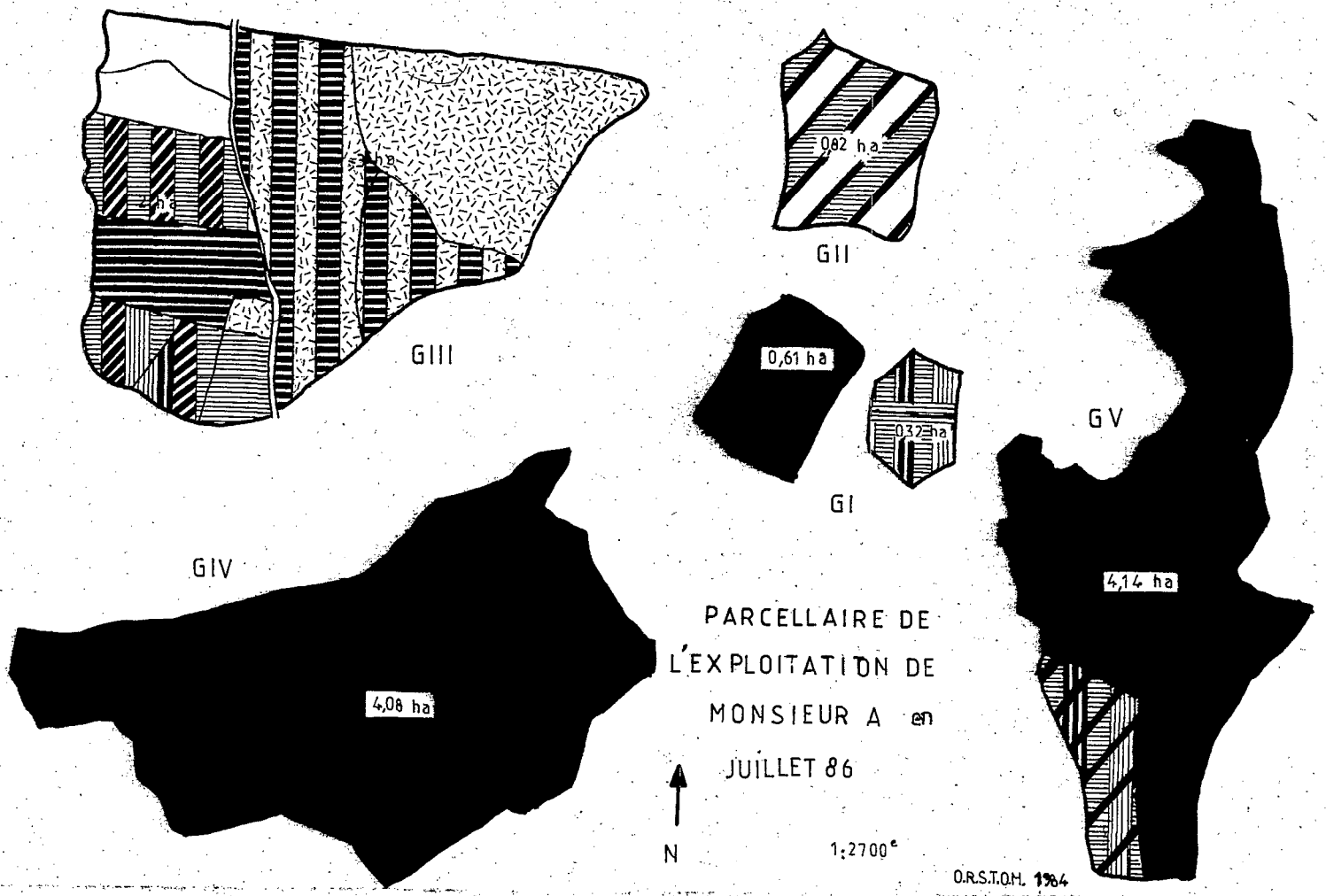
- Café
- Cultures Vivrières



Dans les espaces laissés vides de cette caféière, l'exploitant a planté du manioc.

Ancienne caféière, maintenant destinée aux cultures vivrières : quelques caféiers vigoureux sont restés.





O.R.S.T.O.M. 1984

LEGENDE

es cultures:

- = manioc
- = igname
- = bananes
- = maïs
- = cultures maraichères
- = jachère
- = café
- = cacao
- = palmier à huile

parcelles gérées par :

- = le C.U.P.
- = les épouses
- = les aides familiaux
- = les manoeuvres

= café récépé ou en association

es associations culturales:

- = association
- = manioc laissé en terre après maturation et peu à peu envahi par les mauvaises herbes

= 1 hectares

GI = N° des parcelles

① = N° des sous-parcelles

= limite entre les sous-parcelles

LES CULTURES ASSOCIEES

Banane Plantain, Manioc et cultures maraîchères plantés entre les buttes d'Igname.



Les maïs sont plantés en rangées bien régulières entre les pieds de manioc.

Quelques vestiges des anciennes plantations de palmier à huile



manioc et l'igname (voir en 84 parcelles G III 1, 2, 3, 4)

+ Les épouses cultivent des parcelles en cultures vivrières pour:

- l'autoconsommation : les cultures sont plantées en association principale (voir GI 16) igname, banane, cultures maraichères, puis manioc après l'igname

- la vente et la transformation en attiéké : ces parcelles sont cultivées en monoculture de manioc. Avec ces revenus, elles participent aux dépenses de scolarité et assurent l'alimentation quotidienne de la famille. (parcelles G III 6 pour la 1ère épouse et G III 8 pour la seconde).

+ les manoeuvres Gouro ou Burkinabé étant des paysans sans terres cultivent surtout pour leur autoconsommation, et occupent au maximum l'espace des parcelles et le temps des différents cycles des cultures (voir GV 1, GI 15, G III 7, GIII 5).

En analysant les schémas montrant l'histoire des parcelles depuis 1984 (page ), on remarque que la rotation normale des cultures, (où une jachère de 2 à 3 ans serait nécessaire et où l'igname devrait précéder le manioc), n'a pas été respectée. En 83, les parcelles de la G III étaient plantées en manioc pour certaines, mais la plupart était laissée en jachères. Puis en 84, tout a été planté en manioc, mise à part la parcelle n° 4 plantée en igname. Après la récolte du manioc en 85 plutôt que de laisser la terre se reposer, l'exploitant a cherché à utiliser encore la fertilité de la terre en plantant du manioc, voire de l'igname après le manioc, en sachant qu'il pouvait épuiser au maximum la terre puisqu'après il planterait tout en palmier pour lequel la fertilité serait reconstituée grâce aux engrais chimique. Contrairement à la première mise en culture qu'il a effectué lui-même, pour son compte personnel, la seconde moins prometteuse a été confiée à ses épouses, à une femme du village et aux manoeuvres.

L'année 1984 a été décisive pour Monsieur A. Il abandonne le vivrier de rente pour le palmier en détruisant complètement l'équilibre de la fertilité de la terre. Il a confié en 85 et 86, des parcelles à ses épouses ou des manoeuvres pour qu'ils utilisent une dernière fois la terre avant que les palmiers n'entrent en production, lui-même ne consacrant son temps qu'à ces derniers.

En ce qui concerne les cultures de rente tels le café et le palmier, le chef d'exploitation a tenté à plusieurs reprises d'en planter sous l'encadrement de la SATMACI ou de PALMINDUSTRIE, car cela lui permettait en même temps d'utiliser la terre pour le vivrier.

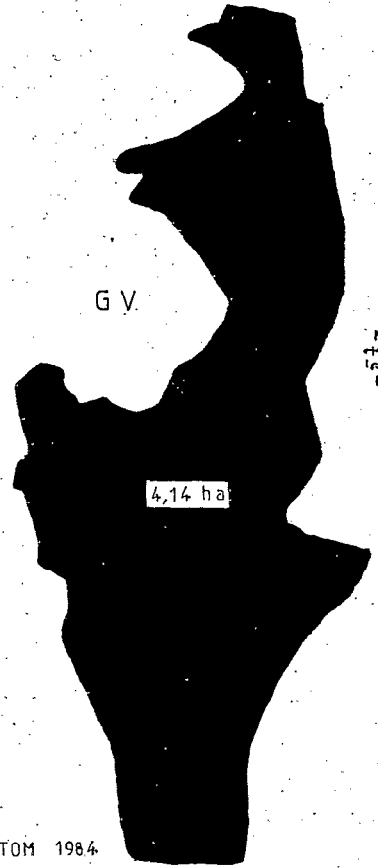
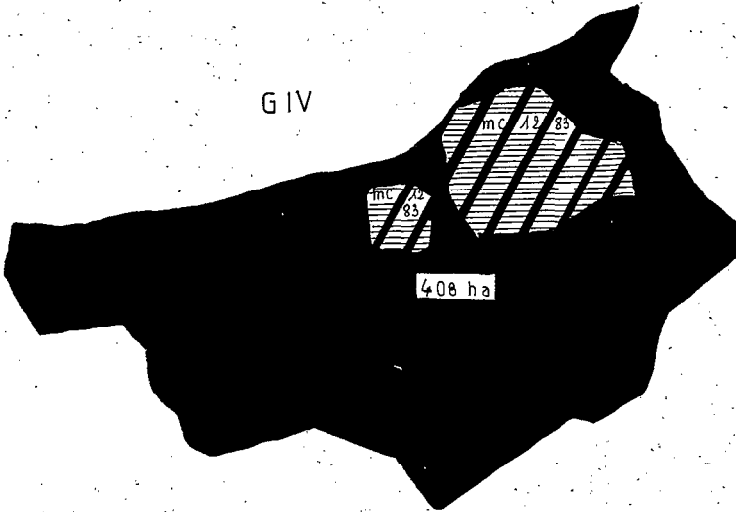
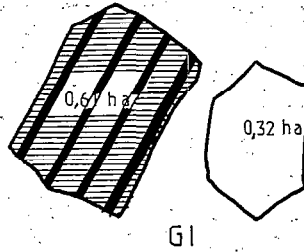
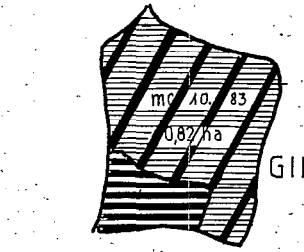
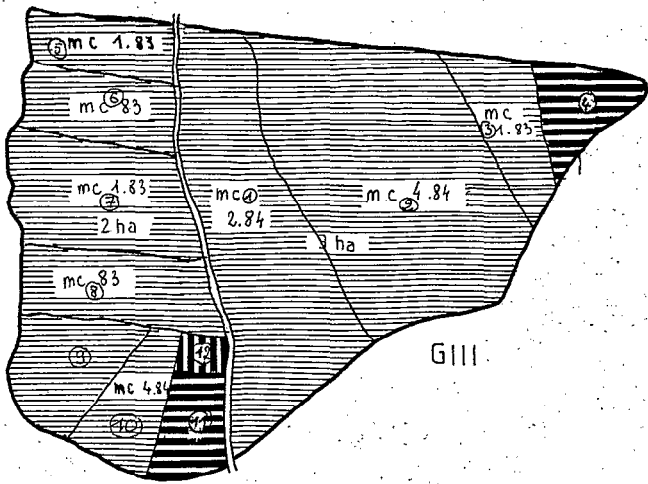
Cependant, ses essais sont demeurés infructueux. Sur les parcelles 9 et 10 de la G III et sur la G II, il avait planté en 1980 des cafés qu'il avait lui-même sélectionnés. Mais n'ayant pas répandu d'engrais et surtout s'étant évertué à y planter du manioc, les caféiers n'ont pas produits. Il les a tous brûlés ou abandonnés.

En ce qui concerne ses palmiers "sauvages", bien que plusieurs soient détruits, les résultats paraissent satisfaisants. Cependant, au moment de leur production, il faudra voir



Parcelle laissée en jachère

L'unique moyen de reconstitution de la fertilité dans le système culturale pratiqué en Basse Côte d'Ivoire est la jachère. Cependant, à cause du manque de terres, les exploitants persistent à cultiver plusieurs années de suite les mêmes parcelles au détriment de la qualité des sols.

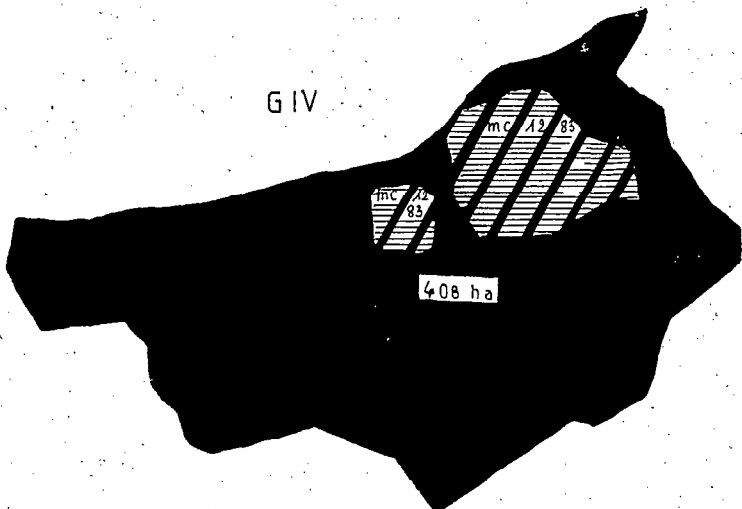
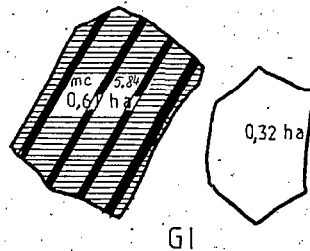
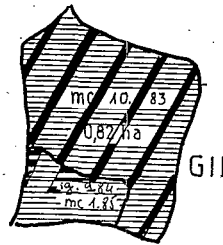
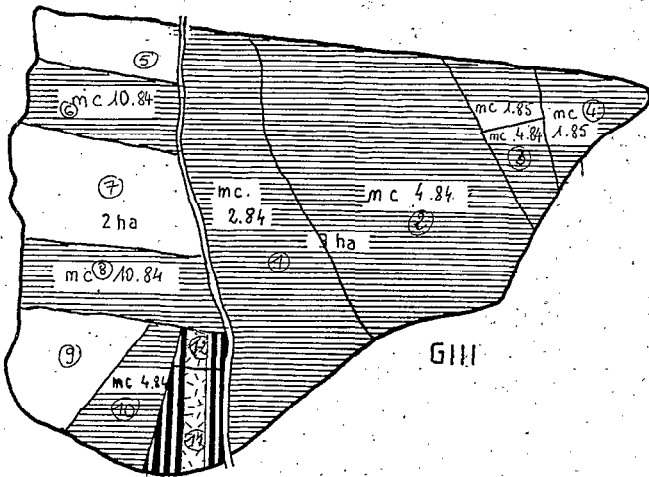


PARCELLAIRE DE  
L'EXPLOITATION DE  
MONSIEUR A en  
MAI 1984



1:2700<sup>e</sup>

ORSTOM 1984



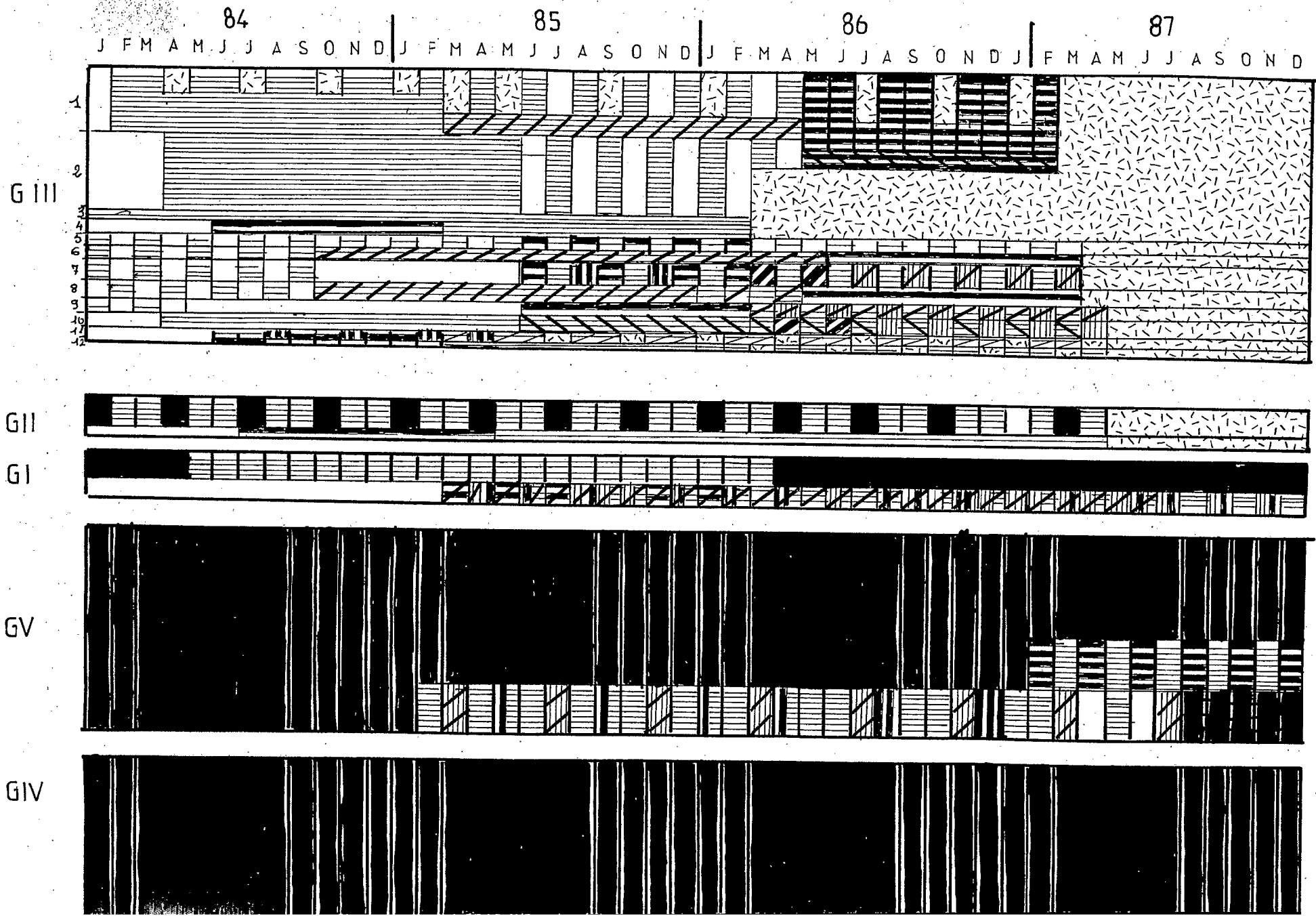
PARCELLAIRE DE  
L'EXPLOITATION DE  
MONSIEUR A en  
FEVRIER 1985.



1:2700<sup>e</sup>

ORSTOM 1984

# UTILISATION DE LA TERRE DANS L'EXPLOITATION DE MONSIEUR A ENTRE 1984 ET 1987



si il y a des différences de rendement entre ces palmiers au pied desquels il a continué à planter du manioc ou de l'igname, et les palmiers encadrés par PALMINDUSTRIE entre lesquels il est interdit de cultiver.

## 2) Les parcelles destinées uniquement aux cultures de rente

Monsieur A. possède 2 caféiers la GV et la GIV dans lesquelles sont complantés des cacaoyers. Ce sont de très vieilles caféières qui ont au moins 30 ans. Il a commencé à recéper une partie de la GV en 1985 et la GI 15.

## 3) Les parcelles où il y a association temporaire de cultures de rente et de cultures vivrières

\* Les cultures vivrières dans le café recéper.

Le recépage du café consiste à rajeunir les plants devenus trop vieux et peu producteurs. Il existe deux systèmes :

- le recépage "systématique" où toutes les branches sont coupées à environ 40 cm du sol.

- Le recépage "tire sève" où on laisse deux branches pour qu'elles produisent le temps que les autres entrent en production à leur tour au bout de deux années.

Dans le 1er cas, il devient possible d'occuper la terre laissée vacante pendant 2 années par des cultures vivrières. Bien que la SATMACI déconseille fortement de planter du manioc dans le café recéper, Monsieur A. plante systématiquement de l'igname et du manioc. La raison qu'il avance est d'ordre financier. N'ayant pas d'argent pour payer le recépage, il préfère donner le travail à faire à un manoeuvre qui en échange y plante de l'igname et du manioc qu'il partage avec lui. C'est le cas des parcelles GV A.1 et GI 15.

\* Les cultures vivrières plantées dans les caféiers abandonnés.

La G II, autrefois vieille caféière, a été arrachée en 1975 par Monsieur A. pour y planter des caféiers qu'il avait lui-même sélectionnés à partir de graines produites par ses propres caféiers. Cependant, ces plantations n'ont pas produit, en l'absence d'engrais sur des terres déjà épuisées. Il a donc décidé de laisser la parcelle à un Gouro qui a planté de l'igname et du manioc sous contrat d'abougnon.

Actuellement, cette parcelle est abandonnée, car voyant la faible production du manioc, le manoeuvre est parti et ne l'a plus entretenue. Elle est noyée dans l'"Eupatorium", adventice la plus répandue en Côte d'Ivoire forestière.

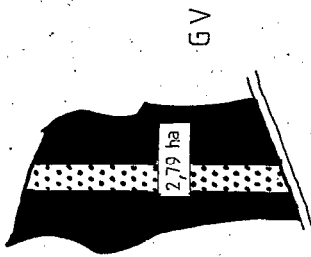
b) Monsieur B possède en tout 22,4 ha :

- 14,5 de caféiers dont 5 sont recépés.

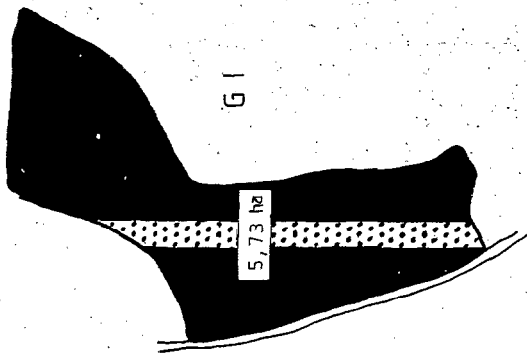
- 7,9 ha destinés aux cultures vivrières.

## 1) Les parcelles destinées aux cultures vivrières (schémas parcellaire n°10)

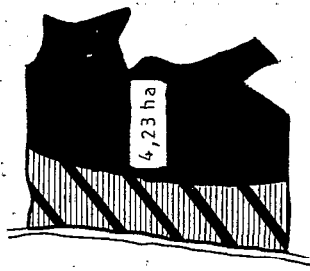
La parcelle G II mesure 4,75 ha et a été défrichée par le chef d'exploitation dans les années 50. Il a toujours consacré cette parcelle aux cultures vivrières. Au début, il y plante surtout de la banane plantain, en association avec d'autres



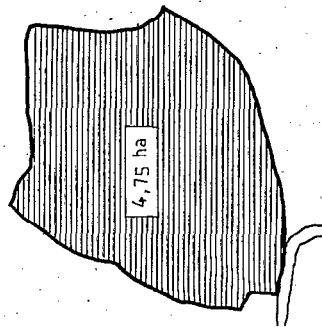
GV



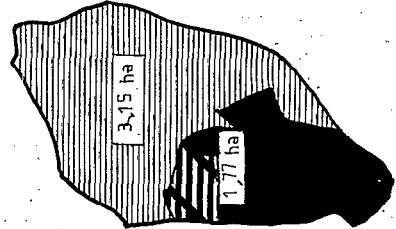
G I



G IV

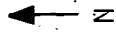


G II



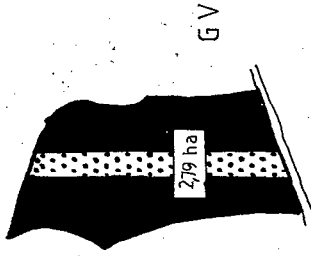
G III

PARCELLEIRE DE  
L'EXPLOITATION DE  
MONSIEUR B en  
1984.

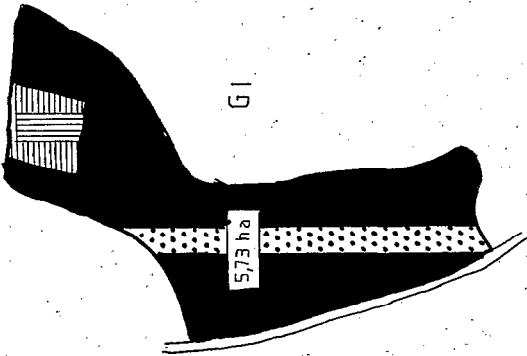


1:5000

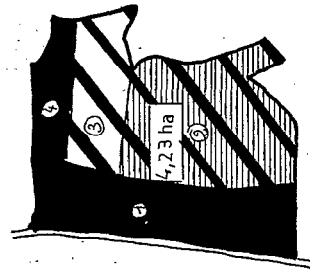
ORSTOM 1986



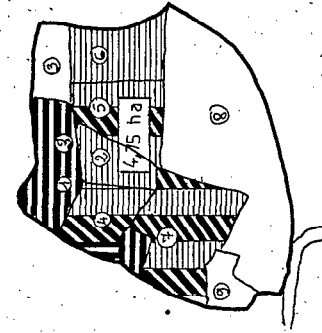
GV



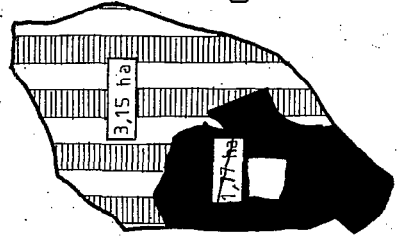
G I



G IV

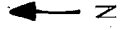


G II



G III

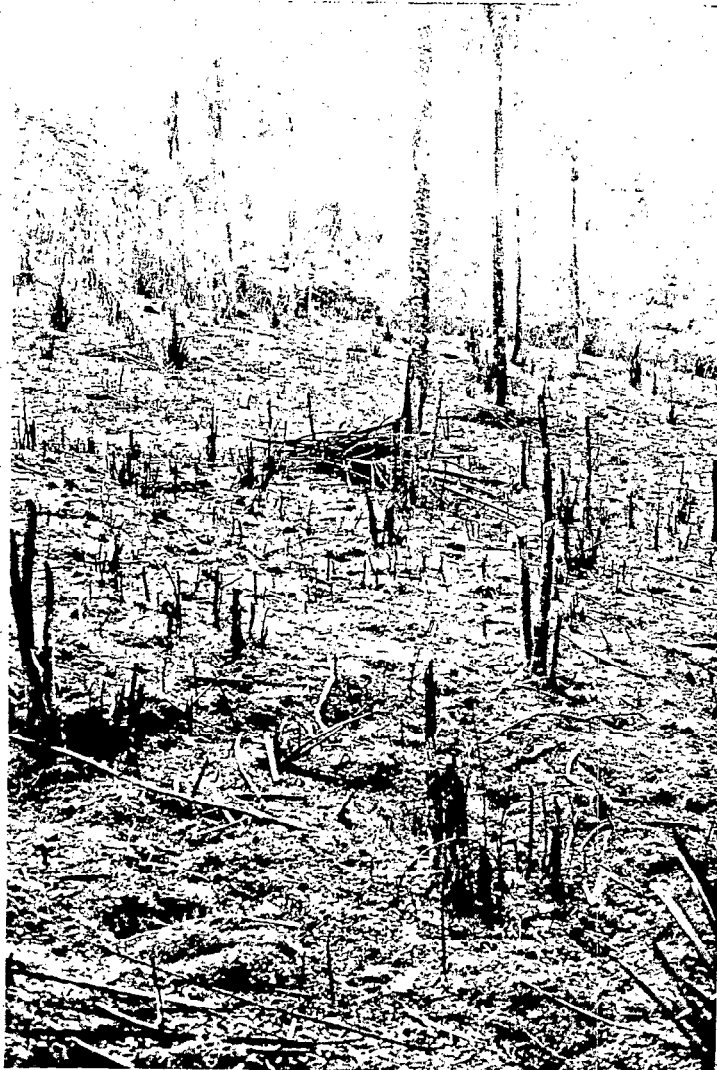
PARCELLEIRE DE  
L'EXPLOITATION DE  
MONSIEUR B en  
JUILLET 86



1:5000

ORSTOM 1986

## LE RECEPAGE DU CAFE



Le recépage "systématique" du café, quoique dangereux pour les arbustes, permet d'utiliser la terre de la plantation pour les cultures vivrières.

Ainsi, en échange du recépage du café et de l'entretien de la parcelle, l'exploitant a laissé à un "abougnon" le droit d'y cultiver des cultures vivrières.

cultures vivrières, la terre étant riche. Puis avec la baisse de fertilité de la terre, il a dû se résoudre à ne planter que de l'igname et du manioc sur jachère.

En 1980, il tente de planter sur une petite partie, 1 ha, des cafés sélectionnés, ce qui comme dans le cas de Monsieur A, se traduit par un échec complet. Il le brûle, mis à part quelques-uns, en 1984 pour planter du manioc. Contrairement à Monsieur A, on remarque que Monsieur B gère lui-même ses terres et les donne rarement en contrat d'abougnon à des manoeuvres (mis à part le temps du cycle du maïs, durant lequel le manoeuvre entretient les manioc du chef d'exploitation). Cela explique l'absence des cultures en association, exceptée la parcelle n° 3, où il a laissé une femme du village planter des condiments et des légumes dans son manioc. On remarque aussi comme chez Monsieur A, que les jachères ont été écourtées et peuvent même ne plus être pratiquées pour certaines sous-parcelles (n° 1 et n° 4 par exemple).

Pour pallier la baisse de fertilité de la terre, il fait des essais d'épandage d'engrais sur les ignames qu'il a plantées directement après la récolte du manioc.

Contrairement à Monsieur A, il a planté beaucoup de manioc cette année, ceci malgré la mévente de 85. Il pense que les cours vont remonter et qu'il ne rencontrera pas de problèmes pour le vendre. De même, il a cédé 0,5 ha (n° 62) à sa vieille soeur et un ha à sa nouvelle épouse pour y planter du manioc.

La parcelle GIII.1.: autrefois vieille caféière, arrachée pour planter 3,15 ha de manioc en 1984. Ne pouvant vendre, il a laissé cette parcelle sans trop d'entretien. Il en a récolté une partie pour l'autoconsommation, mais le manioc étant trop vieux il devient impossible d'en faire du foutou. Sa nouvelle épouse a commencé à en récolter pour faire de l'attiéké.

## 2) La parcelle destinée uniquement au café

Monsieur B. possède 4 caféières :

- la GI de 5,73 ha dont une partie (environ 1 ha) a été plantée en manioc et en banane ;
- la GV de 2,79 ha de très vieux caféiers qu'il espère arracher pour planter du palmier ;
- la GIII.2, 1,77 ha dont une petite partie a été recepée et une autre a été plantée de bananes et manioc ;
- la GIV, 4,23 ha pratiquement entièrement recepées. Monsieur B. fait partie des exploitants qui ont commencé à recéper en premier dans le village. Il a débuté en 1982.

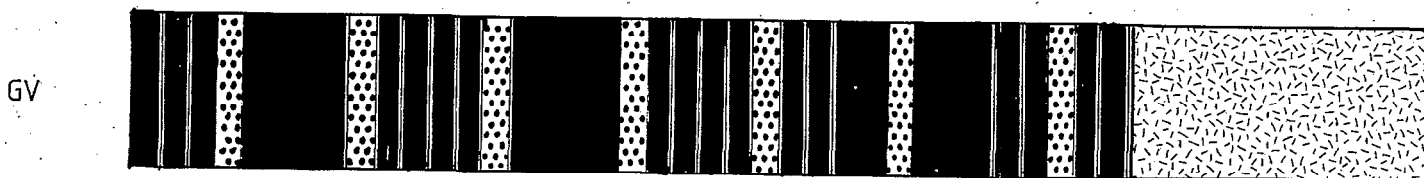
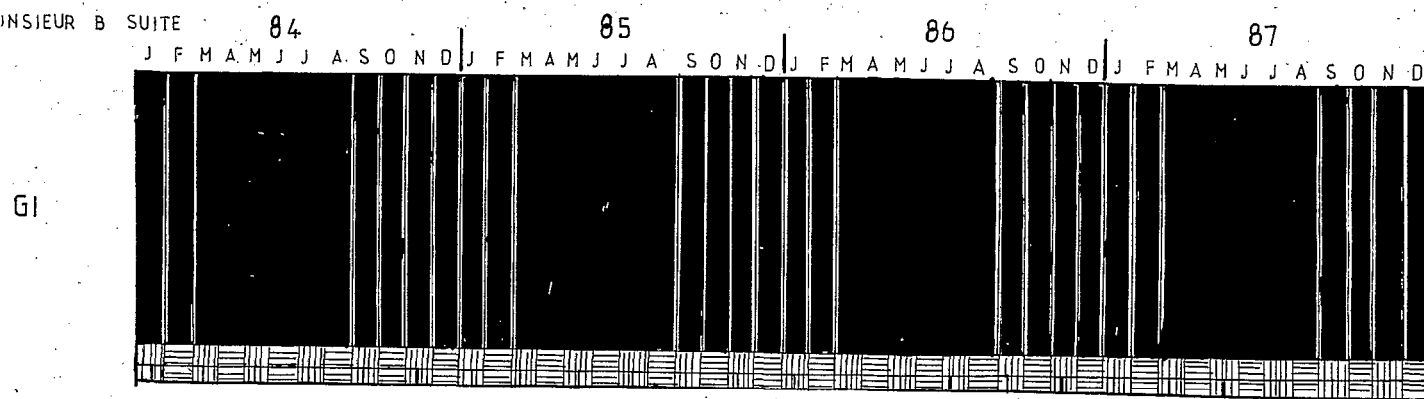
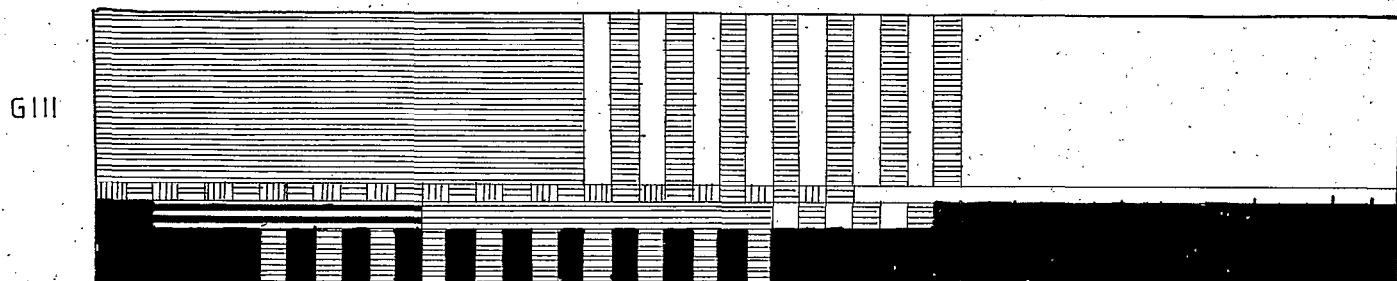
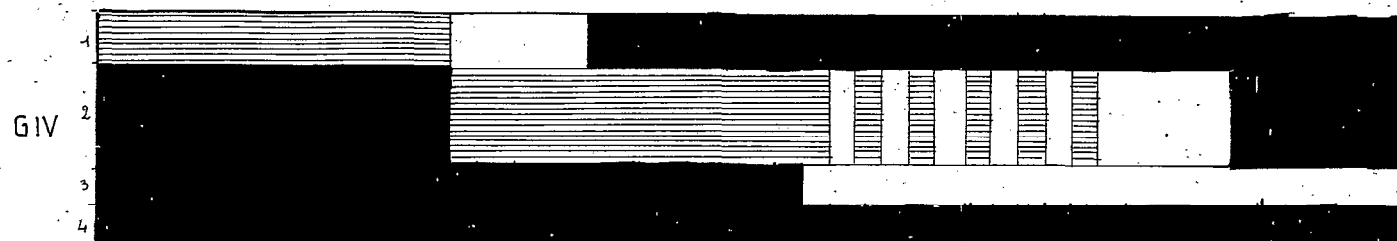
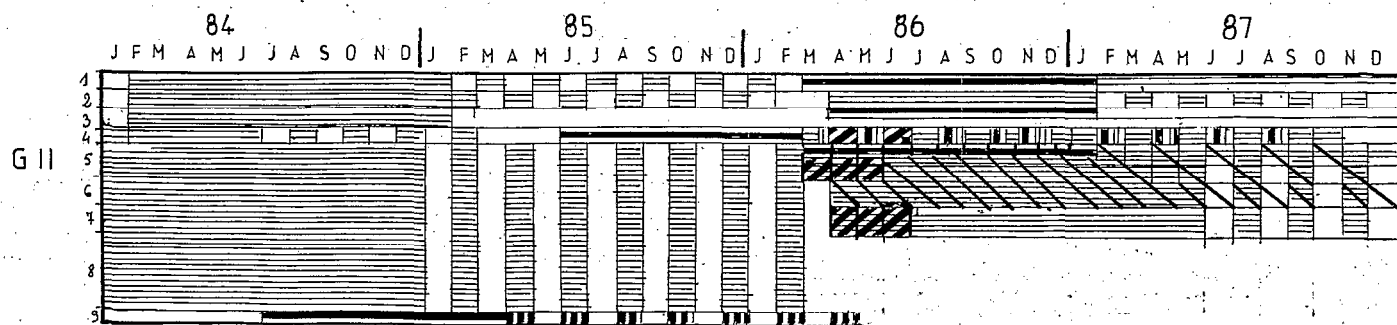
## 3) Les parcelles où il y a association temporaire de cultures de rente et de cultures vivrières

\* sur café recepé : sur la GIV n° 2 et n° 3, 2 ha ont été plantés en manioc en 1985 après le recépage des caféiers. Les tubercules ont bien poussé. Ce manioc est destiné uniquement à l'autoconsommation familiale ;

\* la GIII.2. En 1984, il a planté 0,5 ha d'igname, puis du manioc en 1985 sur la café recepé.



# UTILISATION DE LA TERRE DANS L'EXPLOITATION DE MONSIEUR B ENTRE 1984 ET 1987



SOURCES : 1/ SUIVIS 1984 ET 1985 EFFECTUES PAR L'ORSTOM  
 2/ SUIVIS 1986 EFFECTUES PAR MOI-MÊME

Dans ces deux cas, c'est l'exploitant lui-même qui est chargé des cultures, après avoir payé des manoeuvres pour le recépage.

\* les cultures vivrières plantées dans les espaces vides des vieilles caféières. C'est le cas d'une petite partie de la GIII.2 et de la GI. Les caféiers morts n'ayant pas été remplacés, l'exploitant préfère utiliser les espaces laissés vides pour cultiver des cultures vivrières, ou céder comme dans le cas de la GI, la place à un de ses manoeuvres.

## B) Explication des changements intervenus dans les assolements depuis 1984

1. Les critères économiques : ils ne sont pas les seuls déterminants, mais influent les décisions.

### a) La rentabilité à l'hectare des différentes cultures

#### \* Les cultures vivrières

1. Le manioc. En 1984 et 1985, plusieurs relevés de rendements à l'hectare ont été effectués par l'ORSTOM sur différentes parcelles appartenant à des exploitants du village.

Chez Monsieur B sur la parcelle GII dont la terre est plutôt fatiguée, on a relevé des rendements de 7,8 tonnes à l'hectare pour du manioc de variétés Bonoua et Akama mélangées.

Chez Monsieur A, sur la GIII on a relevé des rendements de 6,8 tonnes à l'hectare pour la variété Bonoua.

Sur forêt défrichée, on a relevé des rendements atteignant 17 tonnes à l'hectare. En moyenne les rendements sont de 10 t. à l'ha sur le village. On remarque d'abord qu'ils sont variables d'une parcelle à l'autre, mais qu'ils sont en deçà des chiffres avancés par la SODEPALM sur les grands blocs qui sont de 18 à 20 tonnes, et ceux de 30 tonnes récoltés à l'hectare sur les parcelles de l'ORSTOM à Adiopodoumé. Ces chiffres démontrent la forte baisse de la fertilité sur ces parcelles où les jachères se font de plus en plus rares.

Si on prend comme prix moyen d'une "bachée", chargeant environ 1,6 tonnes(\*), 25.000 CFA à 30.000 CFA, on obtient pour un hectare, à raison d'une moyenne de rendement de 10 tonnes, 6 à 7 bachées soit 150 à 210.000 CFA par campagne, qu'il faut diviser par le nombre d'années où le manioc occupe la parcelle (soit 2 ou 3 ans). On peut estimer à environ 75.000 CFA au minimum les revenus d'un hectare de manioc.

Dans le chapitre consacré aux travaux agricoles (page...) on a estimé à 70.000 CFA le coût des dépenses pour cultiver 1 ha de manioc. On remarque qu'avec l'hypothèse basse de 75.000 CFA l'hectare de manioc, les bénéfices sont faibles.

Cependant, il faut prendre en compte la valorisation du manioc par sa transformation en attiéké. En 3 mois de suivi quotidien chez Monsieur A. les épouses ont vendu pour plus de 100.000 CFA d'attiéké.

(\*) JP. COLIN, com. pers.

## LE MANIOC

Beaux tubercules de manioc  
provenant d'une terre récemment  
conquise sur la forêt.

Les rendements à l'hectare  
peuvent atteindre 17 tonnes.  
( échantillon O.R.S.T.O.M. 84 )



Maniocs plantés sur une  
terre fatiguée.  
Depuis 1984, les jachères  
sont de plus en plus  
rares.  
Rendements faibles :  
6 à 7 tonnes à l'hectare.  
( échantillon O.R.S.T.O.M. 84 )



## Le Manioc



Une parcelle de Manioc bien entretenue à Débrimou ( Basse C.I) Ce Manioc uniquement destiné à la vente est la seule ressource monétaire des exploitants de ce village.

Dès les premiers mois de la croissance du manioc, la parcelle doit être systématiquement sarclée.

A Songho Agban Attié II par contre, d'autres impératifs cultureux ne permettent pas toujours de sarcler les parcelles de manioc à temps.



2. L'igname. C'est une culture surtout autoconsommée. Elle est parfois vendue en petites quantités sur le marché à environ 100 CFA le kilo. Le prix de gros tourne autour de 30 F/kg si on prend comme moyenne de rendement 10 tonnes à l'hectare dont on retire 1,5 T pour la plantation des semences, on peut gagner à l'hectare  $8.500 \times 30 = 255.000$  CFA dont on retire environ 70.000 CFA de frais d'entretien. A Attié, aucun des deux exploitants ne produit suffisamment d'igname pour la vendre par bachee.

3. le riz. Les Attié ne cultivent pas le riz à quelques exceptions près. Quand ils en font, ils laissent le travail à la charge de manoeuvres.

En 1983, Monsieur B. avait cultivé 1 ha de riz encadré par la SODEPALM-RIZ. Il produit 1300 kg soit :  
300 kg pour lui  
1000 kg à 120 CFA le kg qu'il vendit sur le marché libre, soit 120.000 cfa.

Il avait payé le contratier 70.000 CFA pour les 3 mois d'entretien. Il avait perçu comme bénéfice 50.000 F. + 300 kg de riz. Cette année, il a voulu recommencer, mais aucun manoeuvre n'a accepté un contrat à moins de 110.000 CFA. Il a donc renoncé.

#### \*Les cultures de rente

1. Le café: Les caféières du village sont pour la plupart très vieilles. C'est pour cela que la SATMACI encadre les paysans et les encourage à recéper les vieux caféiers, ainsi qu'à planter des caféiers sélectionnés qu'elle leur distribue elle-même.

Le rendement des vieux caféiers est en moyenne de 400 kg/ha alors que celui des caféiers recepés est difficilement calculable car les exploitants ne comptent pas leur production séparément, mais d'après les encadreurs, le recepage permet de doubler la production.

Pour les caféiers sélectionnés le rendement moyen des exploitants enquêtés est de 1200 kg à l'hectare. Cependant, en pleine production, ils peuvent atteindre 2000 kg à l'ha. A raison de 200 CFA par kg (prix fixé par le gouvernement) dont il faut enlever 1/3 pour l'abousan :

- 1 ha de vieux café	=	$400 \times 200 \times 2 / 3$	=	53.000 CFA
- 1 ha de café recepé	=	$800 \times 200 \times 2 / 3$	=	107.000 CFA
- 1 ha de café sélectionné	=	$1200 \times 200 \times 2 / 3$	=	160.000 CFA

A ces revenus, il faut enlever 9.000 CFA de frais de sarclage à l'ha que l'exploitant prend à sa charge. On a un bénéfice net de :

- 1 ha de vieux café	:	53.000 - 9.000	=	44.000 CFA
- 1 ha de café recepé	:	107.000 - 9.000	=	98.000
- 1 ha de café sélectionné	:	160.000 - 9.000	=	151.000.

Cependant pour ces deux derniers il faut compter les frais de traitement et d'engrais éventuels.

2. Le palmier à huile: Les trois exploitations auprès desquelles j'ai relevé les rendements du palmier à huile accusent des différences dues essentiellement aux soins portés aux plantations,



Une caféière bien entretenue :

le feuillage dense des caféiers empêche la prolifération des mauvaises herbes car filtre les rayons du soleil.

Une caféière mal entretenue:

Beaucoup de plants étant morts, les espaces laissés vides ont été envahis par les mauvaises herbes.



leur âge étant à peu près identique.

Pour 1985 - le 1er récoltait en moyenne par mois 600 kg/ha  
- le 2e récoltait en moyenne par mois 343 kg/ha  
- le 3e récoltait en moyenne par mois 588 kg/ha.

Pour les 1ers mois de l'année 86, mois qui sont les plus productifs de l'année.

- le 1er récoltait en moyenne par mois : 1079 kg/ha  
- le 2e récoltait en moyenne par mois : 889 kg/ha.

Le 1er exploitant entretenant bien sa plantation on peut prendre comme rendement  $600 \text{ kg/ha} \times 12 \text{ mois} = 7,2 \text{ tonnes à l'ha/an}$ .

Les prix fixés par PALMINDUSTRIE sont de 19 F.CFA/kg, dont elle retire 1,5 F.CFA/kg pour le transport, soit 17,5 F.CFA/kg net. A l'hectare un exploitant peut donc gagner par an :  
 $72\ 000 \times 17,5 = 126\ 000 \text{ F.CFA}$ .

Dans le tableaux représentant les coûts en main d'oeuvre (tab. n°11) on a estimé que pour la 1ère année, l'exploitant avait dépensé 79 000 F.CFA à l'hectare en investissement, soit amortis sur 20 ans = 4 000 F.CFA.

En année de croisière, on a estimé à 55000 F.CFA les coûts en main-d'oeuvre (45 000 F.CFA de sarclage + 10 000 F.CFA pour la récolte), soit par an : 59 000 F.CFA que l'on soustrait aux revenus procurés par la récolte. On a un bénéfice net de 67000 F.CFA /an.

#### b) La variabilité des cours selon les différentes cultures.

\* Les cultures vivrières : non encadrées par le gouvernement (mis à part le riz) elles sont vendues sur le marché libre. Selon les années ou les mois, les cours fluctuent fortement, rendant précaire leur rentabilité.

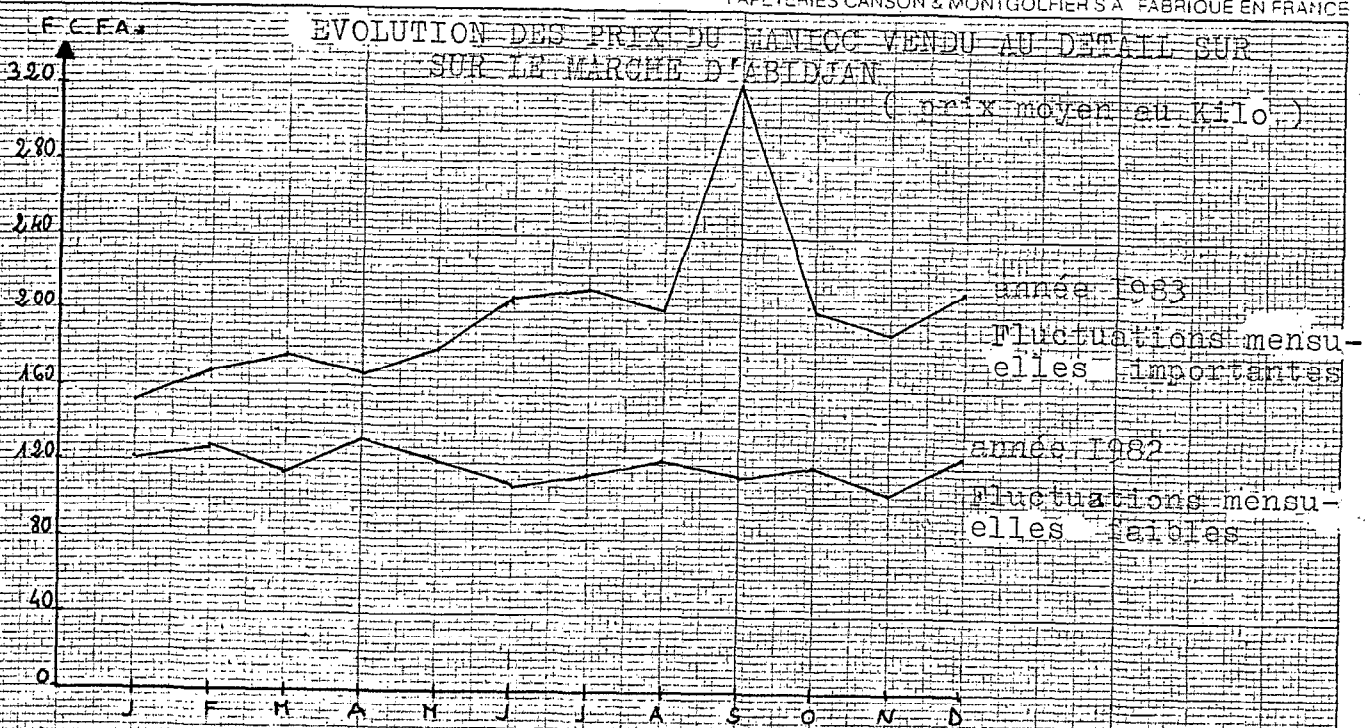
- le manioc: Le graphique n° 12 montre la rapide hausse des cours du manioc en 83(+ 63 %) qui est passé de 118 F.CFA (kilo au détail) à 199 F.CFA. On remarque ensuite la baisse continue entre 84 et 86. Par exemple le prix du kilo de manioc en septembre 1983 avait atteint 321 F.CFA, tandis qu'en février et mars 1985 il était descendu à 119 F.CFA.

Cependant, ces chiffres caractérisent les prix au détail sur le marché d'Abidjan et ne reflètent pas les prix d'achat en gros au bord du champ. La spéculation des commerçantes a réussi à faire baisser le prix au producteur, alors qu'elle était moindre sur le marché au détail.

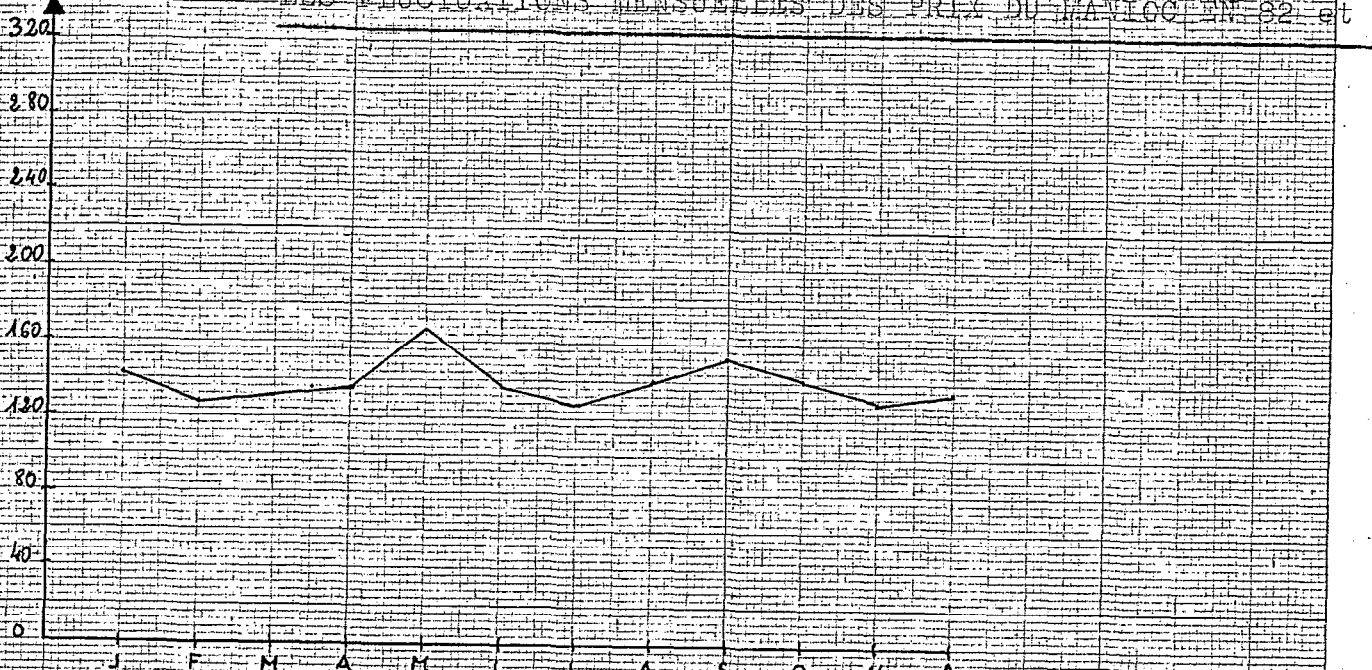
- l'igname: D'après les statistiques des cours de l'igname au détail (igname tardive, variété bête-bête - graphique en annexe), on remarque que les prix de vente au détail restent pratiquement stables d'une année sur l'autre. Les variations mensuelles demeurent faibles. Cependant, on remarque qu'à la période de forte hausse des prix du manioc sur le marché (août et septembre 83) correspond une hausse parallèle du prix de l'igname tardive qui est passée de 168 F.CFA au kilo en juillet

EVOLUTION DES PRIX DU MANIOC VENDU AU DETAIL SUR  
SUR LE MARCHÉ D'ABIDJAN

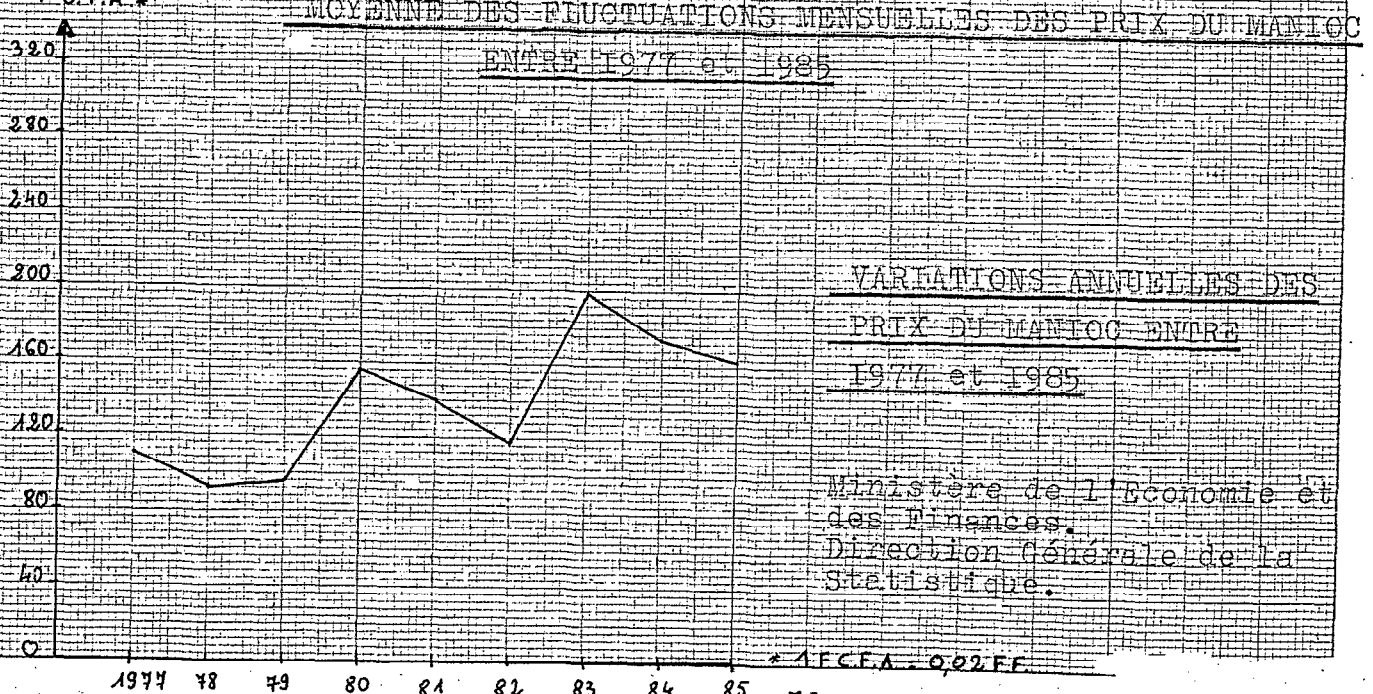
(prix moyen au kilo.)



LES FLUCTUATIONS MENSUELLES DES PRIX DU MANIOC EN 82 et 83



MOYENNE DES FLUCTUATIONS MENSUELLES DES PRIX DU MANIOC  
ENTRE 1977 et 1985



VARIATIONS ANNUELLES DES  
PRIX DU MANIOC ENTRE  
1977 et 1985

Ministère de l'Economie et  
des Finances,  
Direction Générale de la  
Statistique.



83, à 237 puis 211 F.CFA en août et septembre de la même année.

Cependant, l'igname ne prend pas une place aussi importante que le manioc dans les assolements cultureux. Seule une petite partie est vendue sur le marché local, le reste étant consommé par la famille. Je n'ai pas remarqué un changement dans la part des superficies consacrées à cette culture, mis à part en 84 où le manioc a pris sa place en tête de rotation.

\*Les cultures de rente

Les prix du café, cacao et palmier à huile sont fixés par l'Etat et ne fluctuent pas, car pour le café par exemple, la Caisse de Stabilisation, permet de compenser les variations des cours mondiaux.

c) Les possibilités de vente de ces productions.

\*Les cultures vivrières

- le manioc et l'igname se commercialisent sur le marché libre. Le manioc est surtout vendues par "bâchées" aux femmes Ebrié qui achètent au bord de champ.

Parfois les femmes vont vendre en petites quantité du manioc et de l'igname sur le marché local ou à des villageois.

Cependant la meilleur possibilité de vente pour les femmes se fait sous forme d'attiéké. Contrairement à d'autres villages, tel Debrimou situé à une vingtaine de km en pays Adioukrou où les femmes possèdent un réseau pour vendre leur production directement à Abidjan, les femmes d'Attié vendent localement. Les épouses de Monsieur A., vendent systématiquement leur attiéké à une femme de la SODEPALM qui le revend en petites quantités aux travailleurs. L'intérêt de ces deux cultures est la souplesse des possibilités de vente tout au long de l'année de par leur facilité de conservation (l'igname sur des claies, et le manioc dans la terre). En cas de besoins financiers, ils permettent d'assurer des ventes facilement, même si les prix ne sont pas toujours favorables

Le riz, quant à lui est encadré par la SODEPALM-RIZ, qui tout en fixant les prix de vente, commercialise la production. Tout exploitant signant un contrat avec cette société, est obligé de lui vendre les 2/3 à 80 F.CFA le kg de paddy. Mais les exploitants préfèrent vendre le riz décortiqué sur le marché libre, car les prix sont plus intéressants.

Cette année la SODEPALM, sous la pression de la Banque Mondiale qui participe au projet-riz, a décidé d'imposer plus de restriction quant à la vente du riz des exploitants encadrés.

\* Les cultures de rente :

- Le café et cacao: A Attié, la commercialisation du café et du cacao passe par le G.V.C. (Groupement à Vocation Coopérative) regroupant les producteurs du village et de certains campements voisins.

Possédant un camion, le GVC permet de vendre en gros la production totale du café des villageois au mois de février, et



Le transport du Manioc :

Un travail très pénible effectué par les femmes et les enfants. Une charge peut peser jusqu'à 50 Kilo!

aussi peut obtenir un prix avantageux. Bien que le prix au kilo soit fixé par l'Etat, il existe une concurrence entre les grossistes qui offrent des prix supérieurs.

A l'achat, ils payent le GVC au prix fixé par le Gouvernement, puis une fois cette production vendue, ils versent au GVC une ristourne évaluée comme la différence entre leur prix et celui du Gouvernement. Avec cet argent, le GVC entreprend des dépenses à caractère social, comme la construction d'une école, la création d'une mutuelle...

- Le palmier à huile: Les planteurs encadrés par PALMINDUSTRIE ont signé un contrat lui assurant le monopole de l'achat des graines. Les camions de la Société passent normalement tous les 15 jours pour ramasser les régimes récoltés. Tous les cinq du mois le planteur reçoit un salaire. Cependant, un marché noir s'est développé. Cela permet d'avoir de l'argent plus rapidement. Une "bachée" se vend environ à 35.000 CFA.

L'encadreur de PALMINDUSTRIE, chargé de surveiller ce phénomène m'assurait que certains planteurs n'avaient vendu qu'une seule fois en une année des régimes de graines à la Société. Mais, ce phénomène fait face aux problèmes de ramassage, les camions de la Société étant parfois en panne.

## 2. Les différents avantages des cultures vivrières

Ce sont les cultures multifonctionnelles.

- a) Elles assurent l'alimentation familiale (cf. page....)
- b) Elles assurent des revenus monétaires non négligeables, surtout pour le budget féminin (manioc vendu tel quel, ou sous forme d'attiéké)
- c) Elles permettent une utilisation plus souple de la main d'oeuvre familiale

## 3. La disponibilité en main d'oeuvre et les façons différentes de l'utiliser.

### a) La disponibilité en main d'oeuvre

Tout au long de cette étude, on se rend compte de l'importante participation des manoeuvres étrangers aux travaux agricoles, que ce soit pour les cultures vivrières ou les cultures de rente.

Si depuis la colonisation la migration des travailleurs agricoles originaires des régions soudano-sahéliennes pauvres comme le Mali ou le Burkina Faso, ainsi que d'autres régions forestières comme le Ghana, est une "tradition" et offre une abondante main d'oeuvre à bon prix, il existe cependant des fluctuations annuelles et mensuelles qui restent problématiques et fragilisent ces exploitations.

D'autres possibilités de travail en ville à des salaires plus rémunérateurs peuvent détourner les manoeuvres des campagnes. De même la politique des pays exportateurs de main d'oeuvre, comme le Burkina Faso, peut intervenir dans la raréfaction des flux.

Il existe des périodes de l'année où la raréfaction des manoeuvres entraîne une forte hausse des salaires, notamment ceux



Un recipient situé sous le tronc couché permet de recueillir la sève.

Pour faire fuir les abeilles, ces hommes enfument le trou par lequel la sève coule.



Quand les palmiers deviennent trop vieux, les exploitants les coupent pour en extraire le vin de palme.

demandés par les contractiers. En effet, après la récolte du café en février, beaucoup rentrent chez eux pour ne revenir qu'en juillet-août pour la récolte suivante. Les contrats de sarclage à l'hectare peuvent passer du simple au double. C'est malheureusement à cette époque que les besoins en main d'oeuvres sont importants, car ils correspondent à la période de plantation des cultures vivrières (calendrier agricole page...).

En juillet-août par contre, le retour des manoeuvres entraîne une forte baisse des contrats. Face à ce problème, les exploitants ont adopté plusieurs stratégies :

- Monsieur B par exemple attache les manoeuvres à la terre en leur prêtant une parcelle pour qu'ils puissent produire leurs cultures vivrières. De même, depuis le mois d'avril, il nourrit cinq manoeuvres qu'il n'embauche pas tous les jours. Même lorsque ces derniers travaillent hors de son exploitation, il continue de les nourrir. Ainsi, dès maintenant, il est assuré d'avoir cinq manoeuvres pour la récolte du café. Certains sont restés ainsi plusieurs années. Il n'aime pas confier ses caféières à des inconnus.

- Un autre exploitant, Monsieur Y. possédant beaucoup de terres, s'assure à la fin de la récolte du café des abousan qui viendront pour la récolte suivante. C'est ainsi que lorsque certains se désistent, l'exploitant ne les paye que lorsqu'ils lui trouvent un remplaçant.

Ce genre d'exploitant, devant l'ampleur des travaux qu'ils doivent entreprendre dans une grande exploitation, ne peut se permettre de supporter des fluctuations dans l'offre en manoeuvres.

En ce qui concerne les cultures vivrières, Monsieur A. par exemple n'a plus d'argent depuis le mois d'avril pour payer ses manoeuvres. Tous les travaux de préparation des sols ont soit été confiés à des abougnon ou abousan, soit à des manoeuvres qui seront payés lors de la prochaine récolte du café. Il attend l'augmentation de cette offre en main d'oeuvre en juillet, pour que ces derniers acceptent ce genre de contrat. C'est ainsi que Monsieur A. plante systématiquement son igname ou son manioc en retard ou ne fait sarcler ses parcelles que s'il a accès à ce genre de contrat. On remarque cette différence d'avancement des travaux agricoles entre les deux exploitations.

b) Les besoins en main d'oeuvre selon les différentes périodes de l'année par type de contrat

Les besoins en main d'oeuvre dépendent à la fois des exigences culturelles, mais aussi des possibilités de la famille d'y participer.

1. La main d'oeuvre étrangère : les différents types de contrats (10).

\* abousan : terme d'origine agni-ashanti signifiant partager en trois (bou : diviser ; san : trois)

Ce type de contrat a été introduit récemment en pays Akyé soit par les Burkinabé ayant travaillé au Ghana ou par des

émigrés Akyé. Le manoeuvre est payé au tiers de la récolte produite sur la parcelle qu'on lui a cédée. Il n'a ni responsabilité de gestion, ni pouvoir de décision, mais possède une certaine liberté dans la réalisation des tâches fixées. Le manoeuvre s'engage à exercer des travaux d'entretien et de récolte sur une portion de plantation de café déjà en production.

\* abougnon : divisé en deux

Même type de contrat, mais la récolte est partagée en deux. A Attié, ce type de contrat est utilisé uniquement pour les cultures vivrières. Cependant, dans des zones où les caféières sont très peu productives, comme à Diapé (zone d'Adopé), les manoeuvres refusent les contrats d'abousan pour la récolte du café et exigent des contrats d'abougnon.

\* les journaliers

Ce sont des manoeuvres payés à la journée, pour des travaux temporaires. Ils sont nourris et mal payés (500 CFA/jour).

\* les contractuels

Ces manoeuvres ne travaillent pas de façon continue dans une même exploitation pendant une campagne agricole. La retribution varie avec la spécificité et l'importance de la tâche préalablement définie. Le statut de contractuel est un statut temporaire toujours combiné avec un statut permanent par ailleurs. Les manoeuvres d'une exploitation sont principalement des abousan ou des journaliers et subsidiairement contractuels. D'une manière générale, les manoeuvres ne deviennent contractuels que pendant les périodes creuses pour effectuer les travaux de désherbage. Les exploitants les jugent trop coûteux.

En général les exploitants définissent les statuts en fonction de plusieurs critères :

- coût
- besoin ou non de contrôle
- les rapports de force : il faut discuter au préalable le prix et le travail. Dépend de l'offre et la demande en main d'oeuvre.

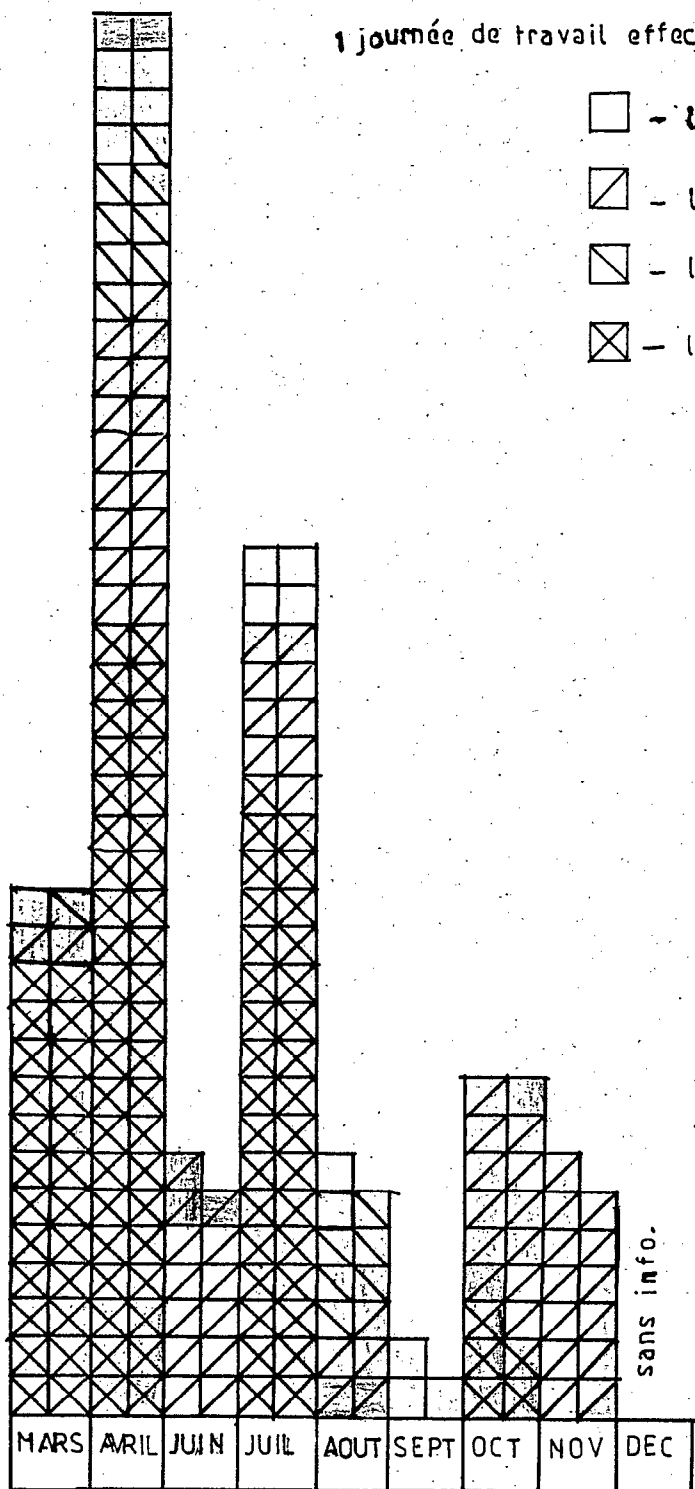
Les contractuels par exemple coûtent plus cher que les autres mais ne nécessitent pas de contrôle de la part des exploitants, contrairement au journaliers qui coûtent moins cher. L'abougnon et l'abousan coûtent plus cher que le journalier, mais déchargent complètement l'exploitant quant à l'organisation des travaux à entreprendre.

Dans le calendrier agricole on a déterminé les fortes périodes des travaux agricoles. Pour y remédier les exploitants doivent choisir les types de contrats les plus adéquats à leurs possibilités financières. Entre les deux exploitations suivies, on remarque une grande différence quant à l'utilisation de cette main d'oeuvre. Monsieur B. n'emploie, mis à part le cas du maïs, que des manoeuvres qu'il paye. Monsieur A. par contre embauche beaucoup de manoeuvres avec des contrats d'abougnon qui tout en plantant des cultures vivrières entretiennent ses plantations (tableau n°13)

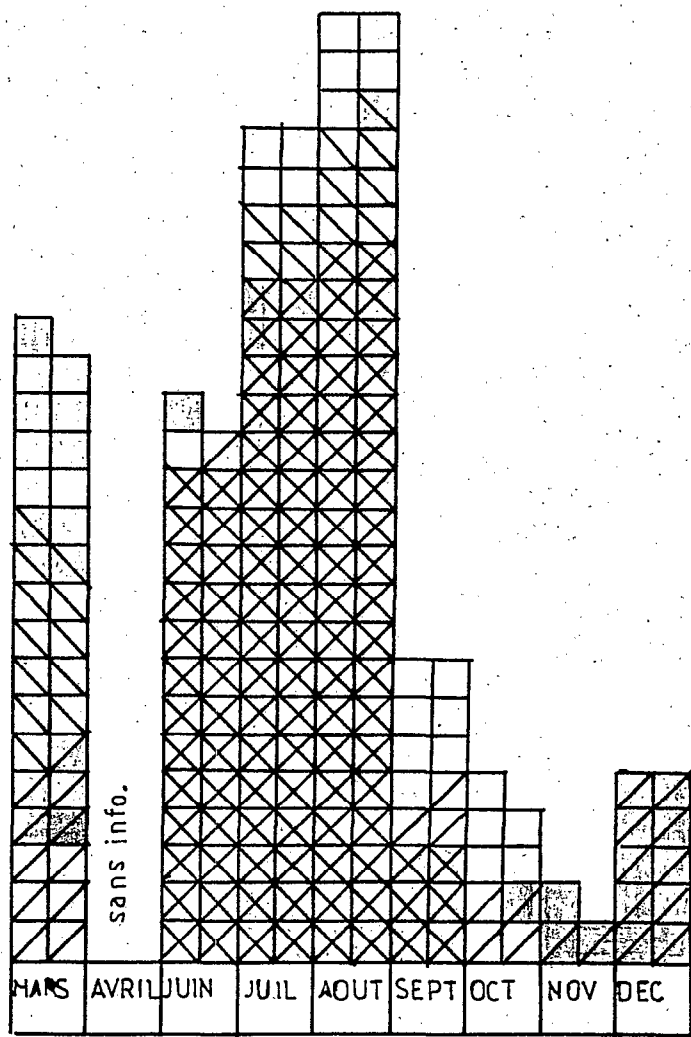
pour :

1 journée de travail effectuée par :

- - le C.U.P.
- ▧ - les épouses
- ▨ - les aides familiaux
- ⊠ - les manoeuvres
- ▩ - transformation
- - récolte
- - sarclage
- - plantation
- ▬ - buttage
- ▭ - défrichage



CHEZ MONSIEUR A



CHEZ MONSIEUR B

BESOINS EN MAIN D'OEUVRE POUR LA CULTURE DU MANI OC

d'après un échantillon d'enquêtes effectuées 15 jours par mois de Mars à Decembre 1984 par l'O.R.S.T.O.M.

## 2. La main d'oeuvre familiale

En 1984, à partir du suivi effectué par l'ORSTOM, j'ai remarqué que la moitié des journées avaient été en moyenne effectuée par les chefs d'exploitation et leur famille. Cela montre l'importante participation des manoeuvres aux travaux agricoles.

Chez Monsieur A. sur l'échantillon de 8 mois :

- 10 % des journées de travail furent effectués par Monsieur A
- 36 % des journées de travail furent effectués par ses épouses tout en sachant que les journées de travail de ces dernières ne valent pas celles effectuées par les manoeuvres, puisqu'elles ont la charge de la maison
- 7 % des journées de travail ont été effectués par les enfants
- 46 % des journées de travail ont été effectués par les manoeuvres.

Chez Monsieur B. la participation des manoeuvres est plus importante car il ne possède qu'une épouse.

- 15 % des journées de travail furent effectués par Monsieur B.
- 23 % " " son épouse
- 7 % " " son fils
- 55 % " " les manoeuvres

Cette faible participation de la famille est expliquée tout au long de cette étude (importance de la scolarisation, âge avancé des deux exploitants, obligations sociales...). On remarque de même que selon les périodes de l'année la participation de la famille varie beaucoup. Bien que le suivi de 84 ne soit qu'un échantillon, il donne une idée des rapports de force entre les manoeuvres et la famille.

Chez Monsieur A

- en avril la participation fut de 70 %
- en juin " 76 %
- en juillet " 53 %
- en août " 53 %
- en septembre " 24 %
- en octobre " 83 %
- en novembre " 50 %

En juillet-août la participation de la famille fut plus faible en raison des maladies et des funérailles. De même, elle correspond à une période où les manoeuvres reviennent au village pour le sarclage du café et du manioc.

En septembre, c'est la grande participation des manoeuvres pour la récolte du café qui fait baisser la participation familiale aux travaux agricoles. En plus une des épouses était rentrée dans son village d'origine.

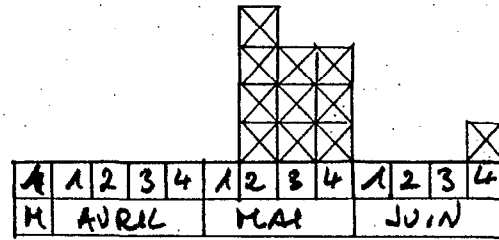
### c) Les différents types de travaux selon les travailleurs

A partir des schémas n°15 représentant la répartition des travaux selon les travailleurs, qu'ils appartiennent à la famille ou soient des manoeuvres, en 1984 et 1986, on remarque :

- une spécificité des tâches :  
la défriche et le nettoyage des parcelles sont entièrement exécutés par les manoeuvres, quelles que soient les cultures.



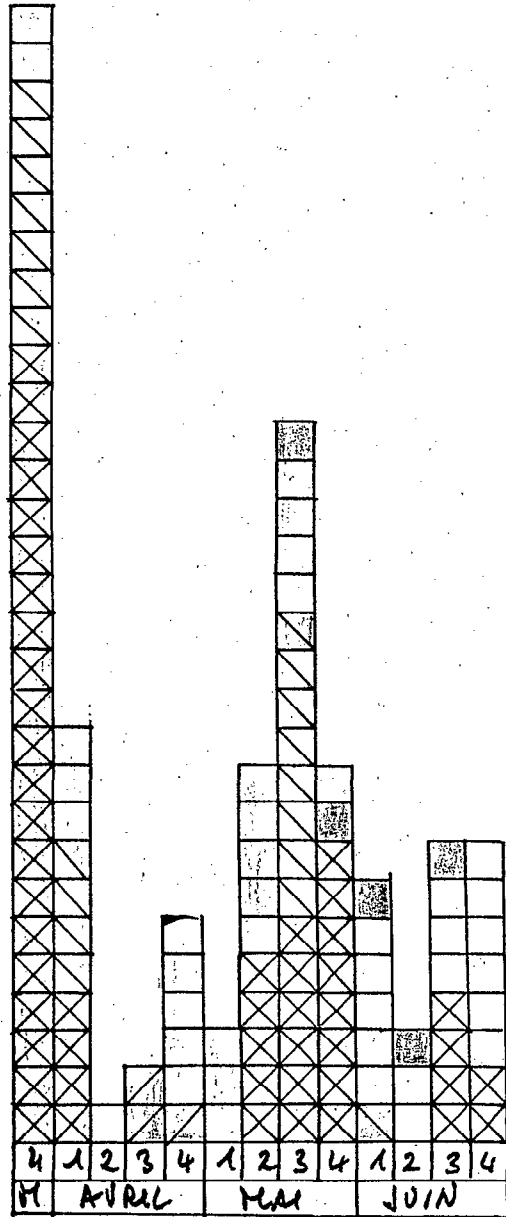
REPARTITION DES TRAVAUX SELON LES DIFFERENTES CULTURES DANS L'EXPLOITATION DE MONSIEUR B DE MARS A JUIN 1984



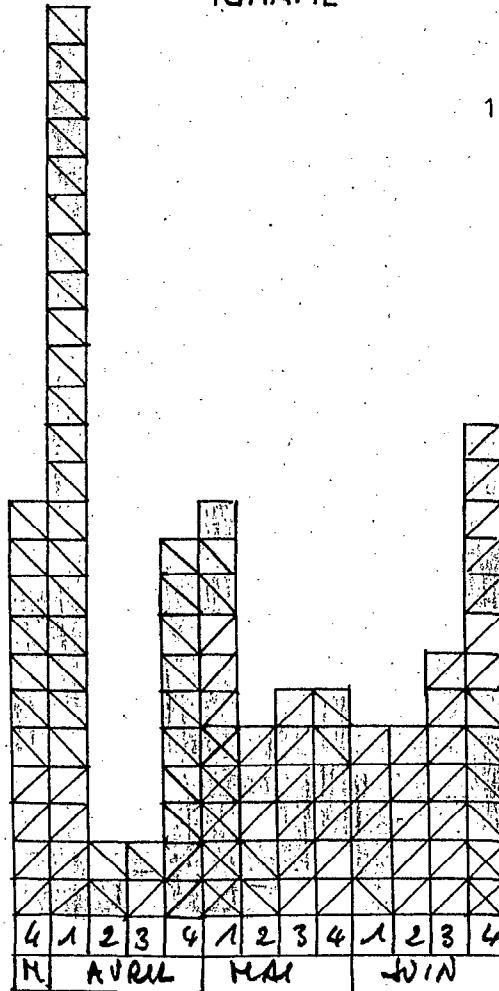
IGNAME

1 journée de travail effectuée par:

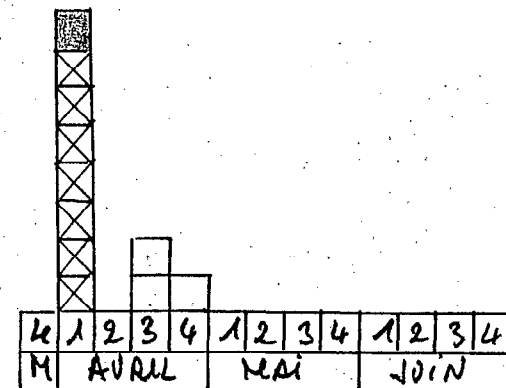
- CUP
- AIDES FAMILIAUX
- EPOUSES
- MANŒUVRES
- TRANSFO
- ENTRETIEN
- SURVEILLANCE
- RECOLTE
- SARCLAGE
- PLANTATION
- BUTTAGE OU PIQUETAGE
- DEFRICHAGE



PALMIER



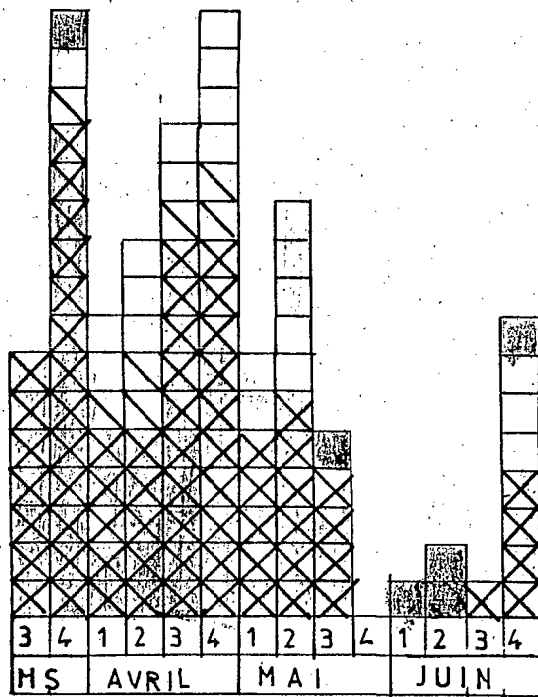
MANIOC



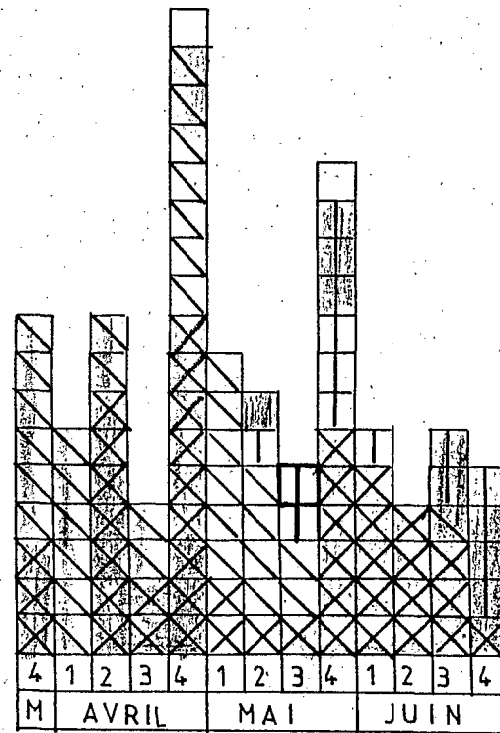
CAFE

# REPARTITION DES TRAVAUX SELON LES DIFFERENTES CULTURES DANS L'EXPLOITATION DE MONSIEUR B DE MARS A JUIN 1984

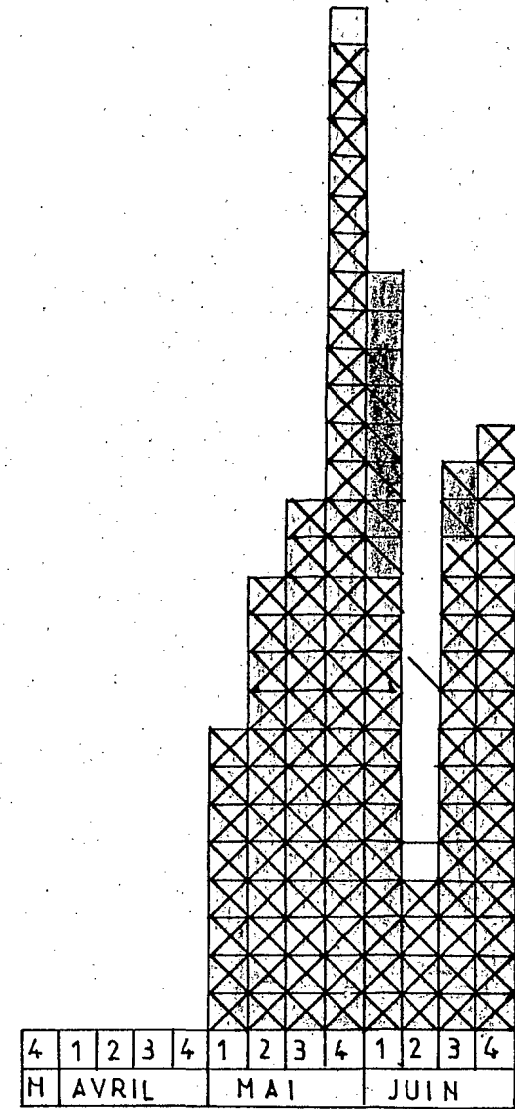
☐ NOUVELLE EPOUSE



IGNAME



MANIOC



CAFE

d'après enquêtes journalières effectuées par moi même

le sarclage est principalement effectué par les manoeuvres, selon la superficie des parcelles et de l'urgence des travaux.

En 1986, chez Monsieur B. ce sont les manoeuvres qui s'en sont chargés que ce soit pour l'igname, le manioc ou le café.

En 1984, il s'était chargé avec sa femme et son fils d'une partie des travaux parce qu'il n'avait pas les moyens de payer des manoeuvres au mois de mars. En tout les manoeuvres exécutèrent 70 % des journées de sarclage.

le buttage de l'igname est essentiellement exécuté par les manoeuvres.

le plantation de l'igname et du manioc. Varie selon les exploitations et les cultures. En général elle est effectuée par la famille.

En 1984, chez Monsieur A. la plantation du manioc fut effectuée :

- 13 % par les manoeuvres
- 5 % par les enfants
- 66 % par les épouses
- 9 % par le chef d'exploitation

tandis que chez Monsieur B.

- 36 % par les manoeuvres
- 19 % par les enfants
- 36 % par le chef de famille
- 9 % par son épouse.

En 1986, la plantation de l'igname fut entièrement exécutée par Monsieur B. aidé de son petit fils. Il ne laisse jamais les manoeuvres effectuer ce travail car il estime qu'il faut le savoir faire. De même cette année, le manioc a été peu planté par les manoeuvres.

Ce phénomène peut s'expliquer à la fois par la spécificité de cette tâche requérant un soin particulier, toute la récolte en dépendant, mais aussi à cause de son caractère symbolique.

la récolte : la récolte du manioc est soit le fait des femmes quand il est destiné à la consommation ou à la transformation en attiéké, soit des manoeuvres lorsqu'il s'agit de vendre en gros par "bâchée".

la transformation : que ce soit pour la fabrication de l'attiéké ou de l'huile de palme, elle est spécifiquement une activité féminine.

#### 4. La politique gouvernementale

En Côte d'Ivoire le gouvernement mène une politique agricole de développement des cultures de rente tels le café, le cacao, le palmier, l'hévéa et l'ananas.

Il opère à deux niveaux :

- par la création de grands blocs cultureux gérés par des Sociétés mixtes ou d'Etat
- par l'encadrement des plantations villageoises.

En ce qui concerne les cultures vivrières, malgré la politique d'autosuffisance alimentaire menée depuis les années 80 seul le riz a vraiment été encadré.

#### 4.1. L'encadrement de nouvelles cultures de rente

a) Le palmier à huile: Cette culture s'est surtout développée depuis les années 70 en Basse Côte d'Ivoire grâce à la SODEPALM, puis PALMINDUSTRIE, dans les plantations villageoises. Maintenant la SODEPALM se charge d'encadrer les cultures vivrières dans le cadre de la politique d'autosuffisance alimentaire.

Avant les années 70 et tout particulièrement 1978 date à laquelle PALMINDUSTRIE a pris le relais, certains paysans possédaient déjà des plantations de palmier qu'ils géraient seuls. Mais à Attié ils n'étaient pas nombreux, les plantations se trouvaient au bord de la lagune chez les populations Ebrié.

PALMINDUSTRIE par l'intermédiaire d'encadreurs sélectionne un nombre déterminé de planteurs désireux de planter du palmier, chaque année. Cette année, les quotas de mises en culture ont été de 20 ha pour la commune d'Attié.

Les sollicitations des planteurs auprès de cet organisme sont très importantes depuis quelques années, vues les possibilités financières qu'il apporte (voir paragraphe précédent), c'est pour cela qu'une sélection s'impose.

A Attié sur 200 demandes 20 ont été retenues, les critères de sélection sont les suivants :

- il ne faut pas qu'il y ait de litiges de propriété
- il faut un minimum de superficie de terres, une partie devant être réservée pour les cultures vivrières
- pour les exploitants âgés de 45 ans, il faut un héritier de préférence travaillant la terre avec son père et censé reprendre l'exploitation. Ce dernier doit lui aussi signer le contrat.

Ce problème de l'héritage est crucial pour l'avenir des plantations. Il existe beaucoup de cas où les héritiers s'étant disputés les terres à la mort du père, les plantations non entretenues ont été reprises en charge par PALMINDUSTRIE.

De même lorsque l'héritier est fonctionnaire, les plantations sont mal entretenues et délaissées à des manoeuvres.

Il faut bien nettoyer et dessoucher le terrain avant la distribution des plants, et surtout ne pas s'entêter à planter de cultures vivrières entre les palmier pendant la 1ère année de croissance. En effet au début PALMINDUSTRIE permettait aux planteurs de planter des cultures telles l'arachide ou le manioc entre les palmiers: ( 9 m séparant chaque plant ... à condition de laisser 2 m de chaque côté).

Mais les gens n'ont pas respecté ces normes, et il est maintenant interdit de planter quoique ce soit malgré le caractère enrichissant de certaines cultures telles l'arachide qui permettent à la fois de fixer l'azote dans le sol, mais aussi d'empêcher les adventices de pousser.

L'encadrement de PALMINDUSTRIE consiste à distribuer les plants de palmier avant la saison des pluies et les engrais jusqu'à ce que les plantes produisent.

LES CULTURES DE RENTES

Palmier à Huile :  
Une culture en pleine  
expansion depuis une  
dizaine d'années.



L'Hévéa:  
Peu d'exploitants s'y  
intéressent



De même il prête de l'argent pour payer des manoeuvres. Avant ils distribuaient même des primes d'entretien pour payer le sorclage mais beaucoup les ont détournées à d'autres fins.

En année de production PALMINDUSTRIE collecte les régimes de graine tous les 15 jours, un contrat de monopole de vente ayant été signé par les planteurs.

b) L'hévée: Encadré par la SAPH, l'hévée n'a pas beaucoup de succès à Attié le manque de connaissance de cette plante rendant sans doute les exploitants méfiants.

c) Le riz: Parmi les mesures entreprises pour atteindre les objectifs de la politique d'autosuffisance alimentaire, le gouvernement ivoirien avec l'aide de la Banque Mondiale, a lancé un programme riz.

En effet, depuis l'urbanisation accélérée observée en Côte d'Ivoire, une carence en produits alimentaires de base se fait sentir. Le riz, aliment facile à préparer et plus adapté à la vie citadine, était fortement sollicité par ces derniers. Face aux importations grandissantes, le gouvernement a donc poussé les planteurs à introduire cette culture dans leurs assolements.

La SODEPALM-Riz est chargée d'encadrer les paysans en leur donnant des semences sélectionnées, leur enseignant les méthodes culturales du riz sélectionné, fournit les engrais et assure l'achat du paddy.

Grâce à des réunions d'information dans les villages, les encadreurs sollicitent les planteurs à s'intéresser à cette culture.

Cependant les exploitants d'Attié s'intéressent peu à cette culture. Cette année sur les 12 recensés, 1 seul Attié et 3 Mossi ont vraiment planté. Les raisons en sont nombreuses :

- le riz ne rentre pas dans le système alimentaire des Attié sauf en période de manque de banane ou lorsqu'il y a une population importante à nourrir dans les familles.

- ils n'ont pas l'habitude de le cultiver et doivent trouver des manoeuvres pour le faire.

- C'est une culture (surtout les variétés sélectionnées) qui demande beaucoup d'entretien et une surveillance constante contre les prédateurs.

- C'est une culture qui n'est pas rentable si les coûts en manoeuvres sont importants.

demande des terres de bas-fonds  
est sensible au manque de pluies

La SATMACI impose des normes de cultures pour ces variétés sélectionnées fragiles:

- exige des semis en poquets et non à la volée,  
- exige un intervalle de 20 à 30 cm entre les poquets à raison de 4 à 5 graines par poquets,

- exige deux sarclages par campagne,

- exige que les rangées soient bien alignées,  
mais ces normes sont rarement respectées.

#### 4.2 L'encadrement pour l'amélioration des cultures déjà existantes.

Les rendements des vieilles caféières sont très faibles à Attié = 400 kg/ha. C'est pour cela que le gouvernement a chargé la SATMACI d'inciter les planteurs à améliorer les rendements de cette culture, principale source de richesse du pays.

Depuis 1980, la SATMACI encadre les paysans pour le recépage du café.

Cette pratique permet de régénérer des plants de café devenus trop vieux en coupant :

- toutes les branches : recépage "systématique"
- toutes les branches, sauf deux : recépage "tire-sève"

La deuxième méthode est plutôt conseillée par la SATMACI. Cependant, certains adoptent la première, comme Monsieur A. dont les cafés sont très vieux. Aussi, la terre étant libre, cela lui permet d'utiliser son champ pour planter des cultures vivrières.

Mais planter du manioc dans le café recepé n'est pas bon car le manioc épuise la terre et ne permet pas aux plants de café de se développer.

Cependant M. A. tout en avouant lui même que le manioc ne doit pas être cultivé dans le café recepé, le fait quand-même. Il a besoin de terres nouvelles pour ses cultures vivrières (igname et manioc) et cela lui permet de laisser la terre à un abougnon qui en même temps lui recèpe son café. Ainsi, il ne débourse pas pour la main d'oeuvre.

Selon les critères de la S.A.T.M.A.C.I., seules les caféières de 7 à 15 ans peuvent être sélectionnées. Mais à Attié toutes les caféières ont au moins 30 ans car la forêt a été défrichée entièrement depuis cette époque et toutes les caféières sont très vieilles. Alors la SATMACI accepte de receper les vieilles caféières.

Pour pousser les exploitants à recéper, elle donne 20.000 F CFA par ha plus des outils pour le recépage. Mais, cela ne motive pas les paysans, car l'argent est donné avec beaucoup de retard, à la période de recépage ; ils n'ont pas toujours l'argent pour payer les manoeuvres.

C'est ainsi que beaucoup se désistent au moins les 2/3 chaque année. Beaucoup ont peur qu'en coupant les branches le café ne repousse plus. D'autres lorsqu'ils voient leurs caféières en fleurs hésitent à les couper.

Le recépage est contrôlé par une commission composée :

- d'un représentant de Sous-Préfet
- d'un représentant du Secrétaire Général du PDCI
- d'un représentant du Ministère de l'Agriculture
- d'un représentant de la SATMACI.

et ensuite le cadastre délimite la surface recepée.

A Attié les gens recèpent plus que la normale. Entre 83 et 86 16 exploitants ont recépe 33 hectares.

## LE RECEPAGE DU CAFE



### Le recépage "systématique"

consiste à rajeunir l'arbuste en coupant le tronc à environ 40 cm du sol.

Au bout de 2 ans de nouvelles branches pousseront et produiront beaucoup plus de fruits.

Le recépage permet de doubler les rendements des caféières devenues trop vieilles.

### Recépage "tire-sève"

On coupe toutes les branches sauf une qui continue de produire.

Cette technique est plutôt conseillée, car abime moins les arbustes.





Le problème de recepage est qu'il faut attendre 2 ans avant que les plants entrent en production. Donc il faut avoir une plante suffisamment importante pour pouvoir se passer de 2 ans de récolte. Cependant, certains ont hésité longtemps avant de recéper. Ils attendent de voir le résultat de production chez leur voisin, avant de couper leurs caféiers.

#### b) plantations de cafés sélectionnés

La SATMACI donne des plants de cafés sélectionnés aux paysans. Cette variété permet d'atteindre des rendements de l'ordre de 2 000 à 3 000 Kg à l'hectare, ce qui est 5 à 8 fois supérieur à ceux des vieilles caféières (environ 400 Kg / ha).

Beaucoup d'exploitants tels Monsieur A et Monsieur B ont entrepris de planter des caféiers sélectionnés sur des terres fatiguées, anciennes caféières ou parcelles de cultures vivrières épuisées par l'écourtement des jachères.

Au bout de 2 à 3 ans, ils se rendirent compte que leurs plantations ne produisaient pas ou très peu. Ils les arrachèrent et ne gardèrent que les pieds les plus vigoureux.

Cependant, il existe deux types de caféiers sélectionnés :

- ceux distribués par la S.A.T.M.A.C.I.,
- ceux sélectionnés par les exploitants eux-mêmes à partir de leurs propres plantations.

Dans le premier cas, si les pieds sont plantés sur des vieilles jachères, les résultats sont satisfaisants.

Tel fut le cas de Monsieur Y qui a planté 4 hectares de caféiers sélectionnés sur une terre récemment conquise sur la forêt, et atteint des rendements de 1,1 hectare des les premières années.

Monsieur D quant à lui, récolte lui-même son café qu'il a planté sur une vieille jachère. Après quelques années de production, il obtient des rendements de 2,4 Kg à l'hectare.

Dans le second cas, l'absence d'un encadrement adéquat (maîtrise des intrants, entretien ...), les exploitants livrés à eux-mêmes réussissent rarement à créer des nouvelles plantations de cafés.

Les essais infructueux de Monsieur A et de Monsieur B en sont la preuve.

#### 4.3 Motiver les paysans.

La Coupe Nationale du Progrès est un concours organisé chaque année par le Gouvernement, et est destiné à motiver les planteurs pour qu'ils cultivent mieux, produisent selon certaines normes et pratiquent des cultures encadrées tel que le riz.

C'est ainsi que Monsieur B, en 1981, ayant planté du riz, avait gagné un prix en argent. D'autres reçoivent des outils, mobylettes...

## LE CAFE



Le Café Selectionné ne produit bien que sur les terres laissées longtemps en jachère.

Cependant, les rendements sont beaucoup plus élevés que ceux des Café habituellement plantés: 2 à 3 tonnes à l'hectare contre 400 Kilos

#### 4.4. La politique de Crédit

La BNDA (Banque Nationale du Développement Agricole) assure des prêts à court terme aux paysans.

Par exemple au moment de la rentrée scolaire, période fort onéreuse pour les exploitants, la BNDA leur prête 50 à 80 000 F.CFA à 17,5 % pour 3 mois.

#### 4.5. Fixation des prix des cultures de rentes

Le prix du café cacao, riz, graine de palme sont fixés par l'Etat et permettent aux paysans de ne pas subir les fluctuations des cours et d'enrayer la spéculation.

#### 5. Les critères agronomiques

On a vu dans l'analyse des rotations et assolements cultureux, les grands changements depuis 1984.

Cette dynamique de reconversion de cultures, a surtout été causée par le problème de baisse de fertilité de la terre.

D'une part, en ce qui concerne les cultures de rente tel le café, ce problème est cruciale. Autrefois unique source de revenus monétaires, le café perd peu à peu de sa participation dans le budget familial.

La baisse des rendements due à un vieillissement des arbres et une baisse de la fertilité d'une terre épuisée non fertilisée par des engrais a poussé les exploitants à reconvertir leurs caféières ou à les rajeunir.

Sur 5 exploitants enquêtés ayant planté du palmier ; les terres étaient autrefois plantées de café.

- 1 a arraché 2 ha de café.
- 1 a arraché 2 ha
- 1 --- arraché l'année prochaine 2 ha de café.
- 1 a planté 1,5 ha de palmier sur des terres destinées aux cultures vivrières où il avait planté 2 campagnes successives de manioc. Cet exploitant, M. A. a entrepris d'épuiser au maximum ses terres en cultivant manioc sur manioc, igname sur manioc, sans laisser la terre se reposer, car il a décidé de planter toute cette parcelle (5,5 ha), autrefois destinée uniquement aux cultures vivrières, en palmier. Le palmier quant à lui recevra des engrais chimiques distribués par PALMINDUSTRIE.

- 1 a arraché 3 ha de vieilles cacaoyères.

Pour les cultures vivrières, devenues cultures de rente comme le manioc, le problème de l'épuisement des terres s'est accentué.

On a vu comment M. B. a essayer d'épendre de l'engrais sur son igname qu'il a planté sans laisser reposer la terre.

Le calendrier agricole est un autre impératif à respecter. Tout au long de mes enquêtes, je me suis rendue compte combien le calendrier théorique des travaux cultureux ne pouvait être respecté.

Un avancement ou un retard des pluies, ne permet pas toujours de planter la superficie projetée par l'exploitant, qui, pour telle raison n'a pu commencer à temps son travail. S'il s'entête à planter en retard une culture, il risque de nuire au bon développement de celle-ci.

Par exemple, chez Monsieur B, le manoeuvre ayant planté le manioc sur la parcelle G II.6, a complètement raté son travail car la saison des pluies avait déjà commencé. -92-

### III. Les choix tactiques et quotidiens-

Grâce à l'étude du calendrier agricole quotidien, établi à partir du suivi de mars à juin 1986 et des enquêtes de deux exploitants, on peut essayer de comprendre au jour le jour les raisons qui ont poussé les exploitants à prendre telle ou telle décision, à mener telle pratique culturale. Ces pratiques montrent les contraintes que l'exploitant a subi par rapport aux techniques culturales (ce qu'il aurait du faire agronomiquement et n'a pas pu faire pour certaines raisons). En confrontant les 2 exploitations, on peut plus facilement mettre à jour leurs problèmes. De même, tout au long de mes enquêtes, j'ai essayé de demander aux exploitants les projets qu'ils avaient pour telle parcelle. Je me suis rendue compte qu'à plusieurs reprises, ils ne les avaient pas suivis. A partir de leurs explications, on peut se rendre compte plus facilement des contraintes conjonctuelles qui se dressent devant eux.

#### A. Le calendrier agricole de mars à juin 1986

##### - le café

Entre les 2 exploitations on remarque une nette différence. M. A. n'a sarclé que sa parcelle de café recepé de 0,61 ha avant la saison de pluies, alors que M. B. depuis mai, a fait sarcler 2 caféières de 4,2 et 1,7 ha. Au moment de la saison des pluies, les adventices poussent très rapidement.

##### - le manioc

M. B. a décidé de planter au moins 3,5 ha de manioc. Ce n'est pas lui qui les gère tous. Il a prêté 1 ha à sa nouvelle épouse, et 0,5 ha à sa belle soeur, cette dernière lui donnera une partie de la récolte. Contrairement à M. A., il pense que cette année et l'année prochaine, le manioc pourra à nouveau se vendre.

M. A. par contre, n'a pas planté de manioc. Seules ses épouses en ont planté un peu, (0,32 ha à elles deux) sur la G2 15. Cependant, cette année M. A. estime qu'il n'a plus de terres à consacrer au manioc et, a privilégié le palmier. Cela pose un problème, car ses épouses nécessitent des parcelles pour planter leur manioc destiné à l'autoconsommation et à l'attiéké.

C'est ainsi, qu'elles cherchent des parcelles en dehors de l'exploitation chez des voisins, ou utilisent les emplacements laissés vides sur certaines parcelles. Il n'y a plus de jachère chez M. A.. La seconde épouse est actuellement en train de planter du manioc sur une parcelle qui a déjà été utilisée pour l'igname et le manioc.

On remarque qu'entre les 2 exploitations, les activités agricoles concernant le manioc sont très différentes : la récolte et la transformation en attiéké chez M. A., la plantation chez M. B.

On remarque de même, des semaines de forte activité (4e semaine de mars et 1ère d'août pour M. A., 4e semaine d'août chez M. B.)

- l'igname

Chez Monsieur B, on remarque une grande activité agricole pour la culture de l'igname depuis le mois de Mars. Contrairement à la plupart des exploitants enquêtés qui plantent ce tubercule en Juin-Juillet, juste au début de la saison des pluies, celui-ci exécute cette tâche dès le mois de Mars.

Il a planté en même temps deux variétés d'igname :

- le "lopka" variété précoce,
- le "bété-bété" variété tardive.

Il n'a même pas joué avec les cycles différents de ces variétés pour justifier un avancement de la période culturale, car a planté la variété tardive avant la variété précoce!

Monsieur B, quant à lui attend le mois de Juillet pour préparer les parcelles où il cultivera l'igname. En Juin, il n'avait pas d'argent pour se payer des manoeuvres à cette fin. Cette carence d'argent entraîne un retard des cycles culturaux.

- le palmier

On remarque chez Monsieur A une période de forte activité consommatrice de main d'oeuvre ( fin Mars, début Avril ) et un ralentissement important de l'activité en Avril. En Mai, on remarque une petite reprise, puis fin Juin à nouveau.

Dans cette exploitation, l'utilisation de manoeuvres salariés est rare et irrégulière en cette période (Avril, Mai, Juin).

B. Les changements de décisions

( voir parcellaires pages )

I/ Les décisions que pensaient prendre les exploitants

Ce qu'ils ont fait

Monsieur B voulait planter du manioc sur toute les parcelle n° III, excepté sur la sous-parcelle I, qu'il avait réservée à l'igname.

Il a laissé les deux sous parcelles 2 et 8, soit environ 1,5 ha, en jachère, car il n'a pas eu le temps de s'en occuper. Avec l'arrivée des pluies, d'autres urgences agricoles sont à respecter : le sarclage du café et du manioc.

Monsieur B pensait planter du riz avec l'encadrement de la SODEPALM-RIZ sur une part e de la parcelle n° GIII où il possède un bas-fond.

Il n'a pas planté de riz cette année, car n'a pas trouvé de manoeuvre proposant un prix raisonnable pour l'entretien de cette culture.

Monsieur B avait offert 70 000 CFA tandis que les manoeuvres voulaient 110 000 CFA.

A ce tarif là, il ne devient plus intéressant de produire du riz.

Monsieur A pensait laisser en jachère les sous-parcelles I et 2 de la GIII où il avait planté des palmiers "sauvages". Ces derniers n'auraient nécessité qu'un sarclage sommaire autours des pieds.

Monsieur A a prêté à une femme du village et à cinq manoeuvres burkinabe ces deux sous parcelles pour qu'ils y cultivent de l'igname. Ainsi ceux-ci entretiennent les palmiers gratuitement et lui fourniront le tiers de leur récolte d'igname.

Il a procédé ainsi car il n'avait plus d'argent pour entretenir ses palmiers.

Monsieur A voulait laisser la sous-parcelle 9 (GIII) en jachère après la récolte du maïs. Seuls quelques caféiers et bananiers seraient restés dans les mauvaises herbes.

Sa seconde épouse a commencé à planter du manioc entre les pieds de maïs déjà mûres, car elle n'a plus de parcelle pour cultiver. Monsieur A l'a laissé faire, alors qu'il lui avait dit ne pas avoir de parcelle à lui donner.

## C. Analyses de ces données

### 1. besoins financiers conjoncturels

#### \* la scolarisation

Fin mars début avril, correspond aux vacances scolaires de Pâques où tous les enfants reviennent à la maison.

En cette période, les besoins alimentaires sont supérieurs, mais surtout le départ des enfants occasionne de fortes dépenses de transports et d'argent de poche. Le 5 avril le CUP et ses épouses donnèrent à leurs enfants 25 000 F.CFA.

C'est pour cela que les femmes ont fait beaucoup d'attiéké durant cette période, tout en profitant de l'aide d'enfants pour faire face à ces dépenses. En quatre fois elles gagnèrent 53 000 F.CFA.

M. B. lui de son côté, a suffisamment d'argent en réserve à la banque pour ne pas adapter son calendrier agricole aux besoins financiers. Depuis le début du suivi, il n'a rien vendu.

#### \* les funérailles et fêtes

Ces événements occasionnent de fortes dépenses. Durant le suivi de 86, de tels phénomènes ne se sont pas produits chez les deux exploitants. Cependant en 84 on a relevé de grosses dépenses de funérailles. Pour faire face à ces dépenses les exploitants sont souvent amenés à contracter des emprunts auprès de membres de leur famille ou de vendre du manioc à n'importe quel prix.

### 2. Des possibilités en main d'oeuvre et en argent

Ce phénomène est réellement déterminant chez M. A., M. B.

suffisamment d'argent qu'il lui reste de la récolte de café pour faire face aux dépenses de mains d'oeuvre. C'est pour cela que ce dernier peut s'absenter souvent de ses plantations en laissant le travail à faire aux manoeuvres. En effet, on remarque qu'en trois mois de suivi journalier, il n'est allé travailler sur ses champs que 33 fois. Il est souvent en déplacement à Dabou ou à Abidjan. Les calendriers des deux exploitants montrent bien la différence qu'il y a entre eux.

C'est pour cela, que beaucoup de travaux tels le sarclage du manioc et la plantation de l'igname n'ont pas encore été effectués chez M. A., ce dernier ayant mobilisé son argent pour la plantation de ses palmiers. N'ayant pas d'argent pour payer les manoeuvres il attend que les abousan viennent pour le café.

Ainsi, il en embauchera à crédit et les payera au moment de la récolte du café. Il n'est possible de faire ce genre de contrat qu'en période de forte offre de main d'oeuvre. En juin, les manoeuvres étant peu nombreux, les contrats sont très cher et doivent être payés comptant.



( Photo S. MERCIER )

Deux variétés de Manioc :

(jaune) - l'Akama : sa croissance est plus courte ( 6 mois )

(rouge) - le Bonoua Rouge : sa croissance est plus longue ( 12 moi.

C'est le manioc le plus approprié  
pour préparer le "foutou".



En avril par exemple, l'activité de l'exploitation a été très réduite après le départ des enfants. Le C.U.P. et ses femmes allaient rarement au champ et aucun manoeuvre ne fut embauché. Après avoir payé les frais de défrichage du palmier et la scolarisation l'exploitant avait déjà épuisé l'argent de la récolte du café qu'il avait reçu en février.

Les quelques frais de manoeuvres du mois ont été payés grâce à de l'argent emprunté. En effet les adventices avaient repoussé après la défriche des parcelles réservées au palmier. L'encadreur de PALMINDUSTRIE avertit le C.U.P. qu'il ne recevrait pas les plants si son champ n'était pas nettoyé.

### 3. Les événements à caractère social

Les funérailles et fêtes sont l'occasion de nombreux jours de repos. En 84 par exemple, durant les mois de juillet et août, l'activité des exploitants s'était sérieusement ralentie. Il y eut au moins trois funérailles importantes. A chaque funéraille, 8 jours de fêtes s'imposent.

De même au cours d'une discussion avec M. B., où je lui demandais les raisons qui le poussaient à planter l'ignome en mars et non en juin comme tout le monde, il m'avait avancé que vu la superficie à planter, il préférerait faire le travail maintenant car en juillet et août il risquait d'être sollicité par des fêtes ou funérailles, et ne pourrait pas terminer à temps. Car en cas de décès d'un membre de la famille, les travaux des champs sont délaissés.

De même lorsque quelqu'un meurt au village, personne ne va travailler. Cela représente une sorte de deuil de tous les villageois.

### 4. Les maladies

Les C.U.P. et leurs épouses en raison de leur âge sont plus sensibles aux maladies et à la fatigue. Une journée de travail de l'exploitant correspond la plupart du temps à quelques heures le matin. Les femmes, si elles ne sont pas aux champs, restent à la maison pour s'occuper des travaux ménagères. Mais elles sont souvent malades, surtout dans le cas de la 1<sup>ère</sup>. En avril-mai, celle-ci a quitté pendant 1 mois Attié pour aller au village se faire soigner. Le reste du temps, elle est restée à la maison. En 3 mois de suivi, elle n'a fait qu'une fois de l'attiéké.

### 5. Le calendrier cultural à respecter

Les encadreurs, surtout celui de PALMINDUSTRIE, doivent imposer des normes concernant le calendrier agricole ainsi que des délais de travaux. En avril, M.A. devait recevoir ses plants de palmiers afin de les planter. Il a donc été contraint à nettoyer et dessoucher ses parcelles dans les temps limites, sinon ils n'aurait pas reçu ces plants. Il a ainsi embauché des manoeuvres pour terminer le travail. C'est pour cela que fin mars début avril s'est caractérisé par une forte activité agricole chez M. A.

## CONCLUSION

---

Tout au long de cette étude, j'ai essayé de distinguer les différents niveaux de décisions chez deux exploitants, c'est à dire que j'ai essayé de définir leur rationalité quant à la gestion de leur exploitation.

A première vue, beaucoup d'éléments me parurent clairs, étudiés à travers le prisme de notre rationalité occidentale. Cependant, plus on essaye de comprendre, d'affiner la méthode d'analyse, plus on se heurte à bien des incompréhensions, qui relèvent la plupart du temps du manque de connaissance du milieu social, des rapports établis entre les différents membres de l'exploitation ou alors de la conception qu'ont de leur condition de paysan les personnes enquêtées.

Pourquoi, par exemple, Monsieur A, quand il n'a pas d'argent pour payer des manoeuvres, ne va pas lui même exécuter les travaux urgents?

Pourquoi, ne laisse-t-il pas de parcelles à ses épouses pour qu'elles cultivent du manioc, alors qu'il sait que les revenus qu'elles tirent de la vente de l'attiéké sont vitaux pour le budget quotidien ? ...

Cependant, si chaque exploitant arrive à reproduire ses moyens de production, c'est que son mode de fonctionnement est rationnel. Le principal reste de savoir si toutes les stratégies qu'il entreprend concordent avec la finalité qu'il a donnée à son exploitation.

La situation de Monsieur A est la plus fragile sur ce point. On a vu que la finalité des deux exploitants se définit par :

- la reproduction de ses moyens de production,
- la scolarisation des enfants,
- l'autoconsommation familiale,
- la satisfaction des devoirs sociaux.

En cas de crise monétaire, sociale ou écologique, certains de ces objectifs peuvent être touchés. La scolarisation des enfants, par exemple, peut être remise en cause par le manque d'argent : Monsieur A. a retiré de l'École de Couture où elle étudiait une de ses filles au mois de Mai, car il n'avait plus de quoi lui payer sa scolarisation. De plus, même si tous les agriculteurs enquêtés détournent leurs enfants du secteur agricole en leur payant difficilement des études, ils se rendent bien compte que ceux-ci ne trouvent pas toujours du travail, et que même lorsqu'ils en ont un, ils n'aident pas leurs parents financièrement.

Au niveau des stratégies, on se rend compte qu'il n'y a pas de gestion globale des exploitations. Sur le plan monétaire, des crises sont très fréquentes chez Monsieur A. En Avril, il avait déjà épuisé ses revenus obtenus par la vente du café. Il devra attendre la mois de Janvier suivant pour gagner à nouveau une importante somme qu'il aura au paravant hypothéquée. Jusque là, il embauchera des manoeuvres à crédit, ce qui retardera d'autant les travaux agricoles, car il lui faudra attendre l'afflux de main d'oeuvre du mois de Juillet, pour trouver ce type de contrat. Pour les dépenses quotidiennes, ce sont les épouses qui s'en chargeront.

Sur le plan cultural, on remarque que les exploitants essayent de suivre le calendrier agricole. Mais, ils ne se fixent que rarement des échéances, beaucoup de facteurs limitatifs intervenant dans la réalisation de leurs objectifs. Chez Monsieur B, on a vu que la différence entre les travaux qu'il pensait entreprendre en Mars, et ce qu'il a finalement effectué montre bien son incapacité à maîtriser le calendrier agricole. Quant aux cultures encadrées par les organismes gouvernementaux, on se rend compte que les exploitants n'arrivent pas à respecter les dates du calendrier agricole imposées par ces premiers: dates de sarclages des palmiers à huile chez Monsieur A, dates de semis du riz chez Monsieur Y, dates d'autant plus importantes, qu'en dépend l'organisation de cet encadrement.

En ce qui concerne les décisions tactiques, elles sont beaucoup plus difficilement analysables, car fortement influencées par la mentalité de chacun des exploitants. Une telle étude, m'aurait demandé plus de temps, mais surtout plus de connaissance du milieu social. Cependant, j'ai pu apprécier l'influence de certains facteurs conjoncturels : les ressour<sup>ces</sup> financières, le climat ou la participation des travailleurs. Le chapitre traitant ce sujet, montre bien combien les exploitants vivent au jour le jour, combien toute planification du travail agricole ou du budget est irréalisable dans ce contexte.

§            §            §            §

## BIBLIOGRAPHIE

---

### Ouvrages :

AFFOU Yapi : " L'Exploitation agricole villageoise : gaspillage des forêts ou rationalité économique ? ".

O.R.S.T.O.M. Aout 1983.

Petit-Bassam ABIDJAN.

" La grand planteur villageois dans le procès de valorisation du Capital social.

Une introduction à l'Ethnie Akyé."

O.R.S.T.O.M. 1979

Petit-Bassam ABIDJAN.

BIARNES Anne et COLIN J.P. :

" Les systèmes de culture vivriers dans un village de Cote d'Ivoire."

Premières reflexions.

O.R.S.T.O.M. 1985

Petit Bassam ABIDJAN.

BONI Dian : " Le Pays Akyé - Etude de l'économie Agricole."

Université d'Abidjan.

Annales de l'Université d'Abidjan 1970.

CHAUVEAU J.P. et RICHARD Jacques :

" Bodiba en Cote d'Ivoire "

Du terroir à l'Etat : petite production paysanne et salariat agricole dans un village Gban.

Atlas des structures agraires au Sud du Sahara.

O.R.S.T.O.M. 1983.

DUPRIEZ Hugues et DE LEENER Philippe :

" Agriculture tropicale en milieu africain "

TERRES ET VIE

ENDA HARMATTAN DAKAR 1983.

MOLLARD Eric : " Caractérisation climatique pour les cultures vivrières en Basse Cote d'Ivoire (Adiopodoumé 66-85)"

Laboratoire d'Agronomie - O.R.S.T.O.M. Mai 1986.  
ABIDJAN.

G.R.E.T. : " Les cultures associées en milieu tropical."  
Eléments d'observation et d'analyse.  
PARIS 1982.

HOUZIAUX Caroline :

" Systèmes de production en Basse Cote d'Ivoire "  
Mémoire de fin d'étude.  
Stage effectué à l'O.R.S.T.O.M. Adiopodoumé  
ABIDJAN de Aout à Décembre 1984  
Sous la direction de E. MOLLARD ( AGRONOMIE )

LOUCOU J.N. : " Histoire de la Cote d'Ivoire ".  
La formation des peuples - tome I.  
C.E.D.A. ABIDJAN 1984

MIN. DE LA COOPÉRA. " MEMENTO DE L'AGRONOME "

PAULME Denise: " Les classes d'age dans le Sud-Est de la Cote  
d'Ivoire."  
de " Les classes d'age en Afrique de l'Ouest "  
PLON - PARIS 1972.

REVUES :

Cahiers Ivoiriens de la Recherche Economique et  
Sociale ( C.I.R.E.S. )

- FOUCHER J.F. :

" Planteurs de café et saturation foncière dans  
le Sud-Est de la Cote d'Ivoire :

Productivité du travail, statuts sociaux et  
équilibres vivriers "

N° 33-34 Juin-Septembre 1983.

- AMAGOU V. :

" La production et la commercialisation de la  
banane plantain en Cote d'Ivoire "

N° 27 Décembre 1980.

Séminaires du C.I.R.E.S.

- COMOE Kouassi et VANDOU Bagda :

" Analyse comparée de la commercialisation du  
manioc et de l'igname "

Séminaire du 14-18 Mai 1984.

- N'ZORE Kanga :

" Analyse économique de la transformation du  
manioc en attiéké "

Séminaire du 14-18 Mai 1984.

- " le dynamisme foncier de l'économie de plantation "

Séminaire du 22 Février 1978;

Ministère de la Recherche Scientifique.

Caribbean Seminar on Farming -

Systems research methodology.

Pointre à Pitre ( GOUADELOUPE ) May 4-8 1980

I.N.R.A.

- JAPILLON et SEBILLOTTE :

" Etude des systèmes de production des exploitations  
agricoles : une typologie "

§            §            §